IFAN

3.2

PRÉSENTATION DE LA COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
Décembre 1953

LIVRET-GUIDE

DE LA

COTE D'IVOIRE

Photo Labitte

LIVRET-GUIDE
DE LA COTE D'IVOIRE

PUBLIÉ A L'OCCASION
DE LA CINQUIÈME CONFÉRENCE
DES AFRICANISTES DE L'OUEST

ABIDJAN et ADJOPODOUMÉ

DÉCEMBRE 1953

ÉDITION DU CENTRE IFAN DE COTE D'IVOIRE

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire dans le Monde 13

Géologie 15

Géographie physique 18

Climat 22

Les animaux de la Côte d'Ivoire 24

La végétation 29

Géographie humaine 36

Histoire 42

LA VIE DE LA COTE D'IVOIRE

Economie 51

Le Service de Santé et son évolution 61

L'Enseignement 69

Organisation politique et administrative 75

PHOTOGRAPHIES

Vues aériennes de la lagune ÉBRIÉ I

Les montagnes de Man vues du TONKOUI II

Dôme granitique, région de SÉGUÉLA II

Village lacustre de TIEGBA III

Débarcadère de village ÉBRIÉ III

Village de KORHOGO IV

Village ÉBRIÉ d'ADJAMÉ IV

Marché de la région de MAN V

Marché de TREICHVILLE V

Pêche à la senne à PORT-BOUET VI

Pêcherie dans la lagune de LAHOU VII

Train de billes sur l'AGNÉBY VII

La côte rocheuse vers SASSANDRA VIII

Le wharf de PORT-BOUET et la barre IX

Les navires en lagune après l'ouverture du port IX

Pont sur la SASSANDRA X

Bac du BAFING, Nord de MAN X

CARTES ET GRAPHIQUES

La Côte d'Ivoire dans le Monde XI
Carte géologique XII
Le relief XIII
Le régime des pluies XIV
Carte phytogéoclimatique XV
Habitat de l'antilope cheval et du phacochère XVI
Habitat du grand bubale XVI
Habitat du buffle XVII
Habitat du grand cob XVII
Habitat du col de buffon XVIII
Habitat de l'éléphant XVIII
Habitat de l'hippopotame XIX
Habitat du lion XIX
Densité des populations XX
Groupes ethniques XXI
Graphique des exportations et importations XXII
Exportations de la Côte d'Ivoire et de l'AOF XXIII
Importations de la Côte d'Ivoire et de l'AOF XXIII
Carte de la densité de production du cacao et du café .. XXIV
Carte du réseau fluviolagunaire XXV
Les résultats de l'activité du Service de Santé XXVI
Enseignement du 1er degré XXVII
Enseignement du 2e degré XXVII
Enseignement technique XXVIII

PRÉSENTATION

DE LA

COTE D'IVOIRE

Surgissant des terres amphibies de l'Ouest, zébrées d'estuaires et de méandres, passé les défrichements libériens, l'avion voit s'annoncer la Côte d'Ivoire à mesure que vient à lui la forêt. Sur la ligne orientale, après les palmeraies dahoméennes, les frondaisons des rivages ashantis ont même valeur d'annonce. Venu du Nord, par Bamako ou Ouagadougou, le voyageur, distrait par la rousseur des savanes soudanaises, ne prend conscience de la présence de la Côte d'Ivoire au-dessous de lui qu'avec l'apparition de la forêt, avec l'ample déroulement de ce lointain tapis de mousse de caoutchouc vert-sombre, bosselé de cimes, absorbant rivières et reliefs, et bien rarement déchiré par un village ou strié par les jaillissements blancs de fûts autour d'une clairière.

Il est de fait que, pour le nouvel arrivant, la Côte d'Ivoire est tout d'abord le pays de la forêt. Et le passager maritime n'échappe pas, lui non plus, à cette impression puisque, dès la sortie du port, il bute également sur le sombre mur vert du monde végétal.

Cela est conforme à la plus banale imagerie européenne, et à toute la tradition des relations de voyages, articles journalistiques et autres romans d'aventures, pour lesquels les mots de « Côte d'Ivoire » évoquent inévitablement la forêt, la grande forêt « équatoriale », parée de tout un exotisme lourd et mystérieux.

Mais ce symbole comporte aussi sa part de réalisme.

C'est la forêt qui a déterminé l'histoire des hommes de ce pays, entre eux, devant l'Afrique, et devant l'Europe. C'est la forêt qui fait le visage le plus personnel de la Côte d'Ivoire. Et c'est elle aussi, pour la plus large part, qui marquera son devenir, sans aucun doute, puisque c'est sur elle que s'appuient son originalité et ses promesses économiques.

LA COTE D'IVOIRE DANS LE MONDE

Dire que la Côte d'Ivoire s'étend en latitude entre les abords du 4e et le 10e parallèle Nord, qu'elle jouxte immédiatement vers l'Ouest le méridien de Paris ou celui de Greenwich, est superflu. Le plus sommaire des atlas y suffit.

La présenter comme un pays intertropical, et plus particulièrement subéquatorial dans ses traits les plus caractéristiques, est déjà mieux.

Mais la Côte d'Ivoire n'est pas une abstraction sans racines, elle ne trouve sa place dans le Monde qu'étroitement liée au reste de l'Afrique, comme un harmonique de la note africaine dans le concert général.

Il est devenu constant aujourd'hui, à l'échelle planétaire, de découvrir l'existence de l'Afrique, pour certains de déceler quelques interactions subtiles entre son passé et la genèse des civilisations méditerranéo-occidentales, pour d'autres de la voir comme un jardin fermé où sont conservées les données essentielles de l'homme originel, pour chacun de lui trouver sa place et sa nécessité dans les demains mondiaux.

Mais aux relations qui ont pu être à l'aube de l'essor méditerranéen, le bloc ouest-africain, par delà son désert, n'a certainement pas eu bien grande part. Cette frontière rigoureuse n'a pas été franchie par tout ce qui dans l'homme est gratuit, elle n'a cédé qu'à des nécessités. Les infiltrations ont été celles de refoulés, ou d'envieux, celles des affamés de l'or et du sel.

Le contact avec l'Europe enthousiaste de la Renaissance s'est fait le long de l'autre frontière, sur le littoral atlantique. Désormais, quelle que soit l'inhospitalité de cet autre bord, les marches sahariennes sont abandonnées. Plutôt que d'essayer de vaincre l'asphyxie des déserts, le lourd bloc de l'Afrique Occidentale a préféré tenter de forcer la barre de ses côtes.

La Côte d'Ivoire se situe à ce tournant.

I' D'autres territoires, même dans la massivité ouest-africaine, correspondent à un tout autonome, individualité physique comme la Gambie, pays d'estuaire, comme les îles : Cap-Vert ou Fernando-Pô, ou humaine comme la Nigéria, appuyée sur ses densités et ses héritages historiques. La Côte d'Ivoire, physiquement ni humainement, n'existe pas. C'est un assemblage conventionnel, défini aux hasards de l'histoire. Sa forêt la marque, certes, essentiellement, mais elle dépasse la forêt, et ce large pédoncule de savane par quoi elle se confond avec l'Afrique intérieure est aussi le signe de son rôle. Richard-Molard a fort justement souligné la « continentalité » de l'Afrique Française de l'Ouest. La Côte d'Ivoire, pour reprendre une image vieillotte, est une de ses « fenêtres sur le monde », et des plus importantes. C'est dans ce rôle de voie offerte à l'expansion et à l'accueil, rôle aussi de lien, que ce pays trouve sa plus juste définition, en face de l'Afrique et en face du Monde.

GÉOLOGIE

Cristalline ou métamorphique, la Côte d'Ivoire, participe du vaste bouclier qui supporte l'Afrique Occidentale. Terrains géologiquement très anciens puisque, à part de minimes exceptions locales, ils datent tous, pour ce territoire, d'avant l'ère primaire.

Dans la succession des rides plus ou moins amples, plus ou moins marquées d'interférences, qui ont affecté cette vaste plateforme, la Côte d'Ivoire s'insère approximativement sur la retombée occidentale d'un large synclinal dont le fond se situe en Gold Coast, dans la région de Tarkwa. Il y manque ainsi les termes les plus anciens et les plus récents des orogénèses précambriennes et primaires. Le vrai socle, gneissique et migmatitique, portant les plus vieilles traces tectoniques et de métamorphisation des sédiments « archéens », ne paraît qu'à l'Ouest des frontières éburnéennes : en Haute-Guinée. A l'inverse, le Primaire, aux plissements insignifiants, enchâsse le pays à distance : vers le Nord en Haute-Volta, et vers l'Est en Gold Coast. Des confins du Primaire et du Précambrien, seulement, quelques témoins s'annoncent timidement à l'Est, aux frontières de la Gold Coast.

La Côte d'Ivoire est donc ainsi essentiellement une province birrimienne, puisque le *Birrimien* est cette part du Précambrien qui s'étend entre le *Dahomeyen* des vieux gneiss et le *Tarkwaien* des témoins arénacés orientaux. Comme telle, elle offre une image assez complète de cette tranche de l'histoire géologique de l'antique bouclier.

Le vieux continent dahoméyen, témoins de fortes crises orogéniques, subissait l'évolution habituelle vers la pénéplanation tandis que s'accumulaient ses débris, continentaux d'abord, puis, de plus en plus profondément marqués par la mer, dans une sorte de vaste golfe étalé particulièrement sur la Côte d'Ivoire. Golfe de subsidence, diront les géologues, parti d'abord d'un bas-pays dahoméyen fortement arrosé mais encore émergé et allant s'affaisant peu à peu jusqu'à passer, et de très loin, au-dessous du niveau de la mer. Produits arénacés - futurs quartzites - puis produits argileux - futurs schistes - s'entassent ainsi longtemps, jusqu'au jour où le vieux socle bouge à nouveau. Ultimes échos - verticaux - de l'orogénèse dahoméyenne, ou prémisses - tangentielles ou autres - de la dynamique birrimienne, les sédiments sous leur effet s'exondent et du volcanisme s'installe, déversant ses laves par-dessus. Et c'est le *birrimien inférieur*, schisteux, et le *birrimien supérieur*, volcanique. Et la crise birrimienne s'affirme, bouscule et métamorphise à la fois sédiments et produits volcaniques. Durant l'épisode, des montées granitiques s'effectuent, digérant plus ou moins les sédiments susjacents. D'autres s'insinuent, moins actives et moins eflicaces, plus tard, quand à son tour s'apaise cette nouvelle phase orogénique. Des chaînes de montagnes sont nées qui subiront les assauts de l'érosion, et deviendront ce vieux pays rigide et arasé aux marges duquel quelques épisodes plus discrets laisseront encore leurs traces.

Il est pratique de représenter la Côte d'Ivoire comme un grand panneau de terres birrimiennes incliné vers l'Est, vers l'axe déprimé du « golfe » dahoméyen. Le travail de nivellement de l'érosion nous livre aujourd'hui dans l'Ouest de vastes régions granitiques, découpées dans les premières montées importantes de granite birrimien. A l'Est, les sédiments et les produits volcaniques, et même quelques lambeaux plus récents, postbirrimien, ont été conservés. Là, le nivellement n'a atteint que les sommets de quelques montées granitiques, les plus timides, et ce sont les granites plus ou moins chargés des minéraux « mal digérés » des terrains dans lesquels ils se sont insinués, sur le tard.

Granitique dans sa moitié occidentale, schisteux à l'Est, le territoire porte également, sur ces grands ensembles, quelques racines de plissements qui ont résisté à l'arasement. En pays

granitique, il subsiste ainsi trois chaînes étirant de Sud-Ouest en Nord-Est leurs sédiments schisteux et leurs laves métamorphisées : celle de Toulépleu à Korhogo, celle de Grabo au Yaouré, celle d'Hiré puis des hauteurs baoulé entre Toumodi et Fettékro. En pays schisteux orientaux, une longue écharpe de produits volcaniques métamorphisés aligne ses reliefs dans la région d'Aboisso, tandis que des collines quartzitiques commencent à annoncer, dans la région de Bondoukou, les matériels post-birrimiens.

Tout au Sud, suivant une étroite frange littorale, des sédiments tout à fait récents, argilo-calcareux, du Tertiaire ancien, à peu près totalement dissimulés, et d'autres sableux, du Tertiaire récent, apportent une note discordante dans le visage birrimien de la Côte d'Ivoire.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Il est, dans ce Territoire, trois paysages-types : les lagunes, les plaines, le plateau.

Elément d'originalité, le paysage lagunaire s'est trouvé localisé au manteau sédimentaire conservé depuis le Tertiaire sur la frange littorale centre-orientale. Dans ce matériel, plus plastique que le vieux socle, les derniers épisodes de l'aventure géologique se sont aisément enregistrés. Vicissitudes des niveaux relatifs des mers et des terres, échos atténués des turbulences internes, activité sur des modes divers des eaux des fleuves ou de l'océan, oscillations climatiques et botaniques, tout cela eut sa part dans l'élaboration de cette dentelle de baies qui troue la monotonie des surfaces planes des sables : rouges plateaux tertiaires au Nord, basses plaines blafardes du cordon littoral quaternaire au Sud.

La plaine est commune à la Côte d'Ivoire granitique et à la Côte d'Ivoire schisteuse. Tout au plus revêt-elle, pour un œil exigeant, quelques nuances différentes suivant qu'elle se développe sur l'une ou sur l'autre. Plaine marécageuse à Guitri ou sèche à Tiassalé, plaine désespérante de Divo ou de Gagnoa aux bosselements interminables, et inappréciables, plaine d'Agboville vallonnée minusculement, elle est le domaine de la forêt. L'une à l'autre liées, elles donnent cette impression d'accablement qui est un des secrets du paysage typiquement éburnéen. Il faut de l'entêtement pour relever dans ce domaine les détails qui permettent de se faire une idée des conditions de son façonnement : longues et complexes interférences d'ablations et d'apports, de décompositions, de stabilisations et de reprises en compte par les agents de l'érosion. Elle est aussi, morphologiquement, l'une des parties les plus vivantes de la Côte d'Ivoire, celle où se marque la transformation des plateaux septentrionaux en ces surfaces à peu près achevées des basses-terres de l'extrême-Sud.

Le plateau, lui, est un héritage. Par lui, la Côte d'Ivoire participe de l'ensemble africain et se rattache à un passé commun. C'est en savane qu'il s'affirme avec le plus de vigueur, mais il déborde également sous la forêt où la plaine méridionale lance à son assaut les doigts de gants de ses amples vallées. C'est un paysage d'une régularité implacable, un paysage rouge et horizontal, qu'il soit constitué, à l'Est de Dabakala, par la dalle même, plus ou moins voilée, de la cuirasse ferrugineuse, ou étalé, à Korhogo, parmi des sols gravillonnaires. C'est le paysage classique de l'Afrique Tropicale, le pays de la « brousse », celui qui est le moins propre à la Côte d'Ivoire.

Ce plateau est une étrange forme de relief. On peut dire que c'est un intrus entre deux famillles de formes ; il n'a de lien ni avec l'une ni avec l'autre : il les sépare, simplement, comme la surface d'une eau le monde des poissons de celui des oiseaux. Au-dessus de lui, il y a de hautes collines abruptes ; au-dessous, il y a les vallées, plus ou moins amples. Les unes et les autres possèdent leur individualité et leur vie propre, à peu près totalement indépendantes de celles du plateau. Les dernières, d'ailleurs, se font de plus en plus rares au fur et à mesure que l'on va vers le Nord. Mais les collines sont à peu près partout présentes. Reliefs résiduels dans tous les cas, juchant au-dessus du plateau des lambeaux d'états de choses antérieurs à lui, ils sont de deux sortes. Avec une prédilection pour les formes tabulaires, les uns s'alignent suivant les racines des chaînes birrimiennes ; la Côte d'Ivoire Centrale, approximativement le pays baoulé, en offre une abondante collection. Les autres, paraboliques, sont plus particuliers à l'Ouest du pays. Dans cette part granitique de la Côte d'Ivoire, ils représentent, vers Séguéla, les points les plus résistants de la roche, mis en saillie au cours de la longue histoire de l'érosion par décapage du reste du contexte.

Tout à fait à l'Ouest, autour de Man ou de Boundiali, un autre type de relief rompt ce schéma. Il s'agit d'un véritable pays montagneux, non seulement parce que les altitudes atteignent et dépassent enfin 1.000 mètres, mais surtout parce que les zones hautes ne sont pas de minuscules lambeaux coupés les uns d'avec

les autres par des centaines de killomètres carrés de plateaux. Ici, les montagnes ont entre elles des relations, elles participent encore d'un même bloc, divers mais cohérent. Et leur parenté est encore plus solidement cimentée par leur communauté d'origine : une génèse dans laquelle les facteurs tectoniques ont la part non pas principale mais déterminante. Elles représentent vers l'Est les dernières manifestations sensibles de cet accident majeur qui créa une dorsale de hautes terres, parallèle au rivage à 250 km. dans l'intérieur, lorsque, vers le soir du Secondaire, le vieux continent du Gondwana connut sa dislocation la plus grave.

Parmi ces paysages divers, les cours d'eau s'accommodent, comme ils le peuvent, des conditions offertes. Aucun d'eux n'est facteur d'unification, aucun ne tient ce rôle d'architecte aux œuvres harmonieuses auquel le moindre cours de géographie classique nous a accoutumés, en pays tempérés. La Côte d'Ivoire n'offre aucune originalité, en cela ; elle est parfaitement ouest-africaine.

Comme toute l'Afrique Noire, elle présente des rivières paradoxales : indolentes en amont, exubérantes à l'aval. Un fleuve n'est pas un individu, ici, et si jamais tentation d'anthropomorphisme a pu effleurer l'esprit à la contemplation de quelque artère européenne, elle ne saurait même s'esquisser en ce pays. Un fleuve éburnéen est un assemblage de tronçons indépendants, aux articulations maladroites.

Ceci est vrai surtout des grands cours d'eau : Cavally, Sassandra, Bandama, Comoé, qui s'écoulent parallèlement depuis le confins soudanais suivant des tracés méridiens. Ce parallélisme répond, en plan, au caractère que traduit pour chacun d'eux le tronçonnement dans l'ordre linéaire. Le fleuve n'a pas davantage coordonné les axes en ramifications hiérarchisées qu'il n'a unifié les différents biefs de son cours. Devant les eaux courantes de ce pays, on parle plus volontiers d'écoulement que de drainage.

Dans la zone - charnière entre les deux Côte d'Ivoire, la granitique et la schisteuse, un bassin fluvial semble infirmer ce schéma. Il n'en est rien. Les profils en long des différentes branches ou de l'ensemble demeurent disharmonieux, et les tracés, malgré leurs confluences, demeurent anarchiques. On a l'impression que deux genres de fleuves se sont rencontrés par hasard : ceux de la Côte d'Ivoire granitique occidentale, parallèles à leurs voisins de cette Côte d'Ivoire-là, et ceux de l'Est, parallèles jusqu'à la caricature au grand fleuve des pays schisteux, la Comoé. Au delà de leur point de rencontre, ils ont bien dû faire route commune jusqu'à la mer... De part et d'autre de ce fallacieux réseau du Bandama, Cavally et Sassandra d'une part, et Comoé de l'autre, s'opposent. Nés l'un et l'autre dans la dorsale liée aux tribulations du Gondwana, les premiers se bornent à glisser, tout droit, suivant la ligne de plus grande pente, sur le panneau appuyé au Sud-Est de cette dorsale. Toute en zigzags, la Comoé dévale de l'encadrement des grès primaires vers les schistes orientaux où les deux tiers de son bassin sont établis sur le plateau, entre trois et quatre cents mètres d'altitude.

Entre ces grands axes, de petits cours d'eau s'insèrent. Mieux régularisés et tout entier compris dans la zone forestière, ils ont également un régime différent de celui des grands fleuves. Très irréguliers comme eux, ils ont deux périodes de hautes eaux au lieu d'une seule. Ils vivent au rythme de la forêt et du climat forestier subéquatorial, les deux traits les plus personnels à la Côte d'Ivoire.

CLIMAT

La Côte d'Ivoire se situe en latitude entre le climat équatorial et le climat tropical. Equatoriale par certains points de son littoral, tropicale le long de sa frontière nord, elle présente toutes les nuances entre ces deux extrêmes.

Trois bandes essentielles correspondent à cette transition : ce sont, de Sud en Nord, le climat attiéen, le climat baouléen, le climat sud-soudanien.

Elle offre ainsi, à l'état parfaitement schématique, la disposition zonale suivant les latitudes qui est le trait le plus connu de la physionomie climatique de l'AOF.

Le climat attiéen se caractérise par la constance de ses fortes températures (comprises entre 24°5 et 28°7, toute l'année), par celle du degré élevé d'humidité de son atmosphère (comprise entre 77 % et 88 % toute l'année), et par la quantité relativement importante (1.500 à 2.300 mm.) de pluies étalées sur de nombreux mois (de 150 à 120 jours de pluies grossièrement répartis en deux saisons pluvieuses aux limites variables avec les années).

Le climat baouléen est plus sec (71 % d'humidité relative), une certaine amplitude s'y fait déjà sentir dans les écarts de température (minimum absolu : 14°1, maximum absolu : 39°4), les chutes de pluies sont moins abondantes (1.185 mm.) et davantage groupées (93 jours de pluie). C'est un climat subéquatorial.

Le climat sud-soudanien est encore plus sec (66 % d'humidité relative), l'harmattan y règne pendant la saison sèche, les écarts de température saisonniers ou diurnes sont déjà brutaux (minimum absolu : 10°1, maximum absolu : 41°), les pluies, violentes (1.300 mm.), tombent en une seule saison avec maximum en août.

Dans l'ordonnance de ces bandes climatiques, des perturbations locales sont apportées, créant des climats locaux : tel est le cas de la dorsale guinéo-libérienne et du massif de Man,

au nord-est du Territoire, avec leurs pluies orographiques (2.057 mm. à Man, sous la latitude de Bouaké) ; tel aussi celui de la région de Sassandra, dans le sud de la bande équatoriale et cependant aux pluies brutales (1.500 mm. en 83 jours) et aux écarts de température plus grands (minimu absolu : 14°9, maximum absolu : 36°).

Voici donc un pays qui, du point de vue climatique au moins, échappe à ces caractères bien africains, la monotonie et la massivité. Mais, bien plus qu'en cette heureuse diversité, c'est en l'existence du climat attiéen que réside son originalité en même temps qu'une bonne part de sa vocation. Ce climat a quatre saisons ne connaît aucune rigueur, L'harmattan ne visite pratiquement pas son domaine et, en pleine « saison sèche », aucun mois n'est sans pluie. Les deux saisons de pluies sont plutôt des maxima dans la courbe pluviométrique, mais non pas de ces périodes diluviales dont les dangers compensent à peine les bienfaits. La permanence de l'humidité atmosphérique d'une part, mais aussi l'alternance régulière de ces quatre saisons aux caractères opposés sans excès ont l'influence la plus heureuse sur les sols, sur la forêt, sur chacun des grands produits de l'agriculture, industrielle ou vivrière.

C'est parce qu'il est un climat attiéen, constamment chaud et humide, qu'existe la forêt dense avec ses bois précieux ou banaux, et que cette forêt est stable. C'est parce que règne cette humidité et grâce au couvert de cette forêt, que les sols sont plus profonds et ne se bowalisent qu'accidentellement. Facteurs de choix pour les cultures d'exportation, soit qu'elles réclament des sols profonds et humides, soit qu'elles craignent les coups de vent ou l'insolation trop intense, soit qu'elles profitent de toute une année, et non plus de quelques semaines, pour étaler leur cycle végétatif et leur fructification. Et c'est aussi à leur existence que les cycles culturaux traditionnels doivent de pouvoir harmonieusement se nuancer et que l'année rurale ne comporte pas de problème de « soudure » ni de temps de disette.

LES ANIMAUX DE LA COTE D'IVOIRE

La diversité zoologique de la Côte d'Ivoire dépend de plusieurs facteurs qui sont la conséquence de sa position géographique : ce pays fait partie de régions qui la débordent très largement ; il comprend du Sud au Nord, des zones horizontales plus ou moins intriquées entre elles : côtes, lagunes, forêts et savanes ; il est soumis à deux types de climat et à tous leurs intermédiaires, le climat guinéen (zone forestière) et le climat soudanais (zone de savane).

La faune de Côte d'Ivoire n'est pas indigène et telle espèce signalée de part et d'autre, au Libéria et en Gold Coast, par exemple, a de fortes chances de s'y trouver également ; mais elle n'est pas homogène, variant considérablement du Sud au Nord. Donc diversité du Sud au Nord et uniformité, du moins apparente, de l'Ouest à l'Est ; cependant, cette dernière est relativement plus grande dans les zones proches du désert que dans les zones méridionales et particulièrement dans les forêts. Le fait peut, sans doute, s'expliquer par le plus grand sédentarisme des espèces forestières. Les différences d'Ouest en Est sont moins sensibles à l'intérieur de la Côte d'Ivoire que dans l'ensemble de l'Ouest Africain, mais sont cependant réelles, qu'il s'agisse de Mammifères, d'Oiseaux, ou d'Insectes.

Schématiquement, la Zoologie de la Côte d'Ivoire est dominée par la présence de deux domaines biologiques : forêt et savane, auxquels doivent être ajoutés pour être complet : les lagunes, les eaux douces, la mer et la côte.

La vie animale forestière s'est développée en hauteur, près de la voûte ; elle est pauvre au sol, dans les sous-bois sombres où les espèces sont rarement parées de couleurs vives ; elle se concentre, d'ailleurs, en lisière et pullule dès qu'une clairière, une rivière ou un lac arrête ou ralentit la végétation. La population de la forêt est active toute l'année et présente un maximum de mouvement au moment des grandes pluies. Une visite en

forêt est presque toujours ponctuée de bruits qui font lever la tête : les singes s'enfuient en secouant les branches, les calaos et les touracos se signalent tant par leurs cris que par le souffle de leurs ailes. Plusieurs espèces de biches et d'antilopes, en général des petites espèces, peuvent être aperçues et, dans certains endroits, le voyageur a des chances d'apercevoir, sinon leurs auteurs, des traces de buffles et éléphants de forêt ou celles de potamochères ou d'hylochères. De nuit, à la lueur des lampes, on peut rencontrer genettes, civettes, mangoustes, nandinies et même panthères. Les oiseaux semblent rares, mais se manifestent dès que l'on a la patience de rester immobile, dans les clairières ou les pistes. Les serpents, bien que très nombreux, ne sont pas vus fréquemment. Quant au monde des insectes, son activité est maximum vers midi, sous le soleil chaud ; après une pluie, libellules, papillons, mouches et guêpes voltigent... Mais il se manifeste également dans les sous-bois sombres où règnent le mimétisme et la dissimulation, ainsi que sous les détritus qui jonchent le sol : blattes, fourmis, termites, iules, etc... Des exemples pittoresques pourraient être cités à tous moments ; et chaque endroit isolé des voisins par une exposition différente, parce qu'il est plus venté, plus ou moins haut dans la stratification de la forêt et des buissons, différent enfin du point de vue des plantes qui y croissent, cet endroit possède une faune particulière. En quelque sorte, chaque quart d'heure d'une promenade en forêt présente un spectacle différent, car, évidemment, le hasard des rencontres apporte une originalité renouvelée, mais aussi parce que la scène et les acteurs changent.

La vie de la savane paraît moins variée ; elle se ralentit considérablement et s'endort même dans les endroits les plus arides durant la saison sèche. Les grands animaux émigrent vers des régions où subsiste quelque humidité ; les insectes ralentissent leurs transformations ou se concentrent dans les galeries forestières

aux abords des rivières avec petits mammifères et oiseaux. Dans cette région, plus qu'en forêt, les espèces animales sont victimes des variations anormales du climat, des épizooties, et les hommes, inlassablement, y ont pourchassé les grands représentants comme l'éléphant, qui a tendance à abandonner les espaces découverts ; les feux de brousse constituent, d'autre part, un facteur des plus importants dans la variété et la répartition des espèces de savane.

En réalité, savane et forêt s'interpénètrent à leur contact, se modifient si bien qu'un grand nombre d'espèces animales passent de l'une à l'autre toute l'année ou suivant les saisons. La sensation de vie en savane dépend beaucoup de l'époque à laquelle on y passe, mais au moment le plus favorable, la saison des pluies, elle reste fixée au niveau des yeux du voyageur ou à ses pieds, à l'exception des charognards qui tournoient, ou des hérons qui passent. Parmi les grands animaux, on peut y rencontrer des antilopes cheval, des céphalophes, ou des cobs (ces derniers se déplacent jusqu'aux abords de la grande forêt) et, plus rarement, des buffles et éléphants de savane et des phacochères. Dans l'extrême Nord, le lion est toujours présent. Là où il y a des arbres, les singes vivent en groupe, les roussettes s'accrochent aux branches pendant le jour et, vers l'Ouest, dans les rochers, les cynocéphales narguent les voyageurs. De nombreux passereaux et insectes peuplent les herbes.

Sur ls pêcheries de la lagune, des cormorans, des anhinga et des aigrettes se perchent fréquemment. L'ouverture du canal de Vridi a biologiquement bouleversé une partie croissante de la lagune Ebrié : une faune disparaît, les espèces les plus fragiles sont mortes, certaines s'acclimatent, d'autres apparaissent. C'est ainsi que la pêche y révèle maintenant des poissons typiquement marins.

En mer, les pêcheurs africains et les chalutiers ramènent pour la consommation locale, de nombreuses et abondantes espèces.

Il est difficile, en quelques pages, de donner un bon aperçu de la faune d'un pays ; ce devient même une impossibilité pour les petites espèces. Signalons, parmi les grands animaux, en forêt : colobes noirs et rouges, singes verts, capucins, pains à cacheter, chimpanzés, les lemur poto ; des biches, des antilopes bongos,

guibs, situtonga, chevrotain aquatique... ; l'éléphant, le buffle, les hylochères et potamochères, de nombreux rats et écureuils, de nombreux carnassiers, civettes, mangoustes, nandinies, panthères ; l'ahua, les calaos, les touracos ; de nombreux serpents, dont le python, les vipères à cornes et les serpents de bananiers (les plus dangereux en Afrique), les najas ou cracheurs ; l'oryctérope et les pangolins. Aux abords de la lagune ou en lagune : les aigles et vautours pêcheurs, les cormorans, anhinga et aigrettes, les chauves-souris géantes ; les crocodiles, les lamantins. Dans les eaux douces : les hippopotames vrais et les nains localisés dans l'Ouest du Sassandra à la frontière du Libéria. En savane : les éléphants et buffles, le grand bubale, l'antillope cheval, les cynocéphales, le lion, les singes verts et rouges, les phacochères, les charognards...

La plupart de ces animaux ont été, et sont souvent encore, les victimes des chasseurs africains et européens ; la tendance actuelle est d'enrayer cette destruction des grandes espèces animales, alors que de grands efforts sont déployés pour lutter contre la multitude des insectes et autres petits représentants de la faune : ravageurs des plantes cultivées, destructeurs de produits entreposés et des arbres abattus (vrillettes et tarets), parasites humains ou animaux (moustiques, glossines...).

Variée au point de vue climat et végétation, la Côte d'Ivoire présente une grande diversité animale ; elle est même riche, bien que toutes les espèces animales de petite taille ne soient pas recensées. Cependant, tout au moins en ce qui concerne les grands animaux, l'action de l'homme a été néfaste : de nombreuses espèces sont en régression ; une action énergique et bienfaisante a été entreprise à l'échelle africaine pour protéger les mammifères et oiseaux les plus chassés ou les plus rares. Sont protégés intégralement : oryctéropes, chimpanzés, hippopotames nains, lamantins, chevrotains aquatiques, plusieurs vautours et l'antilope cheval; et partiellement : situtongas, bongos, céphalophes de forêts, antilope cheval, hérons garde-bœufs, aigrettes, pangolins, hippopotames, éléphants et buffles.

Un naturaliste en Côte d'Ivoire a d'énormes possibilités, il peut trouver dans tous les ordres animaux des sujets d'études, de classification, de biologie et d'écologie. Sans parler des insectes et araignées, dont l'importance et l'extension permettront toujours de trouver du nouveau, le monde des oiseaux, des petits mammifères (rongeurs, insectivores) et des reptiles est suffisamment méconnu pour tenter l'amateur d'histoire naturelle.

LA VÉGÉTATION

Vêtue, dans sa moitié méridionale, d'une grande forêt, intacte ou dégradée, partie intégrante de la vaste sylve qui s'étend du Libéria à la Gold Coast, la Côte d'Ivoire est recouverte, dans sa moitié septentrionale, d'une savane plus ou moins arborée qui se continue vers le Nord, par le Soudan, jusqu'à la limite saharienne. La forêt dense du Sud, les savanes ou forêts claires du Nord, sont des formations composites, des mosaïques de groupements végétaux divers. Sans entrer dans le détail, on peut donner une idée de ceux-ci, d'une part, en indiquant les grands facteurs écologiques qui règlent leur distribution ; d'autre part, en caractérisant les plus importants d'entre eux, ceux qui couvrent les plus vastes surfaces et sont ainsi les plus représentatifs.

La carte ci-jointe présente, de manière schématique, le mode d'interaction des facteurs édapho-climatiques essentiels et permet d'obtenir une idée au moins approximative de la répartition des groupements végétaux. Les remarques suivantes sont d'une extrême importance pour la compréhension des données biogéographiques fondamentales exprimées par cette carte.

1° Les sols formés par la décomposition des roches gréseuses et sablo-gréseuses du mio-pliocène lagunaire sont riches en éléments grossiers, pauvres en matériaux fins (limon et argile).

2° Les sols des régions granitiques et granito-gneissiques présentent, *en général*, le même caractère : faible proportion des éléments fins par rapport aux éléments quartzeux grossiers. Tou-

tefois, sur les granites dits *mélanocrates* dont les surfaces d'affleurement sont, d'ailleurs, peu étendues, la teneur du sol en éléments fins peut devenir importante.

3° Les sols du domaine précambrien (Birrimien inférieur et supérieur), formés sur des schistes ou sur des roches volcaniques anciennes, sont, au contraire des précédentes, riches en argile et relativement pauvres en éléments grossiers.

4° Du caractère plus ou moins sablonneux ou argileux d'un sol dépend son pouvoir de rétention pour l'eau : les sols riches en colloïdes argileux hydrophiles offrent une capacité en eau très supérieure à celle des sols surtout composés de grains sableux. De même, ces derniers sont, plus rapidement que les premiers, appauvris en éléments nourriciers (ions minéraux), par le lessivage sous l'action des pluies.

5° Il résulte de ces faits :

a) Que, dans les régions de même pluviosité, la végétation est toujours plus hygrophile sur sol argileux que sur sol sablonneux : un coup d'œil sur la carte montre immédiatement que, dans le vaste domaine schisteux oriental, s'étendant au nord du pays lagunaire, la forêt dense continue existe encore sur l'isohyète de 1.250 mm., alors qu'elle est trouée de petites savanes dans la région granito-gneissique occidentale, entre les isohyètes de 1.250 et 1.400 mm. On observe aussi que la branche orientale du V baoulé correspond exactement à la limite entre la forêt dense et la savane dans cette région moyenne axiale de la Côte d'Ivoire. Et le môle schisteux compris entre Bouaflé et Bouaké, bien que déjà situé dans la partie centrale, la moins pluvieuse de la Côte d'Ivoire, est encore entièrement forestier.

b) Que dans les régions de même pluviosité, les sols sont plus riches en éléments nourriciers dans les régions schisteuses que dans les régions granito gneissiques ou sablo-gréseuses. Dans la partie forestière de la Côte d'Ivoire, les zones les plus productives

en café et en cacao, correspondent aux affleurements schisteux ou éruptifs (cercles d'Agboville, de Dimbokro et d'Abengourou ; centres de production d'Oumé, dans le cercle de Gagnoa, et de Zuénoula, dans le cercle de Bouaké).

6° Le dessin des limites de pluviosité (isohyètes et lignes d'égal nombre de mois secs) n'est pas seul déterminant dans l'existence de régions climatiques d'inégale humidité. L'humidité relative de l'air intervient également et la valeur moyenne annuelle de ce facteur décroît régulièrement du Sud au Nord, indépendamment de la pluviosité (humidité relative moyenne annuelle à Bouaké : 71,6, avec une pluviosité moyenne annuelle de 1.200 mm. à peine ; à Ferkessédougou : 65,9, avec une pluviosité supérieure à 1.300 mm.).

Et voici les conséquences géobotaniques de ces faits :

Limites de la forêt. — La forêt dense est compatible avec une pluviosité moyenne annuelle au moins égale à 1.200 mm., avec trois mois secs au maximum (1). Vers cette limite extrême de son conditionnement climatique, la grande forêt se comporte différemment suivant les sols : sur les affleurements schisteux, elle reste uniformément dense ; dans les pays granito-gneissiques, elle est plus ou moins trouée de savanes incluses ; dans la pointe du V baoulé, profonde pénétration de la savane dans la forêt, le sous-sol est presque entièrement granito-gneissique (les îlots birrimiens de cette région — Orumbo-Boka — sont encore couverts par la forêt). L'existence de ces savanes infra-forestières est évidemment liée aux conditions-limites du milieu ; mais leur origine n'est cependant pas explicable de manière satisfaisante : sont-elles les vestiges d'une période plus sèche ou la conséquence d'actions humaines ? Il est impossible d'en décider ; il semble que l'on n'ait jamais, jusqu'ici, réalisé la création artificielle d'une savane dans une forêt dense.

Divers types de forêts denses. — La forêt dense n'est pas uniforme. On y distingue les groupements suivants :

1. — *Les forêts subéquatoriales* (= forêts ombrophiles ou « rain forest »). Les troncs des arbres sont engaînés d'Aracées

épiphytes (*Raphidophora africana* ; *Culcasia angolensis* et *Culcasia scandens*, ce dernier particulièrement caractéristique ; le Fougère épiphyte *Stenochlaena guineensis* abonde ; le sol est plus ou moins densément tapissé par les stolons des *Geophila* (*G. obvallata* ; *G. cordiformis* ; *G. hirsuta*). Certaines espèces, soit herbacées (*Hypolytrum africanum*), soit ligneuses (lianes : *Neuropeltis prevosteoides* ou arbres : *Lophira procera*, *Coula edulis*, *Garcinia polyantha*, *Strephonema pseudocola*, *Parinari tenuifolia* et *P. Kerstingii*, etc...), sont aussi fréquentes que caractéristiques. Les Graminées sont très peu nombreuses dans le sous-bois.

Ces forêts sont développées, *sur n'importe quel sol*, dans les régions dont la pluviosité annuelle n'est pas sensiblement inférieure à 1.800 mm. avec, au maximum, deux mois secs. *Sur les sols argileux* des régions schisteuses, ou dans des fonds de vallées humides, elles peuvent exister jusqu'à l'isohyète de 1.600 mm. et même , peut-être, au moins, au voisinage de la côte, dans des stations de climat déjà tropical, où la pluviosité atteindrait à peine 1.500 mm., avec 3 mois secs.

Il existe deux types distincts de forêts hygrophiles :

1° Sur les sols argileux, la forêt équatoriale, pleinement épanouie, est, en majeure partie, constituée par la riche association (50 espèces par 10 m2) à *Diospyros-Mapania* (*Diospyro-Mapanietum*), dont les espèces les plus caractéristiques sont : *Mapania Coriandrum*, *M. Baldwinii*, *M. Linderi*, *Diospyros gabonensis* et *Diospyros macrophylla* ; *Soyauxia floribunda*, *Drypetes Mottikoro*, *Trichomanes guineense*.

Les forêts de ce type forment d'importants massifs dans les parties de la Côte d'Ivoire soumises au climat équatorial : à l'Est, immédiatement au Nord de la contrée miopliocène des lagunes et, très probablement aussi, dans la région comprise au Nord de Tabou, entre les fleuves Cavally et Sassandra. Mais elles peuvent aussi déborder sur les régions tropicales limitrophes les plus humides, d'une part dans les aires *schisteuses* les plus proches du littoral (Nord de Grand-Lahou, par exemple, où la pluviosité peut être légèrement inférieure à 1.500 mm., avec 3 mois secs) ; d'autre part, plus à l'intérieur du pays, et sous des formes incom-

plètes plus ou moins frustes, sur des fonds vaseux au bord des marigots. Les formes dégradées de ces forêts sont des jungles très denses, jamais des clairières herbeuses.

2° *Sur sols sablonneux*, la forêt équatoriale existe à l'état d'associations moins riches (30 à 35 espèces par 10 m2), auxquelles manquent les espèces les plus caractéristiques du *Diospyro-Mapanietum*, tandis que d'autres espèces, mal représentées dans l'association précédente, sont très abondantes : telle est, en particulier, l'association à *Turraeanthus africana* et *Heisteria parvifolia* qui compose la plus grande partie des forêts de la mio-pliocène soumise aux conditions équatoriales (massif forestier Ebrié du Banco-Anguédédou), association que caractérise, en outre, la présence de certaines espèces périlagunaires, dont l'endémique *Stemmocoleus micranthus*. Les formes les plus dégradées de ces forêts sont caractérisées par l'exubérance de certaines espèces qui marquent la physionomie du pays *(Palisota hirsuta, Thaumatococcus Daniellii)*, ou des prairies herbeuses, pauvres savanes composées d'espèces tropicales peu exigeantes.

II. — *Les forêts denses tropicales* (forêts mésophiles ou « deciduous forest ») s'étendent sur toutes les régions soumises au climat tropical humide (pluviosité de 1.500 à 1.200 mm., avec 2 à 3 mois secs). Elles succèdent, dans la région médiane, et vers le Nord du pays, aux forêts équatoriales du Sud-Est et de l'Ouest. Leur limite septentrionale coïncide avec celle des forêts denses, limite plus apparente que réelle, car leur domaine déborde sur les savanes limitrophes, comme en témoigne l'existence des îlots reliques qu'elles forment dans la prairie du pays baoulé ou dans la région de Korhogo. Dans leur aire actuelle, les forêts denses tropicales, beaucoup plus étendues que les forêts équatoriales, composent la majeure partie de la forêt dense de Côte d'Ivoire.

Elles sont caractérisées par un grand nombre d'arbres, d'arbustes, de lianes ligneuses ou d'herbes, très facilement reconnaissables : le Samba *(Triplochiton scleroxylon)* et le Tulipier du Gabon *(Spathodea campanulata)* que signalent, sur son feuillage sombre, ses splendides fleurs vermillon, suffiraient à renseigner le voyageur sur la nature de la forêt qu'il traverse. Mais d'autres espèces encore, dont certaines fort sepctaculaires *(Mussaenda*

erythrophylla, Rubiacée à inflorescence écarlate ; *Thunbergia chrysops*, magnifique Acanthacée volubile dont les grandes corolles violettes à cœur jaune ne peuvent rester inaperçues) sont également caractéristiques. D'autres signes encore permettent d'identifier la forêt dense tropicale : la colonnade des grands arbres (Fromager, Iroko, Aboudikro, etc...), dont le fût droit et lisse ne porte pas d'Aracées, la présence, dans le sous-bois, d'un couvert plus ou moins dense de Graminées (*Leptaspis cochleata, Olyra latifolia, Streptogyne gerontogaea, Commelinidium nervosum*), remplaçant le tapis des *Geophila* équatoriaux.

De même que les forêts équatoriales, les forêts denses tropicales comportent des variantes qui, d'ailleurs, n'ont pas encore été définies : probablement trois groupement principaux, de moins en moins hygrophiles, de plus en plus riches en Graminées de sous-bois. Sur les sols argileux des régions schisteuses, les limites climatiques de ces groupements sont, pour les raisons déjà indiquées, plus septentrionales que sur les sols sablonneux du pays granito-gneissique.

Enfin, la forme de dégradation la plus commune des forêts denses tropicales est la savane arborée, prairie de hautes herbes avec de petits arbres isolés parmi lesquels, fréquemment se dressent les fûts droits du Rônier (*Borassus aethiopum*).

III. — *Les forêts claires et les savanes.* — Au Nord de la limite de la forêt dense règne la région monotone des savanes arborées. La marche méridionale de ce pays, en particulier ce golfe de prairies qu'est le sommet du V baoulé, profondément inséré dans la grande forêt tropicale, appartient encore au domaine de celle-ci : par suite de causes encore ignorées, la forêt dense, dont le sol et le climat premettraient la présence, n'existe plus qu'à l'état d'îlots isolés ou de galeries au bord des cours d'eau. Des espèces soudanaises, de plus en plus nombreuses à mesure qu'on s'élève vers le Nord, peuplent cette prairie.

Au Nord d'une limite qu'il n'est pas encore possible de tracer avec précision, mais sur laquelle on pourrait provisoirement situer les villes de Mankono, et de Katiola, le domaine virtuel de la

forêt tropicale humide prend fin : la pluviosité, inférieure à 1.200 mm., avec au moins 4 mois secs, l'atmosphère plus sèche, déterminent l'apparition de la forêt tropicale *subaride*, forêt claire sur un tapis de Graminées, caractérisée par une nombreuse phalange d'espèces arborescentes ou herbacées. Presque partout, d'ailleurs, les feux de brousse ont détruit cette forêt et l'ont transformée en savane arborée. Au Nord de la Côte d'Ivoire commence ainsi cet immense pays découvert subaride qui, par la Haute-Volta et le Soudan, s'étend jusqu'aux limites méridionales de la région tropicale *aride* présaharienne (Sahel).

GÉOGRAPHIE HUMAINE

Dans un pays où rien, parmi les facteurs naturels, n'était capable d'évoquer l'idée d'unité, la complexité du fait humain est extraordinaire et l'on peut dire que, par surcroît, les hommes, pendant des siècles, se sont ingéniés à multiplier les divisions.

Chaque bloc, si l'on peut tenter une telle image, n'est pas monolithique, mais essentiellement stratifié. Il y a dans chacun, des couches de toutes les transgressions humaines qui ont atteint ce pays, un peu plus de l'une, un peu plus de l'autre, suivant les cas. Tout est en nuances, comme dans le relief. Et même après avoir admis cette structure en couches successives, il faudrait distinguer des blocs ethniques, linguistiques, religieux, culturels, interférant largement entre eux.

Il est plus commode de déterminer de grands types d'après leur répartition géographique. La Côte d'Ivoire se trouve ainsi divisée en trois grands compartiments par le Bandama et approximativement le 8e parallèle.

Dans le quadrilatère défini par la frontière libérienne, la côte, le Bandama et le 8e parallèle, vivent des peuples aux différences linguistiques et raciales prononcées, mais cependant liés par bien des traits communs. La structure politique est marquée d'une sorte d'anarchie, où le concept d'état organisé fait place à un régime gérontocratique. Les genres de vie, sous une organisation patriarcale, sont essentiellement appuyés sur le travail de la terre. L'art est dominé par le masque en bois.

Légèrement inférieure à la moyenne de la Côte d'Ivoire, la densité humaine est de 6.4 habitants au kilomètre carré. Elle bénéficie des taux relativement élevés des régions de plantations modernes, autour de Gagnoa et de Divo ; mais derrière la bande littorale, relativement peuplée, le pays est un vrai désert, avec des densités parfois inférieures à l'unité et toujours à 2.

L'impact de la civilisation européenne s'y marque aujourd'hui de deux manières propres. D'une part, un certain exode de populations, temporaire ou définitif. Exode par équipes, chez les Krou du littoral, avides de voyages sur les bateaux près desquels ils s'embauchent comme « navigateurs », ou chez les Dan ou Yacouba, aisément spécialisés dans l'abattage des bois sur les chantiers forestiers de l'Est et du Centre. Exode individuel des « boys » Ouobé ou Bété. L'autre réaction au modernisme est dans le style que revêt la plantation arbustive, caractérisée par l'exiguïté des parcelles, par la notion d'appropriation totale, avec vente possible, et par l'influence encore faible de cette économie nouvelle sur le niveau de vie.

A l'Est du Bandama et au Sud du 8e parallèle, l'homogénéité des groupes est plus grande, malgré la poussière de « peuples » qui entoure le système lagunaire méridional. Là ont existé, et demeurent, des royaumes dynastiques, tandis que le régime matriarcal domine la vie familiale et sociale. Agriculteurs également, ces hommes de l'Est ont aussi été des conquérants, et dans leurs arts ils ont allié la plus grande diversité à la plus exquise finesse, sur bois ou sur or, sur ivoire ou sur métal vil ou même dans les terres cuites.

La densité moyenne y atteint ses plus fortes proportions, avec 10.6 habitants au kilomètre carré et la carte démographique y révèle deux pôles privilégiés : le bloc baoulé au Nord-Ouest, traditionnellement dense, les abords de la lagune Ebrié autour d'Abidjan, marque du modernisme.

Dans ces pays conscients d'avoir connu de solides prémices administratives, la pénétration des concepts modernes se fait de tout autre manière. L'évolution est plus marquée et pousse ses racines bien plus en profondeur. Il n'y a pas coupure, mais adaptation. Les rois demeurent, les lois de la terre sont inchangées, personne n'est propriétaire d'une plantation ni ne la vend. Mais le genre de vie et son niveau sont profondément retouchés. C'est le pays des grandes exploitations, d'où les planteurs européens sont presque totalement absents. La richesse est souvent grande, et investie. Par-dessous les toits de tôle ondulée, signe factice, et

ailleurs envié, d'évolution, il y a des salles de bain, des frigidaires et des postes de T.S.F., qui fonctionnent. Les Baoulés de la savane font exception à cette évolution et ailleurs, chez les Abbé, le retard est encore grand. Mais il est, dans l'extrême Est, des fermiers qui pourraient vivre dans les exploitations agricoles les plus modernisées d'Europe ; et cela se sait, leurs frères attardés viennent près d'eux apprendre comment l'on mène une cacaoraie et apprennent aussi leur vie.

L'exode n'existe pas, sauf vers les fonctions publiques. Les seuls déplacements qui se rencontrent sont à l'intérieur de ce domaine, ceux des travailleurs agricoles baoulé chez leurs frères de l'Est ou chez leurs cousins agni.

Au Nord du 8e parallèle, il n'est plus que des savanes. C'est un morceau, accidentellement éburnéen, de la « brousse africaine ». S'explique ainsi que cette Haute Côte d'Ivoire représente les marches de peuples plus ou moins semblables à ceux de la forêt mais tous marqués par les poussées venues du Nord ; c'est, à proprement parler, une zone de déferlement le long du domaine forestier.

La densité moyenne, avec ses 4.8 habitants au kilomètre carré, est très nettement inférieure à celle de l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

La pénétration du modernisme n'y est que sporadique, comme y sont demeurées sporadiques les empreintes venues du Nord. Et le remodelage de la société et des genres de vie s'y trouve inexistant. Les peuples paysans y cultivent là où ils ont toujours cultivé, comme ils ont cultivé, ce qu'ils ont cultivé. Seuls les Malinké du Nord-Ouest sont peut-être un peu touchés, non par quelque économie de plantation, mais par le transport : ils organisent, avec parfois leurs propres camions, la traite du riz. Les petits groupes dioulas parcourent les routes de la Côte d'Ivoire comme ils ont toujours parcouru les sentes. Mais les Lobi et surtout les Sénoufo continuent à gratter les carapaces ferrugineuses de leurs sols, fermés sur eux-mêmes et âpres au labeur suivant la loi commune aux habitants des régions difficiles.

Le problème des rapports de l'habitat et du cadre physique est partout sans objet. Le groupe humain porte en lui sa case

ou son village-type : maison agni à cour centrale, village ébrié longiforme, vaste case cylindrique des Krou du Cavally, maison gagou ou dida en couronne, petite case cylindrique des Ouobé ou des Sénoufo ; il ne l'adapte pas aux conditions locales rencontrées dans ses déplacements.

Marqué par ses héritages traditionnels, l'homme noir d'ici l'est dans les plus infimes détails : habitat comme art, techniques comme vie sociale. Et le paysannat, s'il est universel, n'a pas réussi à être le lien commun, bien au contraire, puisque son existence s'appuie sur la nécessité pour chacun d'assurer sa propre nourriture, en maintenant son intégrité.

Tout cela n'a rien de typiquement éburnéen. C'est un trait africain. Et cela s'explique, comme partout ailleurs, par l'intime connaissance de l'âme africaine. Fruit d'apports successifs laissés par chaque flot de civilisations diverses et modelés souvent par les pressions qui sont venues les battre, le monde noir éburnéen, dans l'ensemble du monde noir, n'est pas essentiellement différent en cela du monde européen.

Si la notion d'unification n'a jamais, comme en Europe, réussi à refondre ce complexe, c'est qu'en tout premier lieu interviennent des facteurs spirituels d'un type original.

On en connaît encore fort peu de chose, mais on a dépassé les temps où l'on voyait dans les civilisations noires des groupes « fétichistes » adorateurs d'idoles. Le fétiche n'est que support matériel d'un concept spirituel. Et cette multitude d'esprits, de génies et de mânes, auxquels tant d'observateurs se sont laissé prendre, ne sont presque partout que les degrés d'une pyramide dominée par un être suprême, plus ou moins incréé, plus ou moins démiurge, plus ou moins cosmique, plus ou moins oublié aussi, suivant les peuples.

Mais l'originalité des peuples noirs est dans la vision essentiellement métaphysique qu'ils ont de l'ensemble du monde et dans la distinction, peu à peu décelée, qu'ils établissent entre : le *support matériel*, le *souffle vital*, générateur du mouvement, et l'*esprit*, source de la personnalité. L'être animé possède ces trois entités, le monde inanimé - fleuves, rochers, ancêtres morts - n'en

comporte que la première et la dernière. D'où le souci constant de compter avec ces *esprits* du monde inanimé qui, n'ayant pas comme chez le vivant à s'occuper chacun à donner sa marque propre au *souffle vital*, rôdent, désœuvrés, bons et mauvais à la fois, comme le complexe spirituel de l'homme. D'où la nécessité de respecter ancêtres et choses du cadre physique et, par voie de conséquence, le maintien d'un certain état statique, la conservation d'un équilibre ontologique.

Le milieu humain de la Côte d'Ivoire s'insère ainsi dans l'Afrique Noire. S'il peut avoir quelque originalité en ce domaine, c'est peut-être par le fait qu'il représente encore une sorte de gros bloc animiste ourlé, au Nord et au Sud, par les franges pionnières de deux grandes religions étrangères.

L'Islam est à ses portes, vers le Nord, depuis le VIIIe siècle. Propagé par la force ou au hasard des relations commerciales, durant plusieurs siècles, il s'infiltre aujourd'hui peu à peu, sûrement, pacifiquement. Il a pour lui bien des facteurs heureux : polygamie, prestige de son histoire religieuse et politique, majesté des gestes, simplicité des rites, et aussi faveurs administratives. Le bloc Malinké et les communautés dioula, au Nord, sont tout entiers musulmans, mais, loin vers le Sud, son influence pénètre, le long des axes économiques, et si l'animisme demeure, tout ou partie, au fond des cœurs, le vêtement conquiert de nouvelles épaules et la prière courbe de nouveaux fronts. Il semble actuellement que 12 à 15 % de la population éburnéenne se réclame de la doctrine du Prophète.

Après quelques tentatives d'installation sur le littoral, aux XVIIe et XVIIIe siècles, le Christianisme n'a vraiment pris en mains l'évangélisation du pays qu'à l'aube du XXe siècle. Mais, à l'opposé de l'Islam, il se doit mesurer à bien des difficultés, dont les plus évidentes sont les règles de monogamie et l'adhésion totale de l'âme. Son champ d'action est plutôt appliqué à la forêt et spécialement aux grands blocs orientaux. Il compte ainsi environ 7 % de la population. Mais, comme pour l'Islam, par delà le rite et la lettre, le vieux fonds animiste demeure assez souvent, ou se réveille.

Cette persistance du legs spirituel traditionnel sous les grands courants religieux s'épanouit dans des phénomènes locaux. Le culte harriste est le type de ces métissages entre l'animisme ancestral et les spiritualités étrangères. D'inspiration chrétienne, le harrisme a informé l'âme traditionnelle dans un sens chrétien comme il a informé les données chrétiennes suivant l'essentiel des tendances noires. Il a allié la croix et la polygamie, l'office chrétien et les danses rythmées au tam-tam.

A son instar, des « religions » nouvelles se font et se défont, çà et là, dans un petit village forestier, autour d'une prophétesse ou d'un « prêtre ».

Est-ce la marque d'une recherche par l'homme noir d'une manière de joindre un élan spirituel qui lui soit propre à des élans qu'il peut considérer comme preuves de modernisme ?

HISTOIRE

1637, aux lendemains du Cid, débarquaient cinq Français sur le littoral d'un pays qui devait devenir, deux siècles et demi plus tard, la Côte d'Ivoire.

Or, à cette époque, il y avait déjà quelque deux siècles que des bateaux européens fréquentaient ces parages.

On a beaucoup bataillé sur la nationalité des premiers découvreurs : dieppois, portugais, gênois, espagnols, anglais, n'a-t-on même pas parfois prononcé le nom d'Hannon, le Carthaginois du célèbre périple ? Peu importe, en définitive, et les seuls premiers documents sérieux semblent bien être les documents portugais ; ls bons chroniqueurs français ont bien pu donner un léger coup de pouce aux caravelles dieppoises pour servir les vues africaines de Colbert.

Mais, en 1637, des compagnies commerciales françaises trafiquaient dans les mers de Guinée, imitant en cela anglais et hollandais : 1626, la Compagnie des Marchands Dieppois et Rouennais ; 1633, la Compagnie du Sénégal et de la Gambie ; 1634, la Compagnie de Saint-Malo.

C'est un bateau de cette dernière qui débarqua les cinq Français connus, cinq missionnaires, dans l'extrême Est de la Côte d'Ivoire actuelle : à Assinie. Ce furent là probablement les pionniers de l'exploration des lagunes orientales, et il vaut de souligner que les premiers pionniers qui vécurent en terre éburnéenne furent des serviteurs de l'esprit. Les commerçants interlopes, de toutes nationalités, au trafic desquels on a pu être tenté de ramener les rapports originels avec les autochtones, ne furent pas des colons, mais des passants, qui pratiquaient leur négoce « à la muette » sur le pont même de leurs bâtiments.

Malheureusement, ce premier établissement n'eut d'autre valeur que de symbole. Trois des missionnaires moururent et les deux autres, misérables, durent se retirer à Axim, en pays alors hollandais.

Cinquante années passèrent. En 1687, un nouveau religieux français, le père Cerizier, s'établissait lui aussi à Assinie où il devait mourir à son tour, après quelques années de ministère. Vinrent prendre sa place, en 1700, deux autres missionnaires, accompagnés, cette fois-ci, de trente hommes et deux officiers qui devaient représenter le royaume de France en terre d'Assinie, juste courtoisie diplomatique puisque treize années durant, de 1687 à 1700, le premier boursier indigène de la Côte d'Ivoire : le jeune Anabia, joua en France, à tort ou à raison, le rôle de prince héritier du royaume d'Assinie, fut éduqué à la Cour, baptisé par Bossuet, parrainé par Louis XIV en personne, instruit au métier des armes, et pourvu d'une pension de douze mille livres et du grade de capitaine dans un régiment de mousquetaires.

Si cet Anabia fut probablement un joyeux farceur, son aventure a du moins le mérite de mettre en lumière ces traits du caractère français, qui sont de tous les temps : le goût de l'exotisme allié à une réelle méconnaissance de la réalité géographique... mais aussi un instinctif souci de partager, en toute candeur à l'occasion, le meilleur de son patrimoine moral avec tout homme de bonne volonté.

De tout le XVIIIe, peu d'échos nous sont parvenus de la *Côte des Dents*, *Côte de l'Or*, ou *Côte des Graines*, encore subdivisée en *Côte des Malgens* et *Côte des Bonnes Gens* et qui fut ce littoral éburnéen au nom indécis parce qu'il n'était le littoral d'aucun pays. Les soucis de l'Europe étaient alors ailleurs. Se termine ainsi peu à peu la première période, celle de la découverte, celle aussi des intitiatives essentiellement privées, marquées des aspects complexes de la nature humaine : trafic de l'or, du morphil (ivoire), des épices, des esclaves, d'une part ; service de l'homme, d'une autre.

Durant ce temps, que se passait-il derrière cette façade maritime à peine entrevue ?

Il est difficile de l'imaginer et il sera probablement toujours impossible de le préciser, Louis XIV avait ses Racine et ses Mansard pour inscrire son histoire sur papier ou dans la pierre. Aniaba, chez lui, n'eut pas les siens. Et le pays d'Aniaba appartenait à l'un des groupes les plus avancés en civilisation.

Les seuls mocuments matériels, ici, sont documents préhistoriques. Le sol livre çà et là des outils de pierre polie, minuscules hachettes ou, au contraire, immenses haches d'apparat. En forêt actuellement inhabitée, on rencontre parfois, gravées dans les seuils des rivières, des cuvettes de polissage qui ont bien pu servir à façonner ces outils. En Basse-Côte forestière, là où personne ne conserve le souvenir d'une industrie du fer,des crassiers se mêlent quelquefois aux roches ferrugineuses.

Mais quand régna la préhistoire de ces pays sans histoire ?

Et où, en ces régions aux peuplades émiettées et diverses ?

On a parlé de Pygmées, comme premiers occupants de la Côte d'Ivoire, mais la question est encore tout entière ouverte. Ce qu'on peut affirmer, c'est que cette région marginale de l'Afrique Noire a subi maintes transgressions humaines, que certaines ont peut-être laissé des témoins quelque peu intacts, et que la majorité se sont bornées à déposer une couche nouvelle sur les couches préexistantes. Venues des mondes bantou, soudanais, saharien ou éthiopien, elles sont ainsi parvenues à individualiser trois grands groupes.

Au Nord, dans les pays de savanes, des peuples de paysans vivent paradoxalement sur les terres les plus ingrates du territoire. D'appartenance paléonigritique, ils semblent bien le type des refoulés, installés là d'où les conquérants ne seront pas tentés de les chasser par cupidité. Sénoufo et Lobi, essentiellement animistes, ils ont subi les pressions venues des mondes guerriers du Soudan et du Fouta proches et ont assisté à l'installation des Mandés et des Dioulas islamisés, commerçants ou batailleurs.

La moitié occidentale de la région forestière semble un autre bastion, une zone de refuge, partiellement au moins,. Les dominantes ouest-africaines anciennes (bantou?) et paléonigritiques, davantage marquées chez les Dida et les Gagou, un peu moins chez les Bété et les Bakoué, se combinent marginalement

avec des interférences néo-soudanaises, chez les Guéré, les Dan, les Ouobé et les Gouro.

Dans la forêt orientale et dans la savane médiane, sont établis des peuples à caractères essentiellement néo-soudanais. Venant de pays tropicaux, ils se sont accommodés de paysages divers : savane, marges frontières, forêt dense, lagunes, côte et, tout en subissant l'empreinte paléonigritique des premiers occupants, dont les Gan sont peut-être la plus typique relique, ils ont essentiellement conservé leurs traits propres. Néo-soudanais, avec sans doute des séquelles paléoméditerranéennes et peut-être éthiopiennes, ce grand courant oriental a laissé en Côte d'Ivoire les lagunaires ou Koua - Ehoutilé, Abouré, Ebrié, Alladian, Attié, Abé - et les grands groupes baoulé, agni et zéma, de plus en plus proches du foyer Achanti plus proprement néo-soudanais.

Quant à jalonner par des dates l'histoire des diverses mises en place, il n'y faut pas songer. Tout au plus peut-on, dans chaque groupe, distinguer avec quelques chances d'exactitude un ordre d'arrivée.

On peut proposer peut-être d'une manière extrêmement grossière, une période comprise entre le XIVe et le début du XIXe siècle pour la longue suite des pulsations qui ont déposé ou refoulé les divers blocs là où nous les voyons aujourd'hui. C'est ainsi que venant de l'Est, les Mandé s'insinuèrent très tôt à travers les pays Sénoufo, constituèrent vers le Nord-Ouest un bloc d'où à leur tour déferlèrent des poussées locales en direction du du Sud-Est, vers Bondoukou, et du Sud, vers les pays Gouro ou Yacouba ; ainsi que les Krou vinrent de l'Ouest, quelque part dans l'actuel Libéria, avant de se fixer sur la côte occidentale : ainsi que vinrent de l'Est les lagunaires, à l'exception des Adjioukro, arrivés de l'Ouest.

Il n'est que le bloc oriental, politiquement mieux organisé et plus tôt en contact avec l'Europe, qui puisse nous fournir les éléments d'une chronologie approximative.

Lorsque débarquèrent les cinq missionnaires, en 1637, à Assinie, les Ehoutilé, premiers occupants connus en lagunes orientales, venaient de recevoir de l'Est une première vague d'émi-

grants. Tout au Nord, vers Bondoukou et Bouna, d'autres groupes qui avaient déjà commencé à s'infiltrer de l'Est depuis la fin du XVe siècle : les Abron, du groupe Achanti, consolidaient leur domination.

Le père Cerizier, en 1687, suivit de peu à Assinie la deuxième vague orientale : les Issinois, qui s'installèrent près de la mer, au pays d'Issiny, ou Assinie.

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, la pression s'accentua. Ce fut le temps des grandes invasions Achanti. Vers 1700, les Agni de l'Assikasso, probablement d'origine appolonienne, s'établissent au Sud des pays Abron de Bondoukou. Vers 1725, les Agni du Sanwi quittent le bloc achanti et se dirigent vers les territoires des Abouré et des Ehoutilé, au Nord d'Assinie, qu'ils passent le reste du XVIIIe siècle à conquérir. Avec eux, étaient venus d'autres Agni qui se fixèrent au Nord, dans le N'dénié (Indénié) vers 1740, ou plus à l'Ouest, dans le Moronou. Un bloc, les Baoulé, se différencia plus complètement et, sous la direction d'une reine célèbre, Abla Pokou, gagna le centre de la Côte d'Ivoire future, vers 1750, où ils établirent un solide royaume et poussèrent presque jusqu'à la mer, le long du fleuve Bandama.

Par la suite, jusqu'aux grandes razzias venues du Nord vers les temps de Samory, les mouvements ne sont plus que sortes de jeux de coudes, purement locaux, de tribus parmi d'autres tribus qui les gênent un peu ou dont la faiblesse excite des convoitises.

Replié sur son groupe souvent infime et sur son passé, en un équilibre statique, accroché à son économie strictement fermée, comme il l'est à son patrimoine traditionnel ou métaphysique, l'homme ignore ses voisins et multiplie à l'infini le compartimentage de cette terre à l'intérieur de laquelle les rapports ne sont guère que palabres ou guérillas.

Or, pendant que se cristallisaient ces tendances ontologiques et que tournaient en rond entre leurs cloisons étanches, avec des heurts parfois, les civilisations africaines, l'Europe atteignait à une deuxième période d'entreprises lointaines.

Elle s'affirma après 1815. La nécessité de veiller à l'application de la suppression, enfin intervenue, de la traite des esclaves, mit des marins en contacts suivis avec les littoraux du Golfe de Guinée. De cette époque datent les travaux hydrographiques le long des côtes et la reprise des relations avec le Sud-Est éburnéen. Entre 1830 et 1850, l'amiral Bouet-Villaumez multiplia les croisières et, en 1843, l'un de ses collaborateurs : Fleuriot de Langle passait un premier traité avec le royaume agni de Krinjabo. Dans les deux années qui suivirent, cette initiative fit tache et les traités se multiplièrent le long de la côte : Bassam, Jacqueville, Fresco, Sassandra, puis, plus tard, Dabou, Lahou, San Pédro et Bereby. C'est à cette époque que Faidherbe commence sa carrière coloniale en construisant le poste de Dabou, sur la lagune Ebrié.

Dans ces postes, des maisons de commerce se fixent : les Régis, de Marseille, à Bassam et Assinie, Verdier ensuite, à partir de 1858...

C'est en effet une ère des « factoreries » qui s'ouvre, mais autre chose encore. Le 20 octobre 1844, d'Assinie, P. Boyer, « commandant les postes de la Côte de l'Or », écrit à Gorée, parlant de l'agent de la maison Régis : « Il ne calcule, lui, que les chances qu'il peut avoir d'acquérir de prompts bénéfices pour s'en aller quand ils se seront élevés à un certain chiffre et cela dans trois ou quatre ans seulement peut-être.Je dois naturellement juger dans une autre vue... ». C'est dans cette autre vue que jugea Verdier, commerçant lui aussi au début, puis résident de France. Verdier et son équipe, La Brétignère et Treich-Laplène, qui semblent avoir eu une vision prophétique des problèmes et des destins de la Côte d'Ivoire, en ouvrant la question du drainage par les explorations vers les confins soudanais à travers la forêt, en créant à Elima la première école, en abattant le premier acajou, en introduisant la culture arbustive avec les plantations de café d'Elima, en faisant accéder les populations de l'intérieur à la vie économique par ces traités qui ruinaient le monopole exercé par ceux de la côte dans le commerce avec les bateaux.

Désormais, la route était tracée ; du Nord, de la voie longtemps privilégiée du Sénégal-Niger, arrivait le 20 mars 1889,

le capitaine Binger ; la Côte d'Ivoire pouvait naître par décret de 1893.

Et la route fut suivie, étape après étape. Jusqu'en 1915, ce fut la recherche du drainage : il fallait pour qu'il vive, donner des artères à ce grand organisme rectangulaire, surimposé à des hommes qui n'avaient jamais songé à se sentir d'un même corps.

L'année même de la naissance de la Côte d'Ivoire, le capitaine Marchand sillonne le cœur du pays, à la recherche d'une voie entre les pays soudanais et la côte. Puis le lieutenant Baud étudie un tracé plus oriental, à travers l'Indénié. Marchand passa trois ans à courir forêt et savane. Avant lui, déjà, d'autres avaient suivi les traces de Treich-Laplène et de Binger, en cherchant à vaincre la forêt : Arago, de Segonzac, Quiquerez, de Tavernost, Armand, Papillon, Voituret, Ménard, Monnier. Beaucoup d'autres encore continuèrent après lui la lutte contre l'inquiétant mur végétal : Pobéguin à l'Ouest, Monteil au Centre, Clozel à l'Est, puis les Thomann, les Eysséric, les Hostains et les d'Ollone.

Autour de 1900, les grandes explorations essentielles sont effectuées, on s'emploie à prolonger les voies fluviales au delà de leur limite de navigabilité par l'aménagement des pistes indigènes, cependant que le gouverneur Clozel cherche à perfectionner le réseau lagunaire en étudiant les tracés des canaux de jonction et que les premiers fruits des missions Houdaille-Crosson Duplessis-Thomasset se traduisent par la mise en chantier de la voie ferrée transforestière.

En 1915, dans un pays où la pacification terminée allait permettre la liberté des échanges et la mise en valeur, tout le nord est sillonné d'un réseau routier qui dessert chaque chef-lieu de cercle ; le franchissement de la forêt est essentiellement assuré, outre les routes des vallées de la Comoé et de la Sassandra, par la voie ferrée qui depuis trois ans atteint Bouaké, au cœur de la savane baoulé, et s'ouvre à Abidjan, près du Wharf construit en 1901 à Grand-Bassam.

Dans le même temps, à l'économie de cueillette du XIXe siècle : or, ivoire, huile de palme puis caoutchouc, venait s'ajouter une exploitation plus méthodique des richesses naturelles, qui réclamait une plus profonde pénétration dans le pays et qui, elle aussi, contribuait à ouvrir la forêt au peuplement et à la culture : ce fut l'exploitation des bois, qui atteignit 42.000 tonnes en 1915.

Les routes s'allongent jusqu'à 15.000 km. et accueillent le trafic automobile, plus rapide et plus pondéreux ; le rail, lui aussi, s'étire vers le Nord ; deux nouveaux wharfs sont créés.

Les formes premières de l'économie : huile de palme et bois, loin d'être oubliées se développent, l'exploitation forestière s'étend peu à peu à des essences nouvelles et son trafic atteint 138.000 tonnes à la veille de la crise mondiale.

Mais à la Côte d'Ivoire se révèlent d'autres vocations que semblent avoir pressenti les pionniers de l'équipe Verdier. Et c'est la culture arbustive et fruitière : le cacao qui, à l'instigation du Pr. Chevalier, se manifeste sur le marché d'exportation vers 1920 et domine l'économie éburnéenne quand éclate la dernière guerre ; puis le café dont les gros tonnages suivent ceux du cacao avec un décalage de dix années ; la banane, enfin ; l'ananas qui s'annonce... De la traite, de la cueillette, de l'exploitation des richesse naturelles seules, la Côte d'Ivoire est parvenue à un stade de création.

Or il n'est pas que des routes, et de gros tonnages de cacao, de café, de bananes, il n'est pas que des villes et un port à avoir été créés en Côte d'Ivoire... il est aussi toute cette accession progressive offerte à chaque homme de bonne volonté vers une juste part à la richesse économique collective, à l'hygiène, au savoir qui doit pouvoir être non un déracinement mais un élargissement des concepts à la mesure des problèmes d'aujourd'hui qui sont du monde, c'est-à-dire, en définitive, de l'Homme total.

LA VIE
DE LA COTE D'IVOIRE

L'ÉCONOMIE

Pays de deux millions d'habitants, couvrant une superficie de 315.000 km2, la Côte d'Ivoire, dont le Gouvernement fut organisé en 1893, et la pacification achevée seulement vers 1913, connaît aujourd'hui une activité économique intense qui la place au premier rang des Territoires composant l'Afrique Occidentale Française.

L'introduction des cultures dites « industrielles », c'est-à-dire faites pour l'exportation, a décidé en fait du destin économique de la Côte d'Ivoire, qui n'avait jusque-là pratiqué que des formes d'économie primitive, limitée au troc des produits vivriers. En 1912 l'Administration prenait les premières mesures destinées à développer la culture du cacao, dont les essais remontaient déjà à quelques années ; mais on peut dire que c'est en 1919, après une période de tâtonnement due à la grande guerre, que l'autochtone s'intéresse vraiment à cette source nouvelle de richesse et comprend tout le parti qu'il peut en tirer. Dès lors la transformation du pays va se poursuivre à une cadence accélérée et cette région qui avait fait partie de la « Côte des esclaves », où, dès le XVe siècle, les Portugais avaient établi des comptoirs pour la traite (notamment à Sassandra et à côté de Grand-Lahou), va rejeter des formes traditionnelles de vie auxquelles elle était attachée depuis des siècles. A son tour la culture du café faisait son apparition et en 1931 prenait une extension considérable. Alors, comme le note l'Administrateur Lefèvre dans son ouvrage « Cacao et Café, cultures révolutionnaires », l'organisation même

de la Société Noire va être bouleversée « car, avec l'introduction du cacao et du café », la propriété et la servitude foncière sont nées en forêt, et « en même temps qu'il devient propriétaire, le planteur devient aussi fermier » ... « il fonde la propriété individuelle du sol, la ferme isolée et la famille conjugale, il est l'artisan inconscient d'une grande révolution économique et sociale ». D'autres cultures viendront plus tard compléter la gamme des produits agricoles de la Côte d'Ivoire ; c'est ainsi qu'en 1934 la culture de la banane prendra son essor et qu'en 1949 l'ananas fera son apparition. Mais il faut indiquer que ces cultures fruitières sont surtout le fait de planteurs européens.

En outre à partir de cette dernière date un autre phénomène, non moins important, fait son apparition : grâce aux fonds considérables mis à la disposition du Territoire au titre du plan d'équipement, grâce aussi à l'initiative privée qui a justement et rapidement évalué le potentiel économique de la Côte d'Ivoire, le pays marche rapidement sur le chemin de l'industrialisation. Il est encore difficile et sans doute prématuré de vouloir évaluer les conséquences de ce phénomène ; Mais il est d'ores et déjà permis de penser que son existence pèsera d'un poids singulier sur l'avenir économique de la Côte d'Ivoire.

Avant de dresser l'inventaire des ressources agricoles de la Côte d'Ivoire, il convient d'indiquer que le pays peut être grossièrement séparé en deux régions géographiques, selon une ligne idéale qui suivrait à peu près le 8e parallèle. Au nord de cette ligne se trouvent les savanes clairsemées où le climat et la nature des sols rendent moins aisé le travail du paysan autochtone. Au contraire on trouve au sud une savane plus fournie qui ménage la transition jusqu'à la forêt dense et où l'importance des précipitations permet au cultivateur indigène de tirer du sol enrichi par l'humus une aisance qui étonnera parfois. Dans cette seconde région se situe naturellement le foyer de la prospérité du Territoire, prospérité assise, ainsi qu'on l'a vu, sur le développement des cultures d'exportation.

Les cultures vivrières occupent cependant une place importante dans l'économie de la Côte d'Ivoire ; à un certain moment il a fallu lutter contre une tendance de l'indigène à les délaisser pour les cultures industrielles, plus rémunératrices. Cette tendance a pu être renversée à la suite des efforts exercés par l'Administration et, à l'heure actuelle, la production permet de faire face aux besoins de la consommation locale. Voici les chiffres atteints en 1952 pour les principales cultures :

Maïs	41.000 T.	Banane Plantain	477.000 T.
Igname	1.144.000 T.	Manioc	528.000 T.
Riz paddy ..	143.000 T.		

En ce qui concerne les deux grandes cultures d'exportation (cacao et café), ont peut d'abord faire deux observations intéressantes :

— en premier lieu ces cultures sont dans la proportion de 90 à 95 % le fait des planteurs autochtones ;

— en second lieu la production a connu un fléchissement très net dans la période d'après guerre qui correspond à la crise de croissance politique observée dans tous les Territoires d'Outre-Mer.

Café et cacao constituent aujourd'hui la base de l'économie du Territoire puisqu'ils occupent les deux premiers postes à l'exportation ;

En 1952, le café vient en tête avec 64.000 tonnes pour une valeur de 10.169 millions CFA tandis que le cacao, avec 50.000 tonnes, représente une valeur de 6.172 millions CFA. La culture simultanée de ces deux produits assure à l'économie de la Côte d'Ivoire « un équilibre solide et permanent » car ils sont inversement affectés par le jeu des conditions de production comme par celui des cours mondiaux.

Pour maintenir et développer la production, les divers services techniques intéressés disposent de moyens matériels modernes et des ressources provenant d'une ristourne d'un tiers sur les droits de sortie, ressources qui forment ce qu'il est convenu d'appeler

les Fonds Café et Cacao. Grâce à ces comptes hors budget, abondamment et régulièrement approvisionnés, d'importants programmes sont chaque année mis sur pied qui visent soit à l'amélioration des méthodes culturales soit à la vulgarisation agricole, soit à l'entretien ou au développement du réseau de pistes et de routes des régions de production, soit encore à faciliter la commercialisation des produits.

D'autres cultures d'exportation se sont récemment développées : ce sont principalement la banane ou l'ananas dans le sud et, dans une moindre mesure, le coton dans le nord. Pour ce qui est de la banane, la production, qui était tombée de 12.200 T. en 1938 à 1.000 T. en 1946, est remontée à près de 18.000 T. en 1952 et représente une valeur de 320 millions CFA à l'exportation. L'ananas de son côté, est en pleine progression (de 232 T. en 1949 à 841 T. en 1952) ; il n'est pas exporté frais mais transformé sur place en conserves de jus ou tranches qui trouvent peu à peu leur débouché sur les marchés de l'Union Française. Enfin la production de coton, qui fait l'objet de diverses mesures d'encouragement, a atteint 3.000 T. en 1952.

Les ressources forestières de la Côte d'Ivoire méritent d'être mentionnées à part, en raison de la place qu'elles occupent dans le Commerce Extérieur du Territoire (troisième poste des exportations, soit en 1952 : 76.000 T. d'une valeur de 619 millions CFA) encore qu'il y ait lieu d'enregistrer, par rapport à 1951 (130.000 T. d'une valeur de 1.057 millions CFA), une baisse très sensible des exportations. En effet, la Côte d'Ivoire souffre durement depuis 1952 de la concurrence qui est née du développement considérable de la production des régions voisines de l'Afrique Occidentale et Centrale (Nigéria, Gold Coast, Cameroun, Gabon, Congo Belge). A cette époque, en effet, l'Angleterre, jusque-là son principal client, a cessé complètement ses achats, créant dans ce secteur de l'économie une situation difficile. Pour lutter de façon efficace contre cet état de choses, diverses mesures sont intervenues et l'exportation des bois a repris un rythme normal dès les premiers mois de l'année 1953.

Le phénomène d'industrialisation du Territoire dont il a été question plus haut doit être maintenant examiné. En dehors des répercussions qu'il est susceptible d'avoir sur le plan social (notamment de l'attrait que l'usine peut exercer sur les populations de la Région Nord dont le potentiel agricole limité a déjà été signalé) il amorce sans nul doute une nouvelle phase de la vie économique de la Côte d'Ivoire en diversifiant les activités productrices et en libérant peu à peu le pays de différentes sujétions qui pesaient sur son ravitaillement en produits dont l'importation impliquait la sortie de devises rares. Dans ce domaine, il apparaît que la Côte d'Ivoire a résolument pris la tête en Afrique Occidentale Française et que les résultats déjà obtenus sont importants. Comme on l'a noté, l'apport des crédits FIDES dès 1945 et, depuis une époque un peu plus récente, l'afflux de capitaux privés sont à l'origine des transformations en cours.

Parmi les divers établissements industriels actuellement en activité dans le Territoire on distinguera trois catégories principales :

A. — La première groupe les usines qui se consacrent au traitement des produits du crû avant leur exportation : huileries de palme (d'une capacité annuelle de 6.000 T. d'huile), conserveries d'ananas (capacité annuelle : 840 T.) dont la production pourrait être triplée en quelques années, usine de fabrication du beurre de cacao (capacité : 1.000 T. par an, susceptible d'être rapidement doublée), scieries pour le déroulage du bois et la fabrication du contre-plaqué.

B. — Le deuxième rassemble les entreprises qui travaillent sur place certains produits bruts importés : usine de fûts métalliques (150.000 unités par an), brasseries (100.000 hectolitres de bière par an), fabrique de glace (20.000 T. par an) et panification industrielle (30.000 pains par jour).

C. — La troisième réunit les établissements qui assurent la transformation en produits finis (jusqu'alors importés) de matières

premières tirées du Territoire : savonneries traitant l'huile de palme (capacité : 6.000 T. filature et tissage de Bouaké (capacité : 400 T. de fils et 150 T. de tissus), ficelleries traitant le sisal (capacité : 400 T.), régie industrielle de la cellulose (capacité : 6.000 T., production 1952 : 2.000 T.) et scieries (d'une capacité totale de 50.000 m3).

Les usines, à l'exception des scieries et du centre industriel de Bouaké, sont groupées autour d'Abidjan, ce qui facilite leur approvisionnement en matières premières et l'évacuation de leur production. Comme toutes les industries naissantes, l'industrie de la Côte d'Ivoire se heurte à la concurrence des produits importés (métropolitains ou étrangers) de réputation établie de longue date. Le Gouvernement local pratique donc à son égard une politique de soutien qui doit lui permettre de s'affirmer dans les années à venir ; toutefois cette politique ne comporte pas de mesures protectionnistes. L'avenir montrera si le Territoire peut passer du stade d'une économie purement agricole à celui d'une économie différenciée, multiple, du type complexe.

Il est admis que le développement économique d'un pays neuf est fonction de la mise en place de grands axes de communication au moyen desquels est acheminé le matériel d'équipement et sont évacués ses principaux produits. En ce domaine la Côte d'Ivoire fournit actuellement un gros effort qui, à son terme, doit lui permettre de disposer de moyens de communication modernes et appropriés aux besoins de son économie en plein effort.

Pour communiquer avec l'extérieur elle disposera, dès 1954, du port d'Abidjan, dont les quais sont en construction après le percement du cordon littoral et l'achèvement du canal de Vridi. Les opérations de chargement et déchargement des navires se font dès à présent dans les eaux calmes de la lagune et s'en trouvent facilitées d'autant. En 1952, le tonnage manipulé dans le port d'Abidjan s'établissait comme suit :

Importations	405.347 T.
Exportations	263.947 T.

Les voies ferrées.

Le réseau ferré de la Côte d'Ivoire est composé de la voie de pénétration connue sous le nom d'Abidjan-Niger, d'une longueur totale de 834 km. Le trafic voyageurs et marchandises est en nette progression depuis 1939, en raison des améliorations apportées au matériel en service (76 millions de voyageurs-kilomètres en 1939 contre 167 millions en 1952 et 60 millions de tonnes-kilomètres en 1939 contre 115 millions en 1952). L'aménagement du tronçon Abidjan-Bouaké est prévu, afin de faire face aux exigences d'un mouvement de marchandises sans cesse accru.

Les routes.

Quant au réseau routier, il a bénéficié, depuis quelques années, de l'apport appréciable des ressources du FIDES et des Fonds Café et Cacao, grâce auxquelles il a été possible de poursuivre une politique de construction et d'entretien des pistes en région cacaoyère et de réaliser l'aménagement de deux axes lourds d'évacuation : la route du café (Man-Gagnoa) dans l'ouest du Territoire, commencée en 1953, et la route du cacao (Abidjan-Abengourou), commencée en 1951. D'autres travaux routiers doivent figurer au nouveau plan quadriennal d'équipement et le Territoire compte actuellement près de 3.000 km. de routes en bon état d'utilisation, dont 180 sont bitumés, en dehors des pistes secondaires. La création récente d'un Fonds Routier alimenté par une taxe sur l'essence doit permettre d'accentuer encore l'effort de modernisation du réseau.

Les voies navigables.

Le système fluviolagunaire de la Basse Côte d'Ivoire étend sur 320 km d'Ouest en Est, de 2°51' à 5°37' long. W. un chapelet de lagunes grossièrement parallèle à une côte marine rectiligne sans aucun abri naturel, sur laquelle embarquements et débarquements sont difficiles et dangereux à cause de la barre.

En lagune, les fonds sont suffisants dans l'ensemble à une navigation fluviale pour des remorqueurs et chalands ne dépassant pas 1 m. 50 de tirant d'eau, ce qui autorise des unités d'une centaine de tonnes.

Aucun des fleuves de Côte d'Ivoire n'est navigable sur plus de 70 km. (Bandama), mais ils forment cependant des ramifications de drainage Nord-Sud d'environ 250 km. au total, qui pourraient desservir des exploitations nouvelles en nombre pratiquement illimité.

Au point de vue forestier, la zone desservie est beaucoup plus importante : tous ces fleuves sont flottables, en crue, bien au delà de la partie navigable et totalisent alors près de 600 km. sans compter leurs affluents.

Ils permettraient pratiquement de faire « descendre » les bois d'un bon tiers des forêts exploitables de la Côte d'Ivoire.

En résumé, le système fluviolagunaire est loin d'être exploité comme il devrait l'être.

L'ouverture projetée du canal d'Assinie, reliant l'importante lagune Aby au réseau central, ainsi que celle du canal de Fresco, font espérer que, dans un proche avenir, les voies d'eau joueront enfin un rôle important dans les transports en Côte d'Ivoire.

Les transports aériens.

Derniers venus parmi les moyens de communication, les transports aériens occupent désormais une place importante et sans cesse croissante dans la vie économique de la Côte d'Ivoire qui est, depuis quelques mois, reliée à Dakar et à Paris par avion commercial à réaction. En outre, le Territoire est desservi par des lignes aériennes régulières le reliant aux principaux centres de l'Afrique Occidentale. On indiquera, à titre documentaire, que le mouvement des appareils est passé de 620 unités en 1950 à 1.270 en 1952, tandis que le chiffre des passagers faisait plus que de doubler dans le même laps de temps.

Si l'on admet que les statistiques du commerce extérieur sont le meilleur indice de la santé économique d'un pays, un simple coup d'œil sur celles de la Côte d'Ivoire suffirait à rassurer ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont des craintes quant au futur. La représentation graphique de ces chiffres prend en effet la forme d'une courbe ascendante, qu'il s'agisse du tonnage ou de la valeur. En tonnage, la progression continue que l'on

observe depuis 1946 est la suivante (importations et exportations réunies) :

1946 : 168.134 T.	1950 : 516.907 T.
1948 : 330.483 T.	1952 : 695.724 T.

Ici les importations l'emportent sur les exportations, ce qui est normal pour un pays neuf, en voie d'équipement, qui doit acheter au dehors le matétriel lourd indispensable à la mise en place de l'infrastructure moderne. En valeur, au contraire, l'examen de la balance commerciale du pays révèle un solde constamment créditeur depuis l'année 1947, qui est celle de la reprise économique. Voici les chiffres :

1946 : — 14 millions C.F.A ;
1950 : + 3.092 millions C.F.A. ;
1951 : + 2.109 millions C.F.A. ;
1952 : + 3.260 millions C.F.A.

En ce qui concerne les importations, on remarquera que les augmentations de tonnage intéressent surtout les matériaux de construction et le ciment, ce qui souligne une fois de plus l'effort d'équipement du Territoire. Par ordre d'importance, les tissus de coton, les machines, les fers et aciers, les véhicules divers, l'outillage, les ciments et le vin sont les marchandises qui représentent la plus forte valeur à l'importation (à eux seuls, les tissus de coton atteignent près de 10 % de la valeur totale des importations). S'agissant des exportations, on a déjà noté que les deux premières places, en valeur, revenaient au café et au cacao, suivis par les bois et les bananes. Rappelons ici brièvement les chiffres de 1952 :

Café : 10.169 M. CFA	Bois : 619 M. CFA
Cacao : 6.172 M. CFA	Bananes : 320 M. CFA

L'examen des statistiques montre que, en tonnage comme en valeur, la part la plus importante du commerce extérieur se fait avec la Métropole et les autres pays de l'Union Française ; c'est ainsi qu'en 1950 et 1951 le pourcentage des importations en provenance de la Métropole s'est élevé à 63 %, tandis que celui des exportations à destination des pays de la zone franc atteignait 61 %. Pour ce qui est du commerce avec l'étranger, on relève que les principaux fournisseurs étaient en 1952 (par ordre d'impor-

tance) : la Hollande, ainsi que les Indes et Antilles Néerlandaises, l'Angleterre et les autres pays du Commonwealth, les Etats-Unis, la Belgique et l'Allemagne, tandis que les principaux clients se classaient comme suit : Hollande, Etats-Unis, Allemagne, Suède et Angleterre.

La progression constante du volume des importations et exportations qu'accompagne le maintien du solde créditeur de la balance commerciale indique la vitalité d'un Territoire qui, tout en poursuivant un gros effort d'équipement (avec l'aide financière de la Métropole, il est vrai), développe et diversifie ses productions qui se placent en relativement bonne position sur le marché mondial. Quand on saura, en outre, que la part de la Côte d'Ivoire dans le commerce global de l'AOF est, pour les exportations, passée en deux ans (1949-1951) de 37 à 48 %, on sera mieux en état de mesurer le rythme d'un progrès qui ouvre à l'économie du Territoire de brillantes perspectives d'avenir et contribuera à l'élévation du niveau de vie de la population toute entière.

LE SERVICE DE SANTÉ ET SON ÉVOLUTION

En 1843, la fondation d'Assinie consacre l'installation définitive des Français en Côte d'Ivoire.

Dès ce moment, un premier élément de Service Sanitaire est mis en place par la construction de baraques en planches autour de la maison du Commandant de Poste. C'est dans ces baraques que le premier chirurgien en service dans ce pays va installer sont hôpital. Le premier Poste d'Assistance Médicale fonctionne sur le Territoire.

Cette première tentative suit les fluctuations locales. Son installation est aussi précaire que celle des éléments militaires ou commerciaux qui cherchent à s'implanter dans le pays.

Après l'organisation de la Côte d'Ivoire en Territoire Autonome en 1893, le Service de Santé Local est officiellement créé, et va commencer à étendre son action en même temps que se fera la pénétration.

En 1896, trois officiers de Santé en service en Côte d'Ivoire essaient d'étendre leur action jusqu'à l'extrême limite de leurs possibilités, « malgré l'absence d'organisation hospitalière et de formation régulière ».

Très vite, on reconnaît la nécessité de former du personnel autochtone. Le travail en est facilté, et les soins apportés par l'intermédiaire d'infirmiers de leur race sont acceptés de meilleur gré par les habitants.

Ces infirmiers se déplacent plus facilement, pour étendre progressivement une action prophylactique contre la variole qui, à cette époque, est redoutable.

Ce corps d'infirmiers est créé en 1901. Après six mois de stage, ils sont envoyés dans les postes pour aider les médecins, ou sont lancés seuls pour accomplir des tournées de vaccination et, à l'occasion, donner des soins élémentaires.

En 1904, les indigents sont admis aux soins gratuits, et 13 infirmiers sont en service.

Les bases de l'Assistance Médicale Indigène sont réllement posées.

Déjà à cette époque, 13 médecins exercent à Grand-Bassam, Toumodi, Bouaké, Grand-Lahou, Bingerville, Tabou, Dabakala et Bondoukou.

Les médecins qui ont la surveillance du trafic par voie maritime, afin d'éviter l'importation de la fièvre jaune, qui, dès le début de notre installation, avait fait des ravages à Grand-Bassam, sont suppléés dans les postes échelonnés le long de la côte par les fonctionnaires des Douanes qui sont « sous-agents de la Santé ».

En 1909, un élève médecin autochtone entre en service. Cette nomination constitue le premier geste pour la formation d'un corps auxiliaire autchtone qui pourra au besoin suppléer le manque de Docteurs en Médecine, dont le nombre restreint ne permet pas de faire face à toutes les tâches qui ne cessent de se multiplier.

Depuis cette date, si le total des Docteurs en Médecine exerçant sur le Territoire s'est maintenu aux environs de la vingtaine, le personnel local ne cessera de s'accroître.

Il y a deux aides médecins et 54 infirmiers en 1913. Après la guerre de 1914-18, on voit apparaître les médecins africains, les pharmaciens africains, les sages-femmes africaines, qui viennent de Dakar, tandis que l'Ecole des Infirmiers d'Abidjan permet d'augmenter chaque année le corps local des infirmiers.

Ces dernières années, la médecine privée s'est développée rapidement.

Des Docteurs en Médecine Africains commencent à s'installer dans le pays comme praticiens libres ou dans l'Assistance Médicale.

C'est le début du grand développement de la médecine en Côte d'Ivoire, car la pénurie de Médecins Européens, qui fut un obstacle autrefois, sera palliée par ces Médecins Africains qui reviennent s'installer dans leur pays.

L'ÉQUIPEMENT

Durant de nombreuses années les baraques installées à proximité de la maison du Commandant de Poste seront les seuls bâtiments à la disposition des Officiers de Santé pour leurs consultations et les soins.

Il ne peut être question d'hospitaliser les autochtones, les locaux et le matériel sont insuffisants. Les Médecins doivent se limiter à donner des petits soins ou à pousser leur activité dans les tournées vaccinales.

En 1896, il n'existe « aucune organisation hospitalière, ni formation régulière ».

Depuis cette date, jusqu'après la première guerre mondiale, la situation a fort peu évolué en ce qui concerne les installations. Et ce n'est que depuis 1932 que l'on a réellement compris que, quel que soit le dévouement du corps médical, il ne peut faire grand'chose sans une organisation matérielle adéquate.

Des hôpitaux et des dispensaires se construisirent un peu partout, et à partir de 1950, les réalisations se poursuivent à un rythme accéléré.

LES BUTS POURSUIVIS

Les premiers Officiers de Santé servant en Côte d'Ivoire sont tous attachés à une Unité Militaire dont ils suivent le sort pendant la période de pénétration et de pacification.

Quoiqu'il n'existe aucune organisation médicale territoriale proprement dite « le Service de l'Assistance Médicale Indigène » date en réalité du premier jour de notre installation dans nos colonies africaines .

Aussitôt qu'un poste fut définitivement assis, le médecin chargé de la santé de son personnel ou de sa garnison a immédiatement étendu son action aux populations indigènes au milieu desquelles il était appelé à vivre. (Docteur Henry Gallay, 1909.)

Avec l'accroissement des territoires sur lesquels s'exerce notre influence, l'organisation sanitaire devient une nécessité.

La médecine de soins est un des meilleurs moyens de gagner la confiance des autchtones et d'assurer pacifiquement notre pénétration. Aussi les consultations gratuites sont systématiquement organisées et les moyens sont donnés pour leur permettre de fonctionner.

Mais il importe surtout de se protéger contre l'importation ou l'expansion des épidémies de fièvre jaune et de variole qui sont particulièrement redoutables. C'est pourquoi la médecine organisée est avant tout une médecine prophylactique.

C'est dans ce but que s'est constitué progressivement sur le Territoire un réseau de Postes Médicaux dont les Médecins ont surtout et en priorité un rôle prophylactique qu'ils assurent par de fréquentes tournées vaccinogènes, donnant des soins tout au long de leurs itinéraires.

Cependant le Corps de Santé ne veut pas limiter l'essentiel de son action à la prévention des grandes épidémies. D'autres maladies attirent l'attention des médecins : la lèpre, la syphilis, la maladie du sommeil, le pian, le paludisme. Ils cherchent à étendre leur activité à ces problèmes et à intensifier la médecine individuelle. On sent déjà la nécessité de dispensaires fixes fonctionnant sans interruption, où les populations pourront trouver à tout moment, les soins que nécessite leur état.

Dès 1909, le Médecin Major Huot constate le résultat de son organisation territoriale.

« Après avoir longtemps dépensé de vains efforts pour attirer à nous les indigènes et pour gagner leur confiance, nous nous trouvons maintenant débordés et insuffisamment pourvus pour

satisfaire à tous ceux qui s'adressent à nous. A part quelques cercles encore mal pénétrés du Cavally, du Baoulé et de la Sassandra, tout le Territoire de la Colonie est aujourd'hui gagné à notre pénétration médicale et partout notre influence est en voie de progrès manifeste ».

Dès 1913, le problème de la Lèpre est attaqué par la création du centre spécialisé de l'île Désirée. Alors que les populations ont pris l'habitude de suivre nos consultations et de recourir à l'hospitalisation, en étend l'action de l'Assistance au domaine de la protection maternelle et infantile en ouvrant progressivement des maternités dans les Postes Médicaux.

L'apparition, en 1936, des équipes mobiles de la maladie du sommeil, spécialement chargées du dépistage des trypanosomés sur le Territoire, permet d'attaquer une endémie qui constitue une lourde menace pour la Côte d'Ivoire. Lors de la création du Service Général de la Maladie du Sommeil, ces équipes y sont intégrées. Devenu par la suite le Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie, il prend à sa charge la lutte contre la lèpre, le paludisme. Ses Secteurs spéciaux doubleront le Service d'Assistance Médicale, tandis que dans les Secteurs Annexes c'est le Médecin Chef du Poste Médical qui dirige le personnel spécialisé du Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie.

Les nécessités et les conditions du moment : personnel restreint, moyens matériels insuffisants, menace d'épidémies meurtrières, avaient fait de l'Assistance Médicale un organisme essentiellement préventif.

Avec l'évolution des temps, la médecine individuelle a progressivement pris le pas sur la prophylaxie.

Les collectivités réclament leur dispensaire, où chacun veut trouver en permanence les soins dont il a besoin, tandis que par suite de l'évolution de l'état d'esprit de la population, les obligations de la médecine collective (vaccination, dépistage des grandes endémies) sont plus difficilement acceptées.

Dans l'état actuel, l'unité médicale doit rester la formation de cercle, avec ses satellites dans les subdivisions.

Un personnel complémentaire est affecté aux soins des dispensaires ruraux dont le nombre doit demeurer lié aux possibilités techniques et financières. La médecine de dispensaire est une médecine entièrement gratuite et qui coûte cher.

Les Docteurs en Médecine ou les Médecins Africains devant consacrer la majorité de leur temps à la formation centrale, ne peuvent surveiller efficacement que quelques infirmeries et centres fixes. Si le nombre en devient trop important, l'infirmerie, livrée par la force des choses au seul infirmier, ne tiendra plus son rôle qui doit rester celui d'un centre de consultations données par le Médecin, et où l'infirmier assure la continuité des traitements surveillés régulièrement. L'infirmier doit conserver son rôle d'exécutant, et il ne le fait que si le Médecin a le temps de venir le contrôler et le guider.

Il ne semble donc pas possible pour le présent d'étendre l'organisation actuelle dans le sens d'une multiplication des dispensaires tenus par des infirmiers. Nous devons consacrer le maximum des moyens à l'amélioration des centres médicaux des cercles et des subdivisions, tout en cherchant à atteindre la plus grande partie de la population dans les centres fixes de consultations.

En médecine collective de dépistage et de prophylaxie, le Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie a fait ses preuves.

Il y a donc intérêt à multiplier le personnel appliquant les méthodes de ce Service.

C'est revenir aux équipes mobiles qui avaient été créées en 1936, sous la réserve de les instruire suivant les grandes directives techniques élaborées par le Centre de Recherche du Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie de Bobo-Dioulasso.

Ces équipes, sous le commandement d'un Docteur en Médecine, seraient affectées à des Secteurs comprenant plusieurs cercles, groupés selon leur importance ou la facilité des rapports entre eux.

Dans son secteur, l'équipe mobile serait chargée des vaccinations, du dépistage des maladies endémiques, et des grandes enquêtes.

Les malades ainsi découverts seraient pris en compte par les Services Locaux d'Assistance Médicale.

Le résultat des enquêtes, rassemblé au Chef-lieu, serait immédiatement exploité pour l'ensemble du pays, par la Direction qui donnerait alors les instructions aux Médecins Chefs de Cercle pour entreprendre les campagnes sanitaires.

C'est en réalité créer dans le Territoire un Service de Prophylaxie Mobile.

Ainsi se trouvait réalisée la liaison entre la médecine mobile de dépistage et la médecine de soins, la collectivité en tirant le plus grand bénéfice grâce à la possibilité d'apporter immédiatement le maximum d'effort au moment propice et à l'endroit voulu.

CONCLUSIONS

Comme toutes les activités du Territoire, la Santé Publique est en pleine évolution.

L'amélioration des conditions de vie, les progrès réalisés dans tous les domaines (social et économique notamment), l'apparition d'un nouvel état d'esprit dans la population qui se dégage de ses préventions et de sa routine, laissent entrevoir que l'organisation actuelle n'est qu'une première étape.

Le malade accepte volontiers, quand il le peut, de supporter les frais nécessités par la maladie et se dégage ainsi de l'Assistance Médicale, pour s'acheminer vers une médecine libre.

Les Docteurs en Médecine, les Pharmaciens, les Dentistes viennent chaque année plus nombreux exercer librement leur profession, et se répartissent dans l'intérieur du pays.

Tandis que les Médecins Africains, libérés de leurs obligations envers l'Administration, ouvrent des Cabinets de consultations, nous voyons apparaître des Africains Docteurs en Médecine, qui s'établissent dans leur pays d'origine.

L'application du Code du Travail apportera encore de profondes modifications dans cet exercice.

Nous sommes à la veille d'une nouvelle orientation de la Santé Publique en Côte d'Ivoire.

Cependant, contrairement à ce qu'écrivait en 1932, le Médecin Lieutenant Colonel Salomon :

« ... Quand on jette un regard en arrière, se reportant à quelques années, on juge qu'on n'est pas loin du point de départ. » Nous pouvons affirmer qu'après cinquante ans d'action, l'Assistance Médicale a réalisé une grande œuvre.

Quelle que soit l'évolution future de la Santé Publique, une armature solide a été créée, durable, elle servira de cadre à l'organisation de l'avenir.

Elle a obtenu des résultats que ne se mesurent pas uniquement au nombre des consultants, des hospitalisés ou des accouchements, mais par la présence de toute une population en progression qui naît et vit dans de meilleures conditions de santé et dans une sécurité accrue.

L'ENSEIGNEMENT

Le Service de l'Enseignement se rencontre avec le Service de Santé au point de départ de la voie qui conduit un pays vers ce qu'on appelle la civilisation.

Son rôle est primordial. Il conditionne l'évolution sociale et on ne saurait nier son action sur l'économie.

En Côte d'Ivoire, après les hésitations, les tâtonnements qu'une œuvre de cette nature ne peut guère éviter, l'Enseignement est parvenu, dans son organisation et ses institutions, sinon dans ses réalisations et dans ses résultats, au niveau atteint dans la Métropole.

C'est une Inspection Académique, intégrée dans l'organisation fédérale, pourvue de moyens administratifs et pédagogiques à peu de choses près comparables à ceux d'un département métropolitain.

Les débuts furent très modestes. Ils furent l'œuvre des missionnaires. L'Ecole officielle suivit de près. Missionnaires et instituteurs trouvaient pour leur œuvre commune, toujours poursuivie sans conflit parce qu'orientée vers un idéal commun, un terrain pratiquement vierge.

Je pense qu'il convient, maintenant, de ne pas trop regretter que la diversité des langues vernaculaires n'ait pas permis de les utiliser pour la diffusion des premières connaissances. C'est grâce à cette circonstance que le français a pu, d'emblée, pénétrer dans les villages les plus reculés, devenir en somme la langue officielle, trait d'union d'une exceptionnelle valeur entre des races

dont les contacts étaient extrêmement réduits, en raison même, très souvent, des différences de langage. Il n'est pas niable cependant que cet état de fait a gêné, et vraisemblablement retardé, la compréhension par les nouveaux arrivants, de l'âme africaine.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Son but est, ici comme partout, de lutter contre l'analphabétisme, générateur d'immobilisme social. Il s'attache à faire bénéficier le plus grand nombre d'enfants des connaissances indispensables à une intégration dans une société moderne.

Ses progrès furent d'abord lents. Les chiffres qu'on trouvera plus loin indiquent maintenant une montée en flèche. Elle est, pour une grande part, le résultat du dévouement souvent obscur des pionniers.

Si l'école primaire a évolué, si la paillote a été remplacée dans beaucoup de villages par une belle et solide construction, en « dur », sa mission n'a guère changé. Il s'agit d'instruire sans « dépayser », sans briser les liens, heureusement assez forts, qui lient l'enfant d'abord, l'adolescent ensuite, à sa famille, à son milieu, à son mode de vie et aux métiers qui le conditionnent.

Et dans ce domaine, on peut parfois se demander si l'école primaire a parfaitement réussi. L'instruction apporte, assez souvent, le goût de l'évasion.

Et les efforts qui ont toujours été faits pour ne permettre cette « évasion » qu'aux plus aptes, doivent être poursuivis.

Au demeurant, la scolarisation est loin d'être achevée.

Le développement de l'Enseignement primaire est fonction surtout (les questions budgétaires pouvant toujours être résolues) des possiblités de recrutement de maîtres qualifiés.

Le personnel européen est rare, et trouve souvent son utilisation dans les établissements du second degré. Une phalange de plus en plus nombreuse d'instituteurs Africains effectue la relève, s'efforçant de remplacer une inégalité de titres par une grande conscience professionnelle et un dévouement total.

Il faut cependant, dans ce domaine, préparer l'avenir.

L'Ecole Normale de Dabou, enfin dotée d'un statut qui l'assimile à celles de la Métropole, va produire, certes, des bacheliers... Mais il semble que ce titre, en même temps qu'il qualifie son titulaire, l'incite à viser plus haut... Et il est difficile de le retenir.

Si bien que la seule source, abondante, de recrutement, se trouve constituée par les Cours Normaux — institution originale et féconde — qui se développent en nombre et en valeur. De nombreux futurs maîtres (instituteurs adjoints) peuvent y acquérir, en cinq années d'études, en même temps qu'une culture générale aussi complète que possible, une indispensable formation professionnelle.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Bien que la scolarisation soit loin d'être achevée, les écoles primaires fournissent déjà, chaque année, un nombre de plus en plus grand de candidats à un enseignement d'un degré supérieur ; c'est là une manifestation de cette tendance à l' « évasion », signalée plus haut.

C'est sans doute le propre des peuples neufs, en contact depuis peu de temps avec les modes de vie de groupes plus évolués et riches d'un long passé, de ne pas mesurer à sa valeur exacte la distance à parcourir entre les balbutiements du début et la richesse d'expression, les trésors de connaissances lentement accumulés au cours des siècles.

Ils aspirent à atteindre d'emblée le niveau le plus haut.

Si cette ambition est cause parfois de chutes douloureuses, de brusques ruptures d'équilibre, elle demeure pourtant un ressort puissant d'évolution.

Il convient sans doute de la freiner parfois, de l'orienter toujours, jamais de la décourager.

Les établissements du second degré, tant publics que privés, s'efforcent donc d'utiliser cette tendance à s'éloigner des servi-

tudes un peu terre à terre du milieu originel, pour former une élite qui, dans le domaine des professions « libérales », pourra rendre les plus grands services au groupe.

Les résultats obtenus sont plus qu'encourageants. Le graphique qu'on trouvera plus loin les matérialise.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

L'orientation vers les métiers artisanaux, si peu développés et pourtant si utiles, a toujours été poursuivie, en même temps que l'enseignement général. L'Ecole primaire avait sa « concession » et souvent sa « section manuelle ».

A quelques exceptions près, les résultats ont souvent été assez décevants. Les Ecoles pratiques d'industrie et Centres d'apprentissage marquèrent déjà un net progrès.

L'organisation actuelle de l'Enseignement Technique, d'implantation relativement récente, a repris le problème, avec des moyens accrus, et en le transportant sur un autre plan.

Le Collège Technique vise à former des « Techniciens ». Le mot plaît, parce qu'il n'évoque que de loin les servitudes du travail manuel, et parce qu'il satisfait, chez ceux que rebutent les spéculations de l'esprit, le goût pour les techniques les plus modernes : mécanique, électricité, radio... On ne sera plus maçon, ou conducteur de travaux : on sera ingénieur !

Les nécessités de l'équipement du Territoire permettent d'encourager cette tendance, bien que, dans l'immédiat, les débouchés ne soient pas certains. Ils seront, bien entendu, fonction de la qualité des « produits ».

Enfin, ceux qui ont trop préjugé de leur « capacité » et qui ont dû demeurer en route, trouvent dans les Centres d'apprentissage une formation professionnelle qui leur permettra de constituer l'ossature solide et essentielle d'une organisation dont ils auraient voulu être la tête. Le rôle qu'ils seront appelés à jouer — et ils s'en rendent compte — est de tout premier plan.

PROLONGEMENTS MÉTROPOLITAINS

Ceux de nos élèves qui, dans le Territoire, parviennent heureusement au terme de leur scolarité, ont tous la faculté d'aller, dans la Métropole, poursuivre des études supérieures qui leur confèreront la qualification professionnelle qu'ils recherchent.

Il est souhaitable qu'ils reviennent dans le Territoire, qui devrait être le premier à récolter les fruits d'un long et coûteux effort, poursuivi depuis l'entrée à l'école primaire.

ÉDUCATION DE BASE

L'Ecole est, sans contestation possible, le moyen le plus sûr de parvenir à l'éducation des masses. Mais son action est lente. Elle demanderait plusieurs générations.

Des expériences, faites un peu partout, ont pour but de mettre au point un système qui apporterait, non plus seulement aux jeunes enfants, mais à l'ensemble de la population, les éléments essentiels — *de base* — qui conditionnent son évolution rapide.

Par l'institution de cours d'adultes, de classes d'enseignement ménager, de cantines, coopératives, et bibliothèques scolaires, le Service de l'Enseignement travaille constamment dans ce sens. Il associera toujours son effort à celui des autres Services : Santé, Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts, Service Social et Information, pour la réussite de l'œuvre entreprise.

L'Enseignement est un service coûteux :

Mais c'est un service social.

Il est, pour l'avenir, d'un rapport inestimable.

Car il conditionne, par l'instruction qu'il dispense, la participation des éléments autochtones à la vie politique, sociale et économique du Territoire.

C'est ce résultat de toute première importance, qu'une continuité dans les vues et dans l'effort, permettra d'atteindre pour le plus grand bien de tous.

ORGANISATION
DE LA COTE D'IVOIRE

ORGANISATION POLITIQUE

Elle découle de l'application de la Constitution de 1946.

1° *Représentation à l'Assemblée Nationale* .

En application de la loi 51-586 du 23 mai 1951, la Côte d'Ivoire est représentée à l'Assemblée Nationale depuis le 17 juin 1951 par deux députés, MM. Félix Houphouet-Boigny (RDA) et Sékou Sanogo (Indépendant) élus par un Collège unique au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle sans panachage ni vote préférentiel et sans listes incomplètes.

2° *Représentation au Conseil de la République.*

Les Conseillers de la République représentant la Côte d'Ivoire sont élus au Double Collège et au scrutin de liste majoritaire à deux tours par l'Assemblée Territoriale et les deux députés du Territoire, conformément à la loi 48-1471 du 23 septembre 1948. Ils sont au nombre de trois : Me Josse (Indépendant), pour le 1er Collège et MM. Franceschi et Quezzin Coulibaly (RDA) pour le 2e Collège.

Leur renouvellement est prévu pour 1954.

3° *Représentation à l'Assemblée de l'Union Française.*

Quatre Conseillers, élus au Collège unique par l'Assemblée Territoriale, forment la représentation du Territoire à l'Assemblée de l'Union Française. Si un seul membre est à désigner, l'élection se fait au scrutin majoritaire à deux tours. Dans le cas contraire, l'élection a lieu au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle.

Les Conseillers de l'Union Française représentant la Côte d'Ivoire sont actuellement : MM. N'Diaye Guirandou, Léon Robert, Mamadou Coulibaly (RDA), Georges Monnet (RGR).

4° *Représentation au Grand Conseil de l'AOF.*

Elus par l'Assemblée Territoriale parmi ses membres, les Grands Conseillers représentent la Côte d'Ivoire au Grand Conseil à Dakar. Ils sont au nombre de cinq : MM. Félix Houphouet-Boigny, Jean Delafosse, Yacé Philippe, Joseph Ferras et Amadou Diop.

5° *L'Assemblée Territoriale.*

Elue le 30 mars 1952 au Double Collège puis au scrutin majoritaire à deux tours, l'Assemblée Territoriale de la Côte d'Ivoire compte 50 membres dont 18 forment le 1er Collège (représentation des citoyens de statut civil) et 32 le 2e Collège (représentation citoyen de statut particulier).

Son Président est le Député Houphouet-Boigny, dont le Parti RDA groupe la majorité absolue des Conseillers.

Emanation de l'Assemblée Territoriale, la Commission permanente formée de cinq membres est présidée par M. Agostini.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Instituée par arrêté général elle prévoit sous la Direction du Haut Commissaire en AOF :

1° Un Gouverneur de la France d'Outre-Mer, Chef du Territoire, résidant à Abidjan ;

2° Un Secrétaire Général ;

3° Divers services et bureaux comportant notamment les Cabinets Civil et Militaire, les bureaux des Affaires Politiques, Economiques, Finances, du Plan, du Personnel, le Contrôle Financier, et tous les services techniques qui, à l'exception de la Justice, à Grand-Bassam en attendant son transfert à Abidjan en 1954, de l'Agriculture et de l'Enseignement à Bingerville, ont tous leur direction à Abidjan.

4° 17 Cercles groupant 48 Subdivisions, à savoir :

ABIDJAN :
- Bingerville.
- Dabou.
- Tiassalé.

ABENGOUROU.

AGBOVILLE :
- Agboville.
- Adzopé.

GRAND-BASSAM :
- Grand-Bassam.
- Adiaké.
- Aboisso.
- Alépé.

BONDOUKOU :
- Bondoukou.
- Bouna.

BOUAKÉ :
- Bouaké.
- Béoumi.
- M'Bahiakro.
- Zuénoula.
- Tiébissou.

DALOA :
- Daloa.
- Bouaflé.
- Issia.
- Sinfra.

DIMBOKRO :
- Dimbokro.
- Bocanda.
- Toumodi.
- Bongouanou.

GAGNOA :
- Gagnoa.
- Oumé.

GRAND-LAHOU :
- Grand-Lahou.
- Divo.
- Lakota.

KATIOLA :
- Katiola.
- Dabakala.

KORHOGO :
- Korhogo.
- Boundiali.
- Ferkessédougou.

MAN :
- Man.
- Duékoué.
- Danané.
- Toulépleu.
- Guiglo.

ODIENNÉ :
- Odienné.

SASSANDRA :
- Sassandra.
- Soubré.

SÉGUÉLA :
- Séguéla.
- Mankono.
- Touba.

TABOU :
- Tabou.

5° Trois Communes-Mixtes du troisième degré : Abidjan, Bouaké, Grand-Bassam.

Cinq Communes-Mixtes du premier degré : Abengourou, Agboville, Daloa, Dimbokro, Gagnoa.

6° A signaler que le Gouverneur est assité pour certaines affaires d'un Conseil Privé composé de deux membres titulaires : MM. Habid Dem et Joseph Anouma, et de deux membres suppléants : MM. Tanoh Ehouman et Acquah Augustin Coffi, désignés par arrêté du Gouvernement Général.

HORS-TEXTES

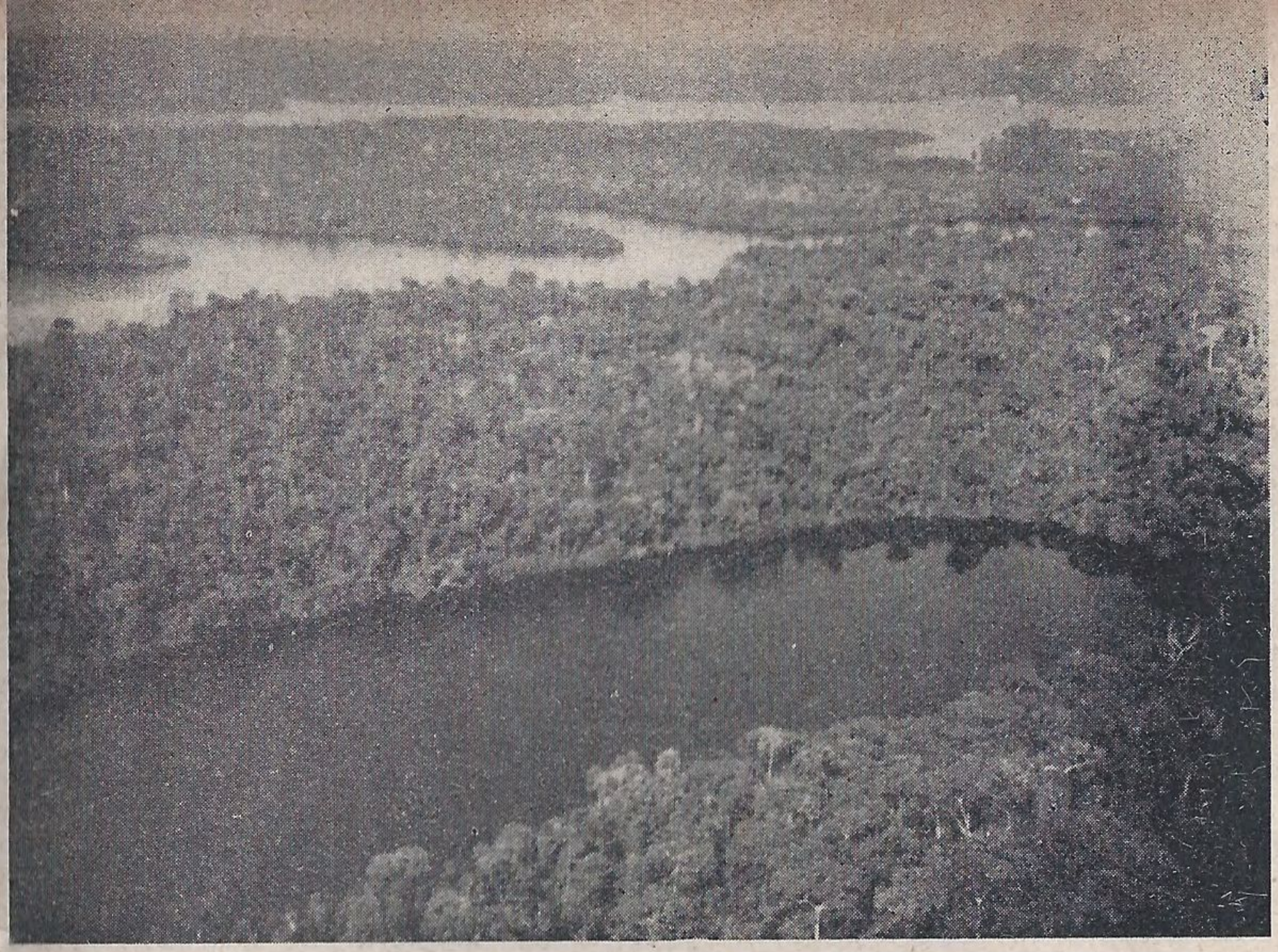

Photo LABITTE

... Cette dentelle de baies... (p. 18)

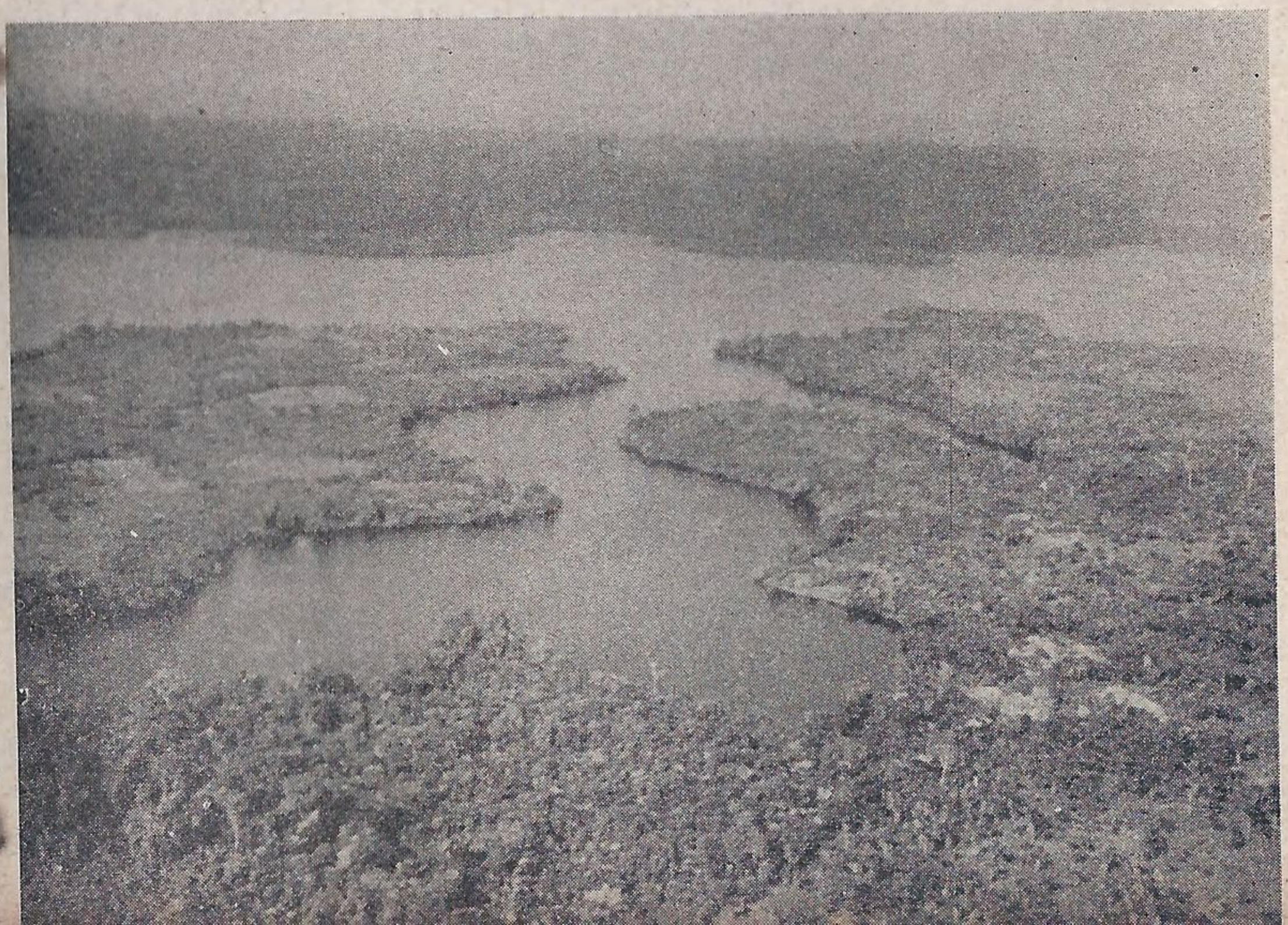

Photo LABITTE

Photo LABITTE

Les montagnes de MAN (p. 19)

Dôme granitique, région de SÉGUÉLA (p. 19)

Photo ROUGERIE

Photo TOURNIER

Villages riverains, nés de la lagune, et vivant par elle

Photo COCHETEUX

Photo INFO

Aux pittoresques cases SÉNOUFO, bâties sans plan, et déjà soudanaises

Les peuples de la Côte préfèrent la géométrie des rues droites et de la tôle ondulée

Photo INFO

Photo INFO

Marchés de la brousse...

... et de la ville

Photo INFO

Photo INFO

Les FANTI pêchent en mer à travers la barre tumultueuse...

Photo INFO

Photo HOLAS

... tandis que les lagunaires préfèrent les calmes pêcheries et les lignes dormantes

Photo. LABITTE

... l'exportation des bois a repris un rythme normal (p. 54)

Le cocotier, acclimaté depuis des siècles, donne à certains rivages un air polynésien

Photo ROUGERIE

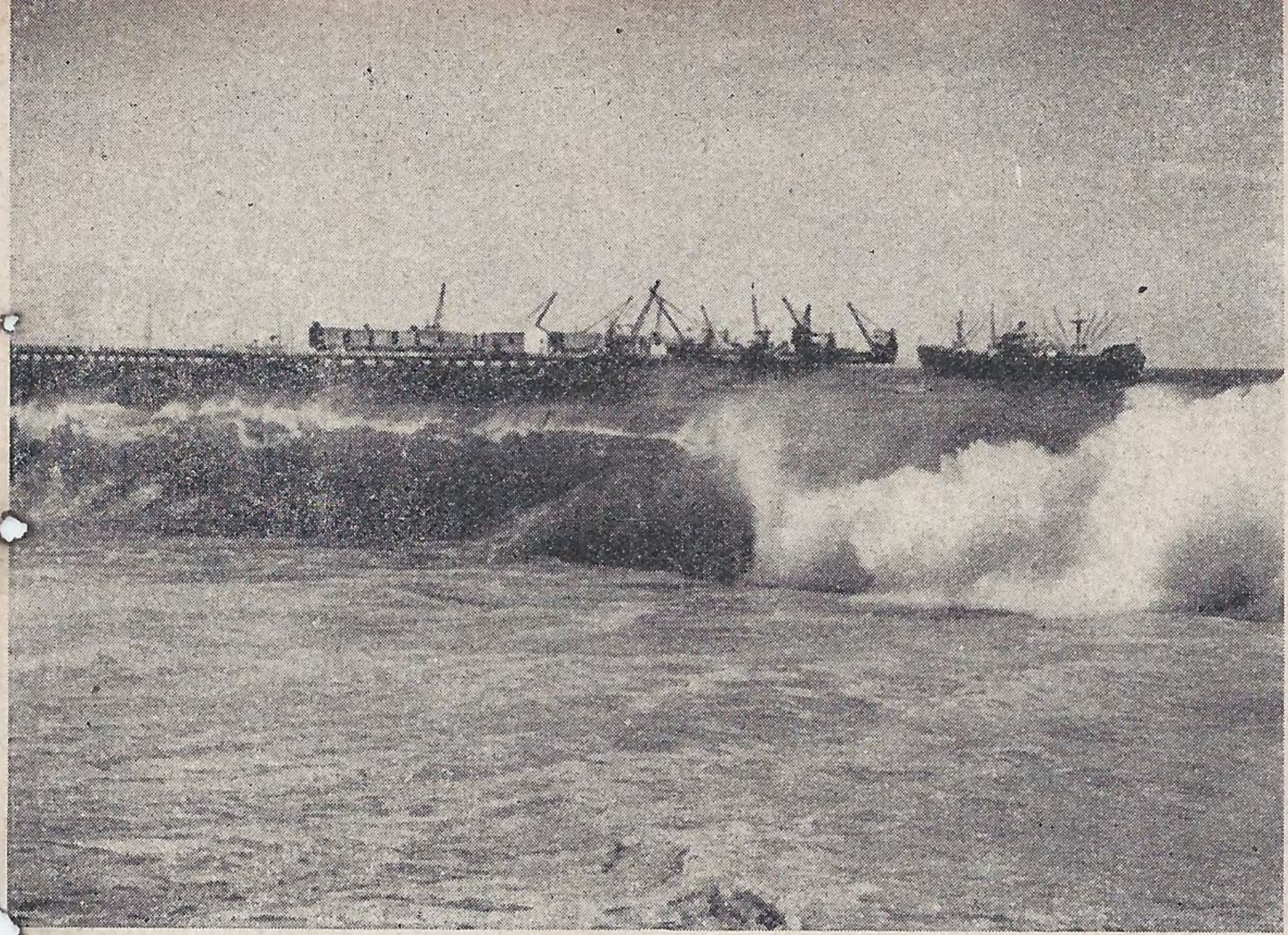

Photo POTENTIER

Aux difficultés du dangereux travail du wharf...

... ont succédé les faciles manutentions dans les eaux calmes de la lagune (p. 56)

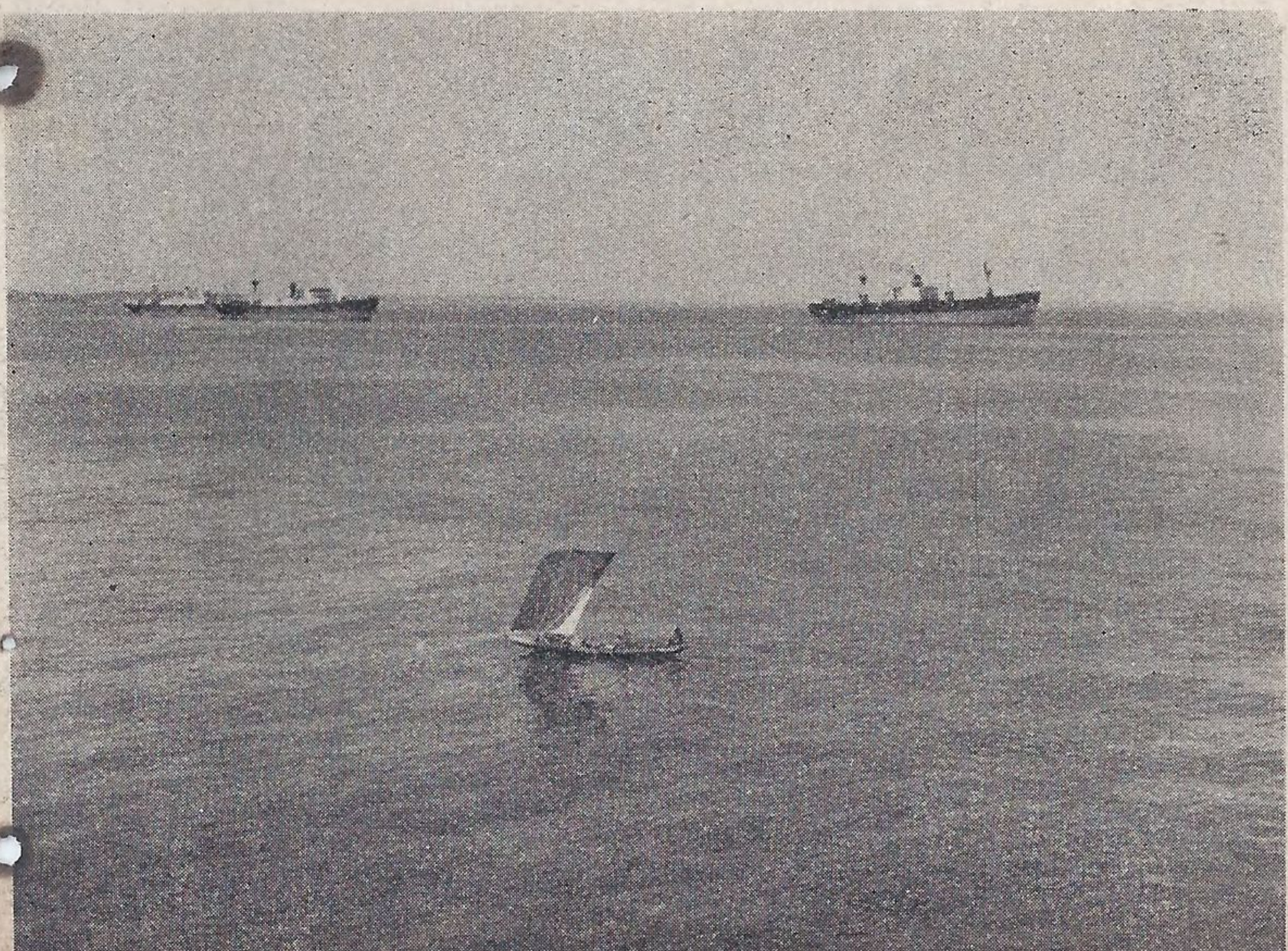

Photo COCHETEUX

X

Photo INFO.

D'orgueilleux ponts en béton...

... succèdent aux vieux bacs pittoresques faits de pirogues

Photo TOURNIER

LA COTE D'IVOIRE DANS LE MONDE

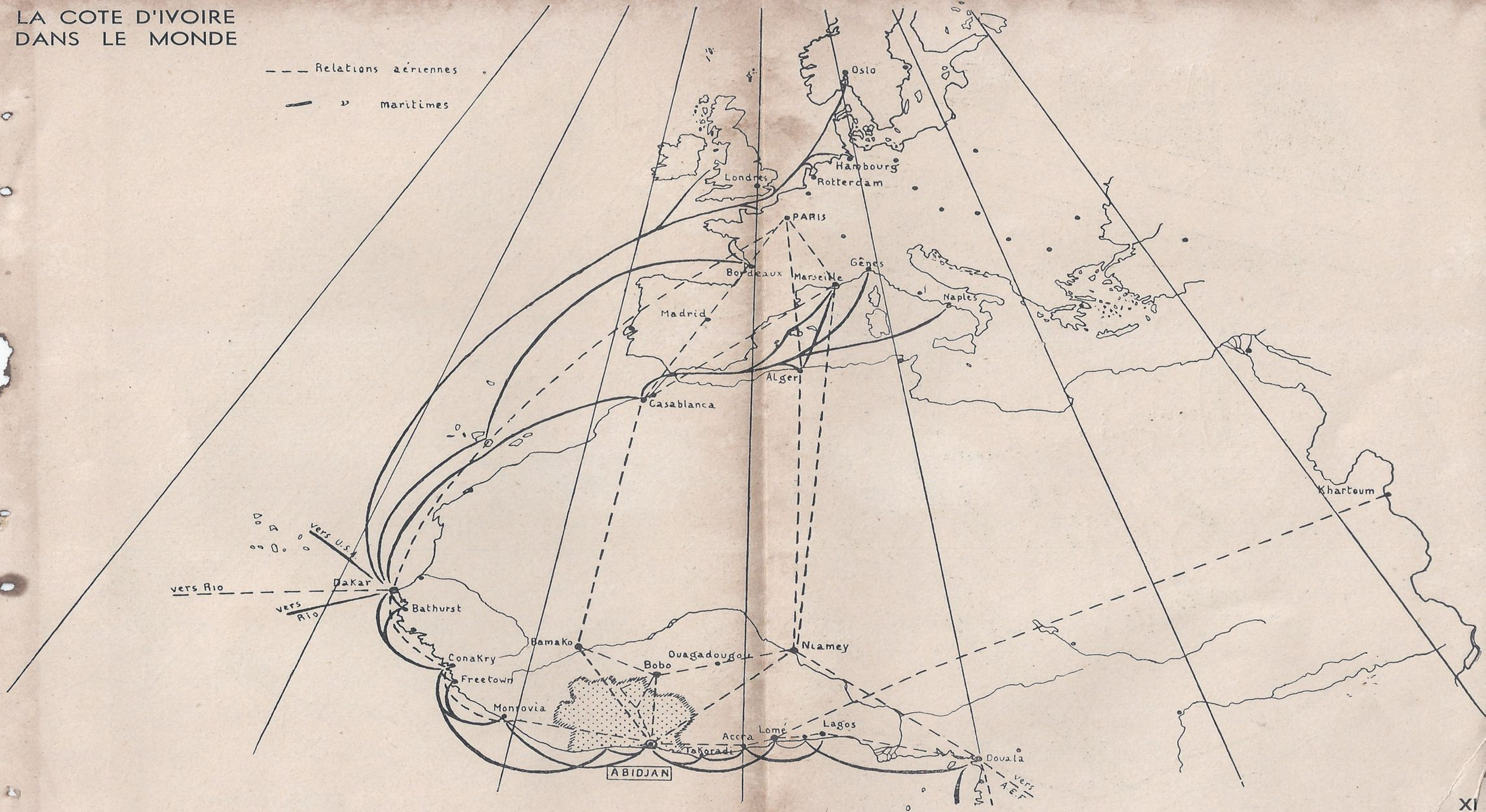

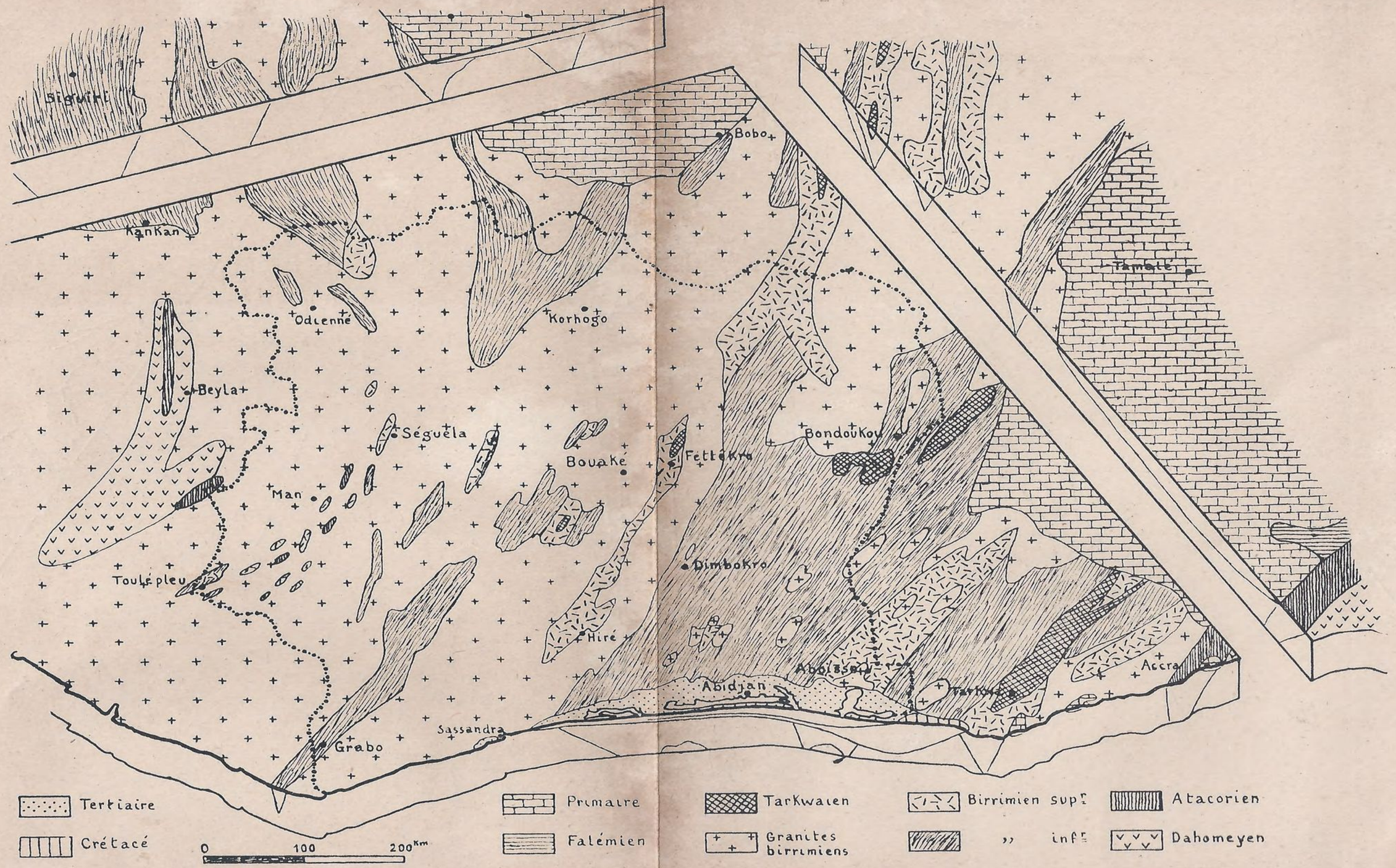
Sigouiri
Kankan
Odienné
Korhogo
Bobo
Tamalé
Beyla
Séguéla
Bouaké
Fettékro
Bondoukou
Man
Toulépleu
Dimbokro
Hiré
Abolisso
Abidjan
Tarkwa
Accra
Sassandra
Grabo
Tertiaire
Crétacé
0
100
200km
Primaire
Falémien
Tarkwaien
Granites birrimiens
Birrimien supr
" infr
Atacorien
Dahomeyen

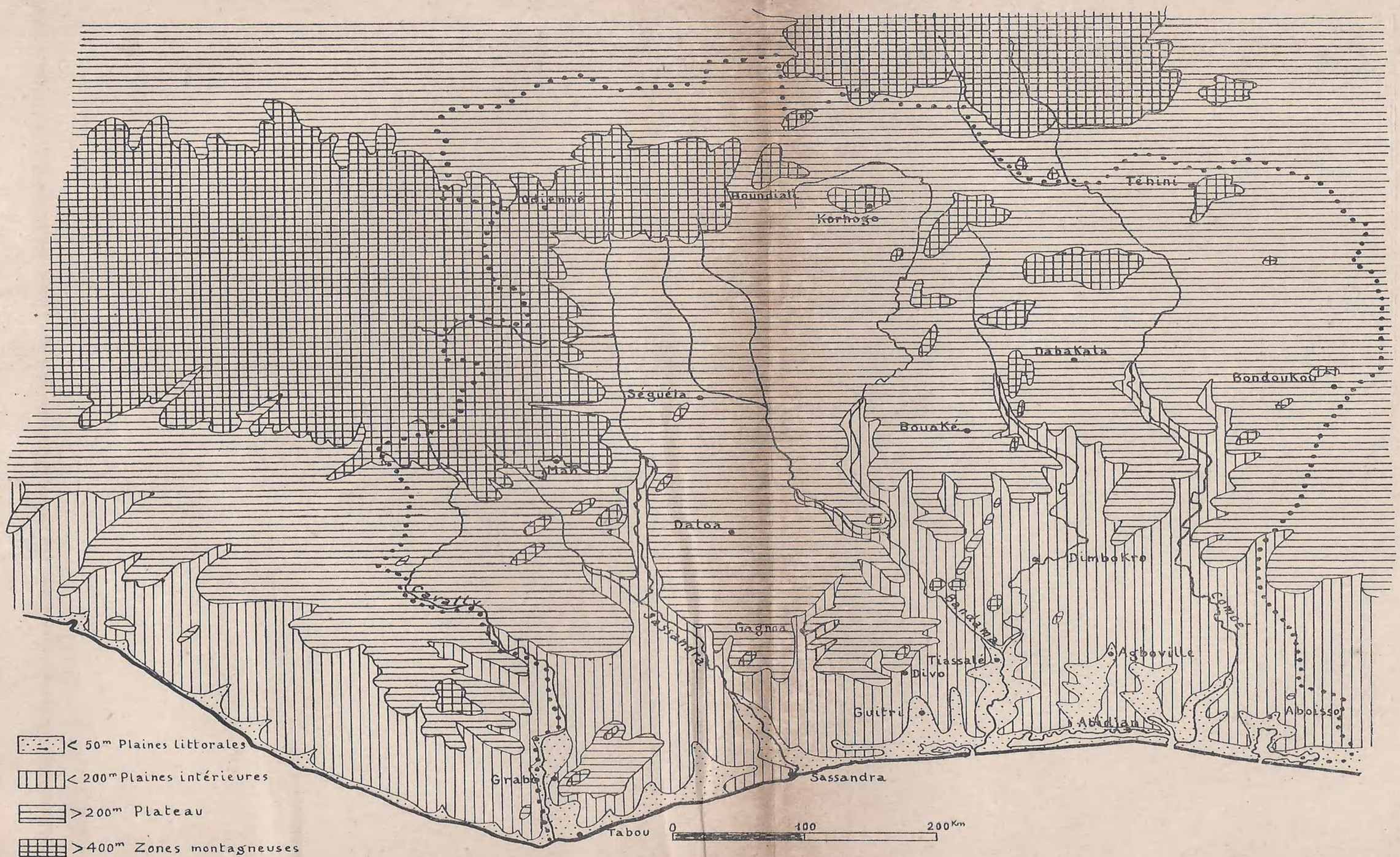
Odienné
Boundiali
Korhogo
Téhini
Séguéla
Daba Kala
Bondoukou
Bouaké
Man
Daloa
Dimbokro
Cavally
Sassandra
Gagnoa
Bandama
Comoé
Tiassalé
Divo
Agboville
Guitri
Abidjan
Aboisso
Grabo
Sassandra
Tabou
0
100
200 Km
< 50m Plaines littorales
< 200m Plaines intérieures
> 200m Plateau
> 400m Zones montagneuses

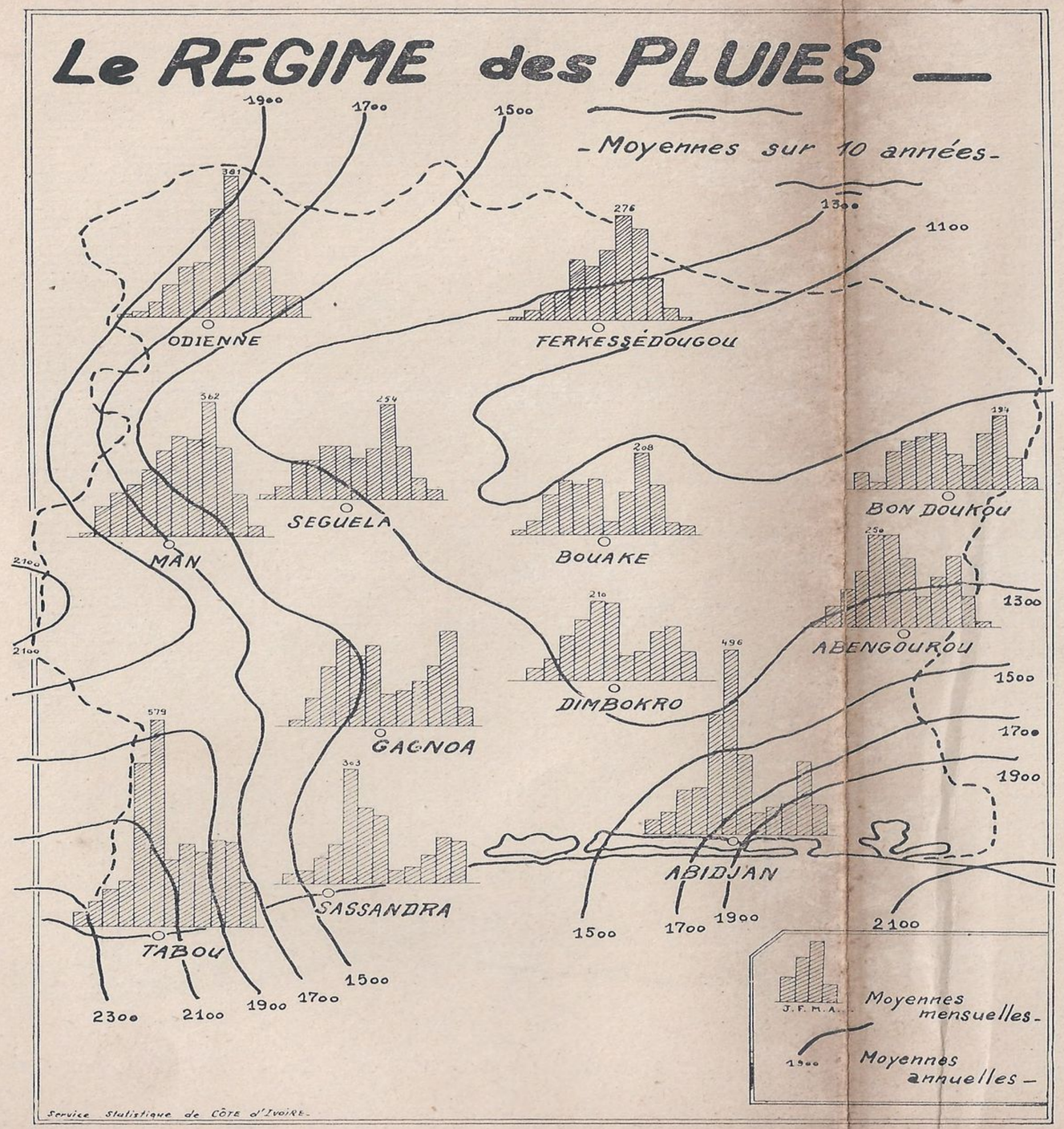
Le REGIME des PLUIES
- Moyennes sur 10 années -
ODIENNE
FERKESSÉDOUGOU
SEGUELA
MAN
BOUAKE
BON DOUKOU
ABENGOUROU
DIMBOKRO
GAGNOA
SASSANDRA
ABIDJAN
TABOU
1900
1700
1500
1300
1100
2100
2300
J.F.M.A.
Moyennes mensuelles -
Moyennes annuelles -
Service Statistique de CÔTE d'IVOIRE -

CARTE PHYTOGÉO-CLIMATIQUE

En pointillé, affleurements sablo-gréseux, présumés d'âge tertiaire (mio-pliocène) de la région des lagunes.

En hachures horizontales, affleurements précambriens (Birrimien), schisteux ou éruptifs (amphibolites, etc...).

En blanc, affleurements granitiques ou granito-gneissiques.

Les lignes en *traits pleins* sont les isohyètes (de 2.000 à 1.500 mm. de pluviosité moyenne annuelle).

Les lignes en *tirets* unissent les lieux présentant un même nombre de mois «secs» (pluviosité mensuelle inférieure à 50 mm.) : de 1 à 4 mois secs. Les chiffres arabes (1, 2, 3, 4) reproduits sous les noms des localités indiquent le nombre de mois secs dans chacune de celles-ci.

Enfin, les lignes en *gros points* marquent les limites entre savanes et grandes forêts ; la longue ligne en forme de V (« V baoulé » : la pointe du V est au centre du pays des baoulés) s'étendant de l'W. à l'E. de la moyenne Côte d'Ivoire, est la limite des domaines respectifs de la forêt dense et de la savane.

On insistera sur le caractère *approximatif* des limites climatologiques indiquées sur la cote : le petit nombre des postes météorologiques dont aucun n'enregistre, depuis plus de 25 ans, ne permet pas des tracés précis.

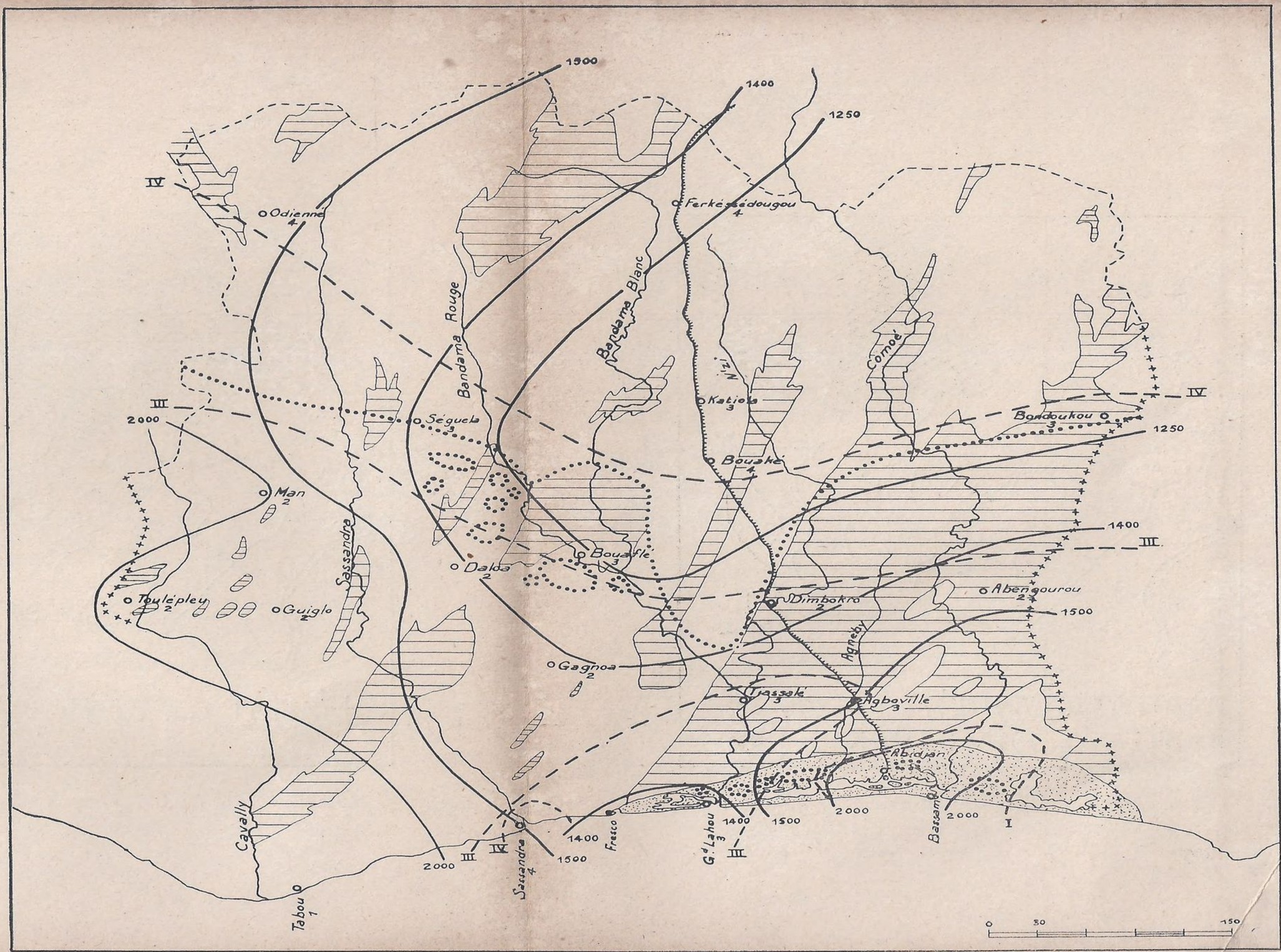

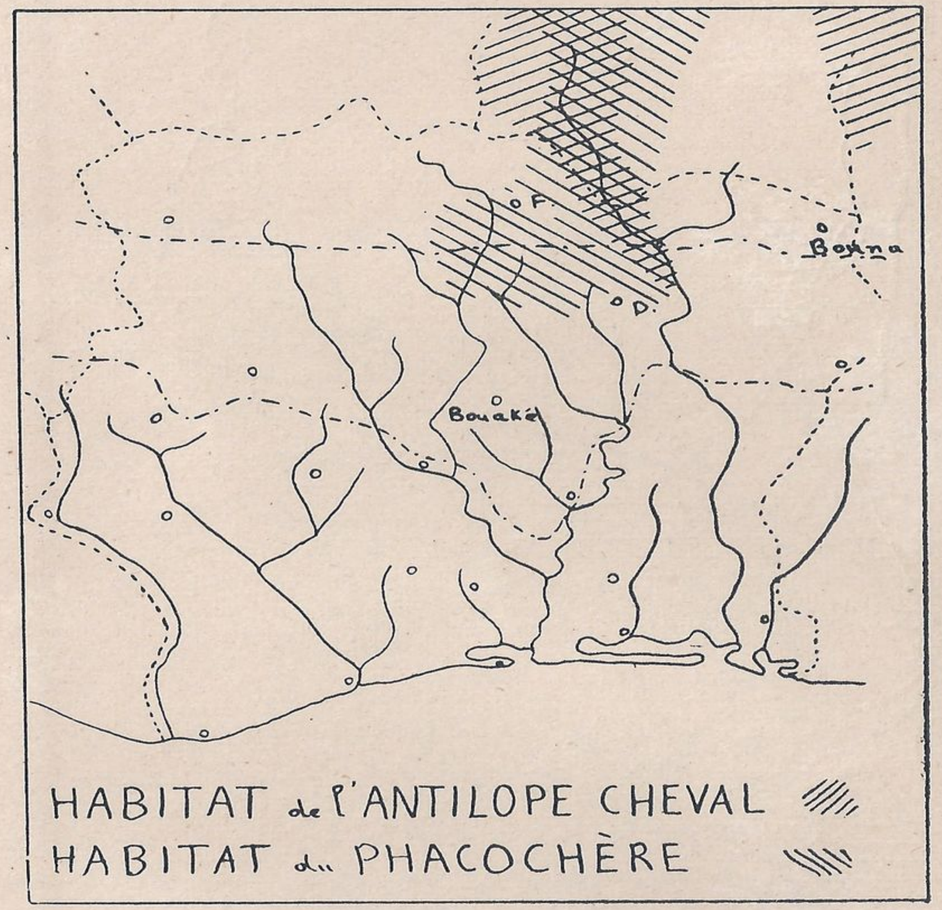
F.
D.
Bouna
Bouaké
HABITAT de l'ANTILOPE CHEVAL
HABITAT du PHACOCHÈRE

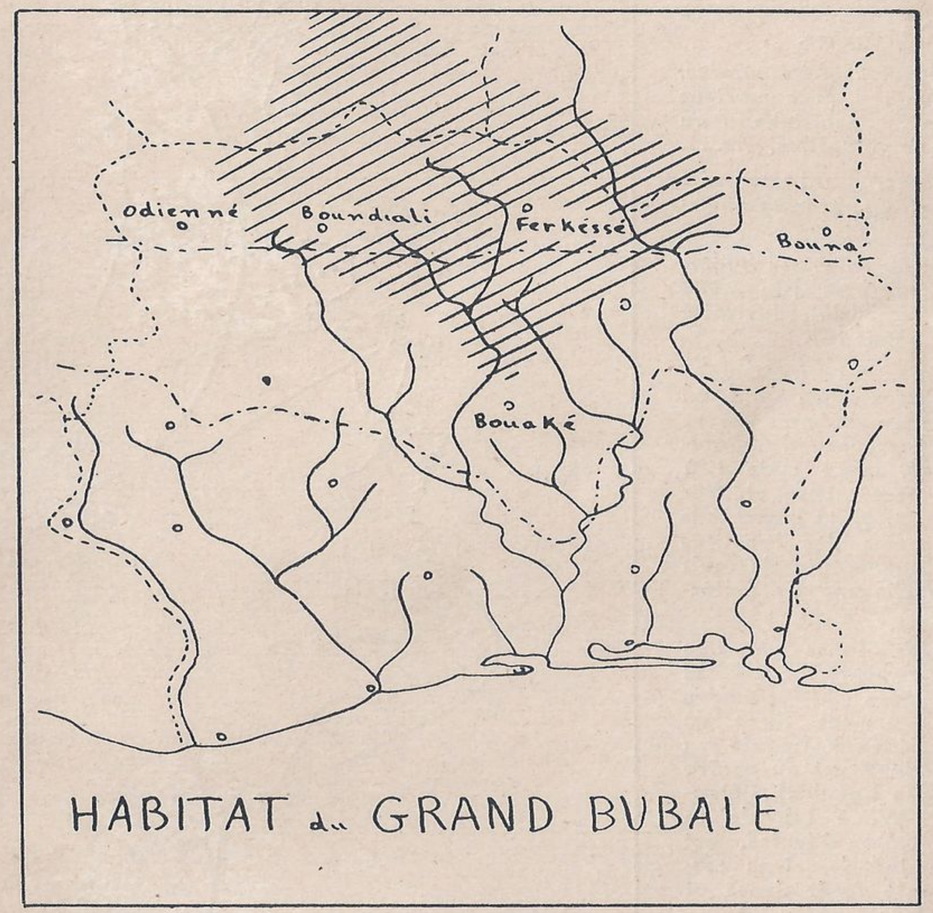
Odienné
Boundiali
Ferkéssé
Bouna
Bouaké
HABITAT du GRAND BUBALE

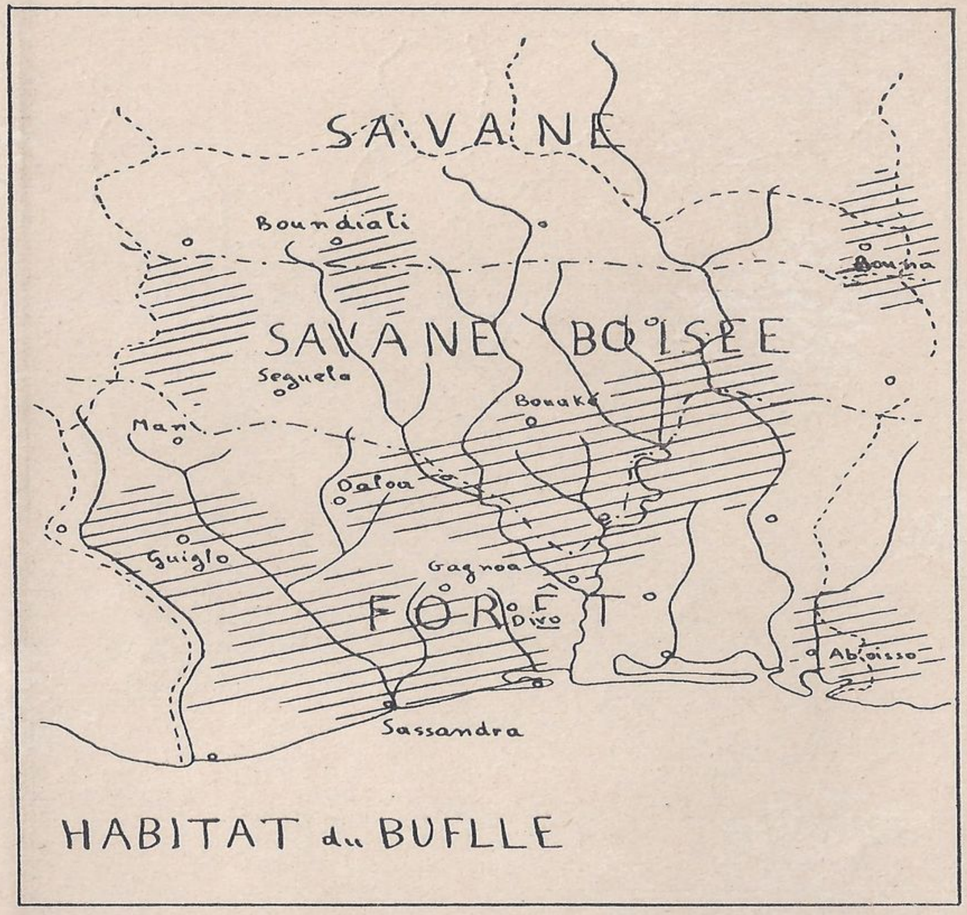

HABITAT du BUFFLE

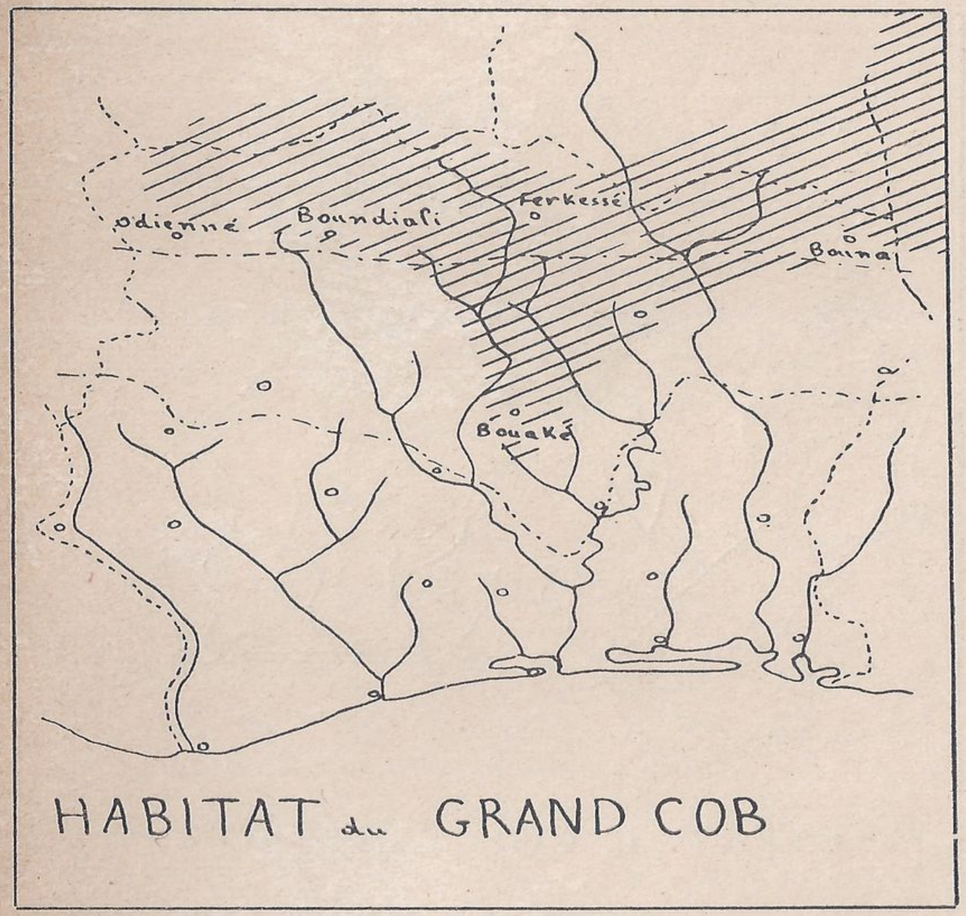

HABITAT du GRAND COB

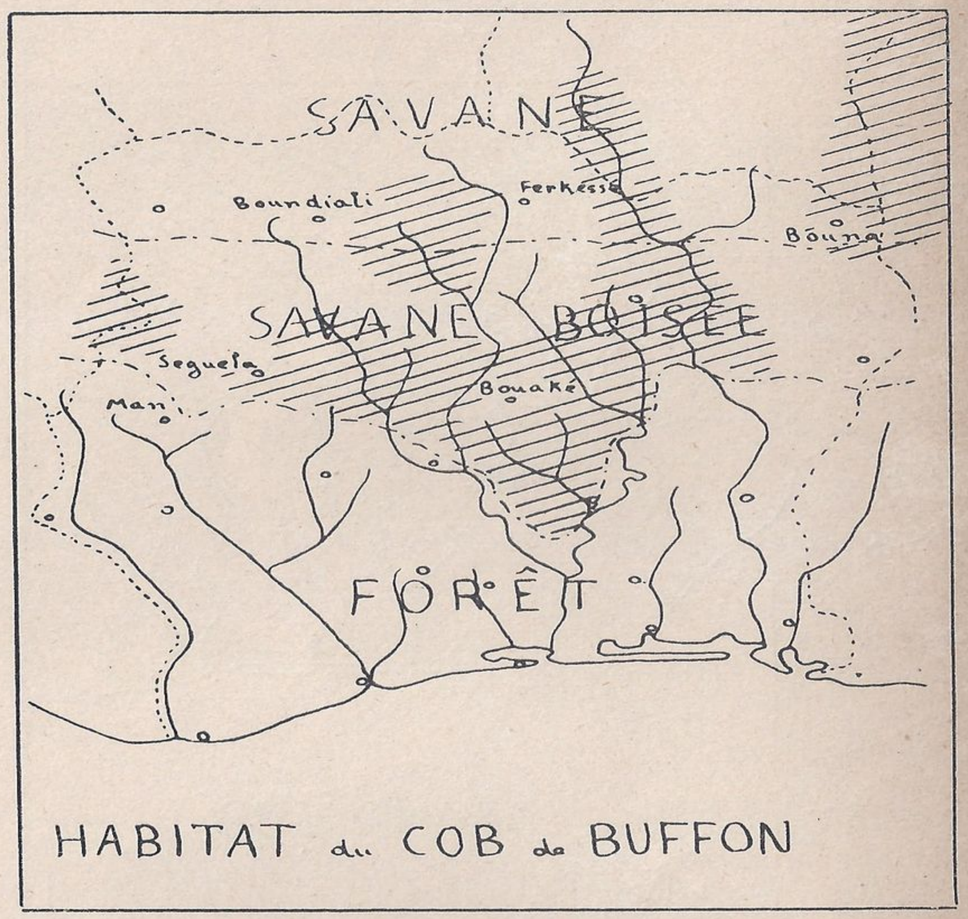

HABITAT du COB de BUFFON

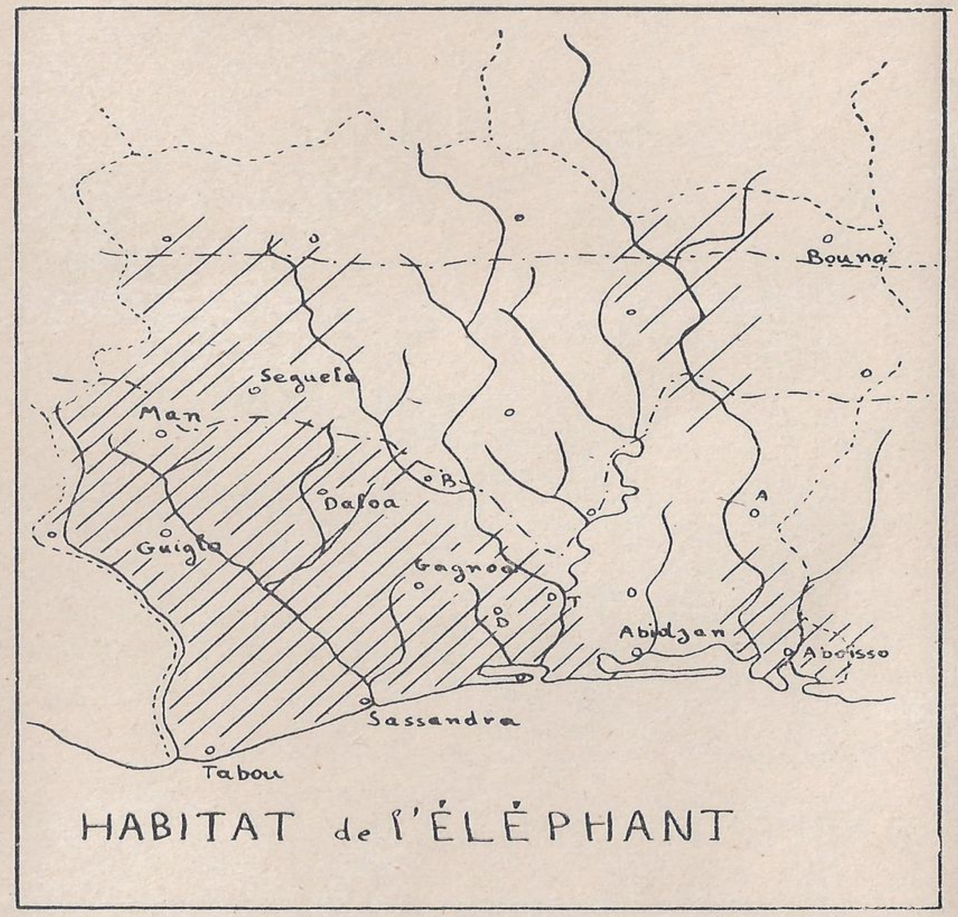

HABITAT de l'ÉLÉPHANT

Daloa
Guiglo
Touleupleu
Cavally
Sassandra
Dido
Abengourou
HABITAT de l'HIPPOPOTAME
HIPPOPOTAME NAIN

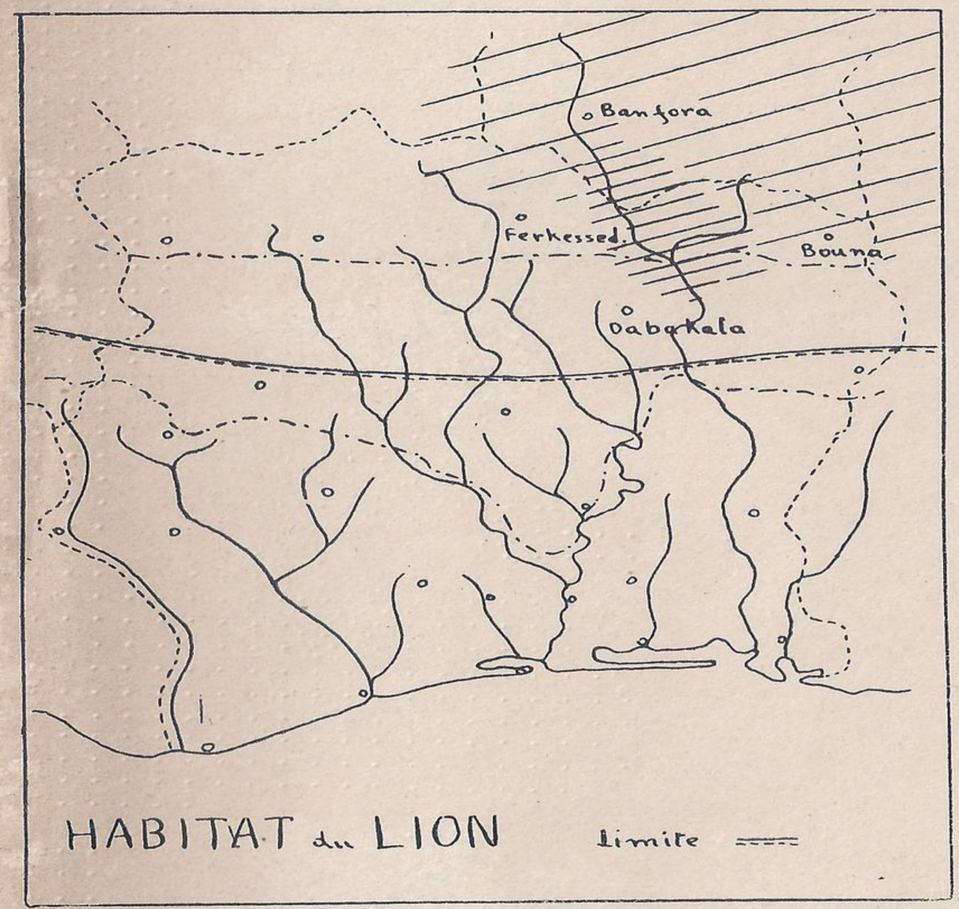
Banfora
Ferkessed.
Bouna
Dabakala
HABITAT du LION
limite

DENSITÉ DES POPULATIONS

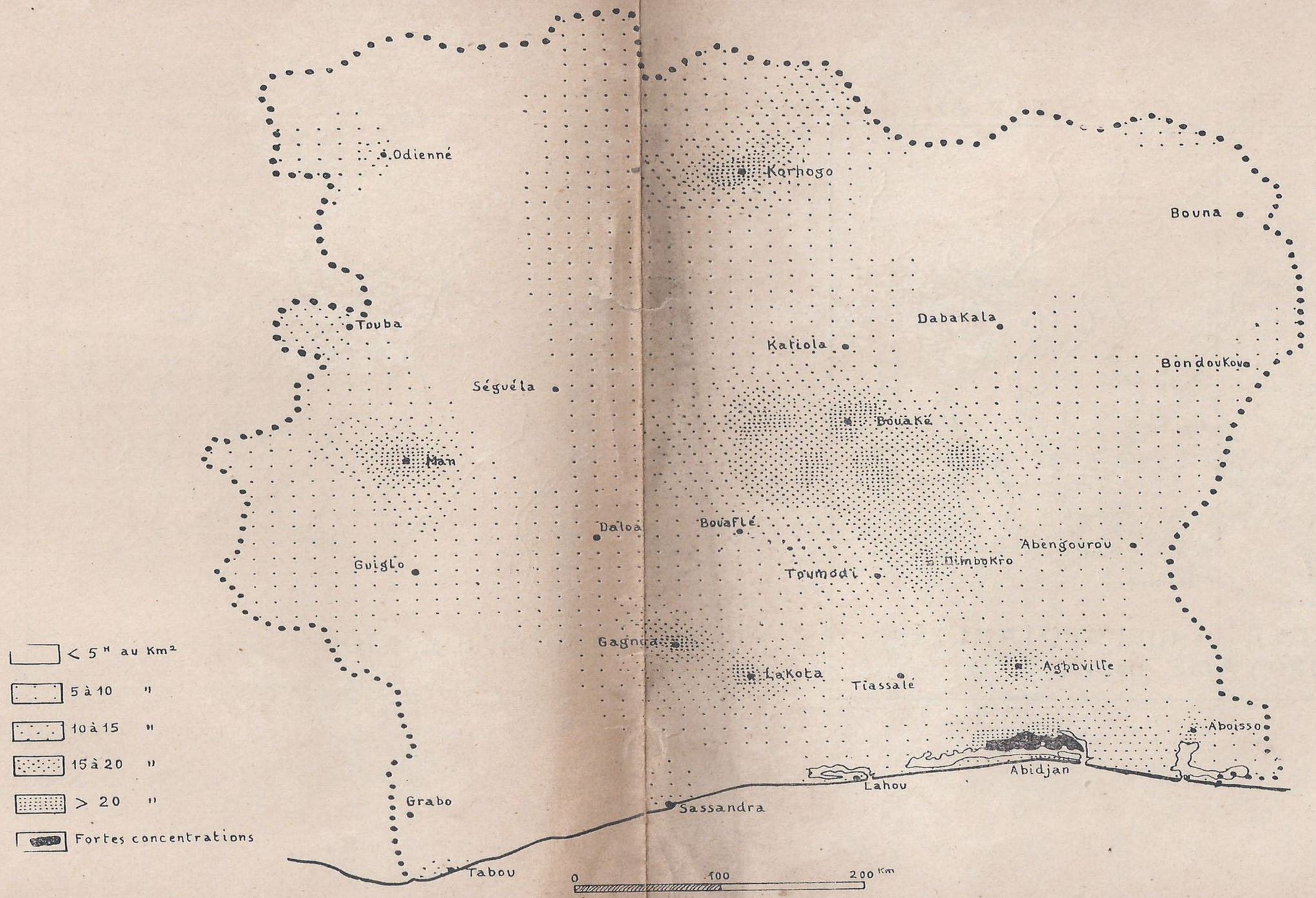

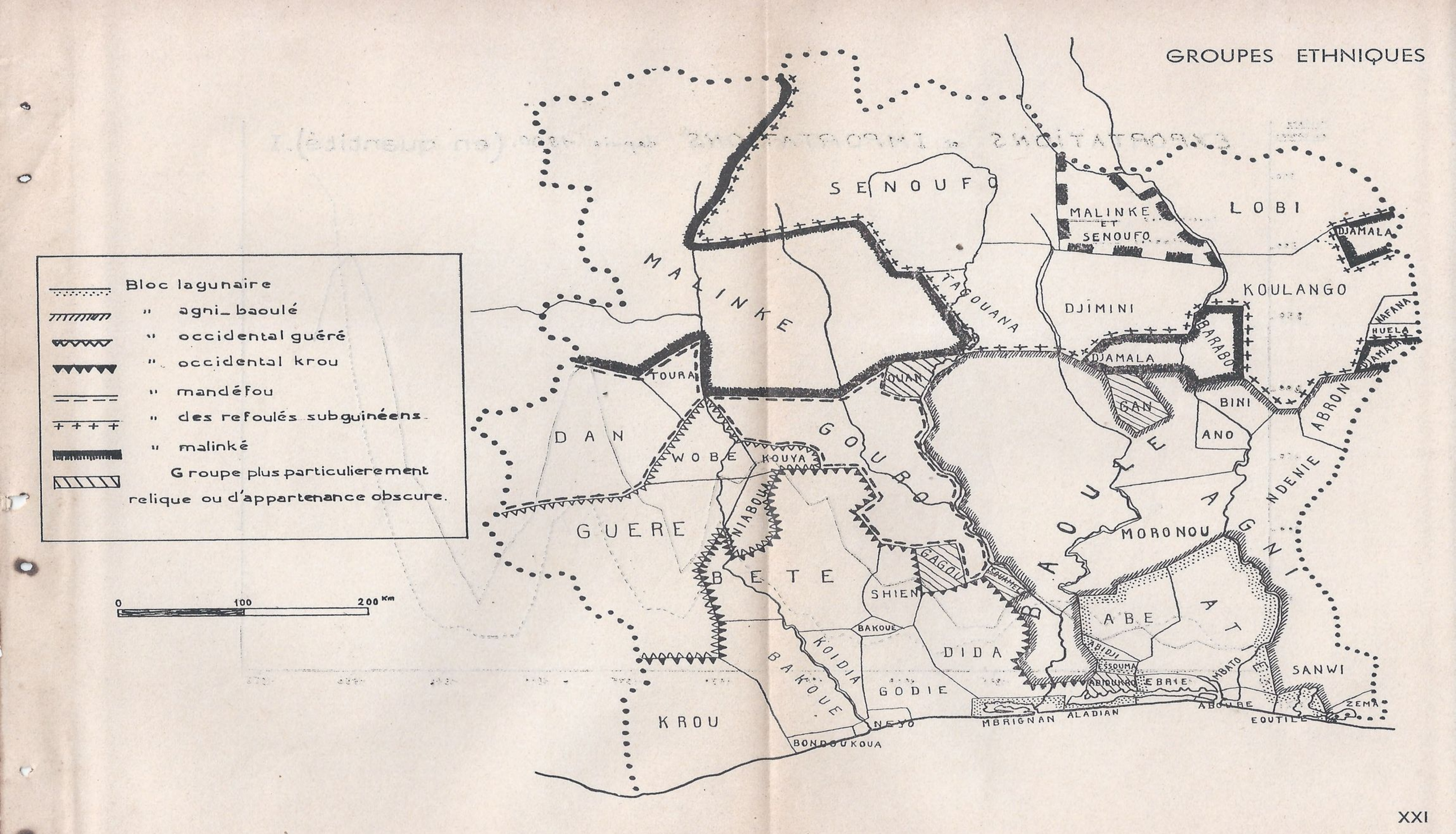
GROUPES ETHNIQUES
Bloc lagunaire
" agni_baoulé
" occidental guéré
" occidental krou
" mandéfou
" des refoulés subguinéens
" malinké
Groupe plus particulierement relique ou d'appartenance obscure.
0
100
200 Km
SENOUFO
MALINKE ET SENOUFO
LOBI
DJAMALA
MALINKE
TAGOUANA
KOULANGO
DJIMINI
BARABO
DJAMALA
WAFANA
HUELA
DJAMALA
TOURA
OUAN
GAN
BINI
ANO
ABRON
DAN
WOBE
KOUYA
GOURO
NDENIE
GUERE
NIABOUA
MORONOU
BETE
GAGOU
SOUANIE
SHIEN
BAOULE
AGNI
ABE
BAKOUE
KOIDIA
DIDA
ABIDJI
ESSOUMA
ABIOUKRO
EBRIE
MBATO
SANWI
BAKOUE
GODIE
ABOURE
ZEMA
KROU
NEYO
MBRIGNAN
ALADIAN
EOUTILE
BONDOUKOUA

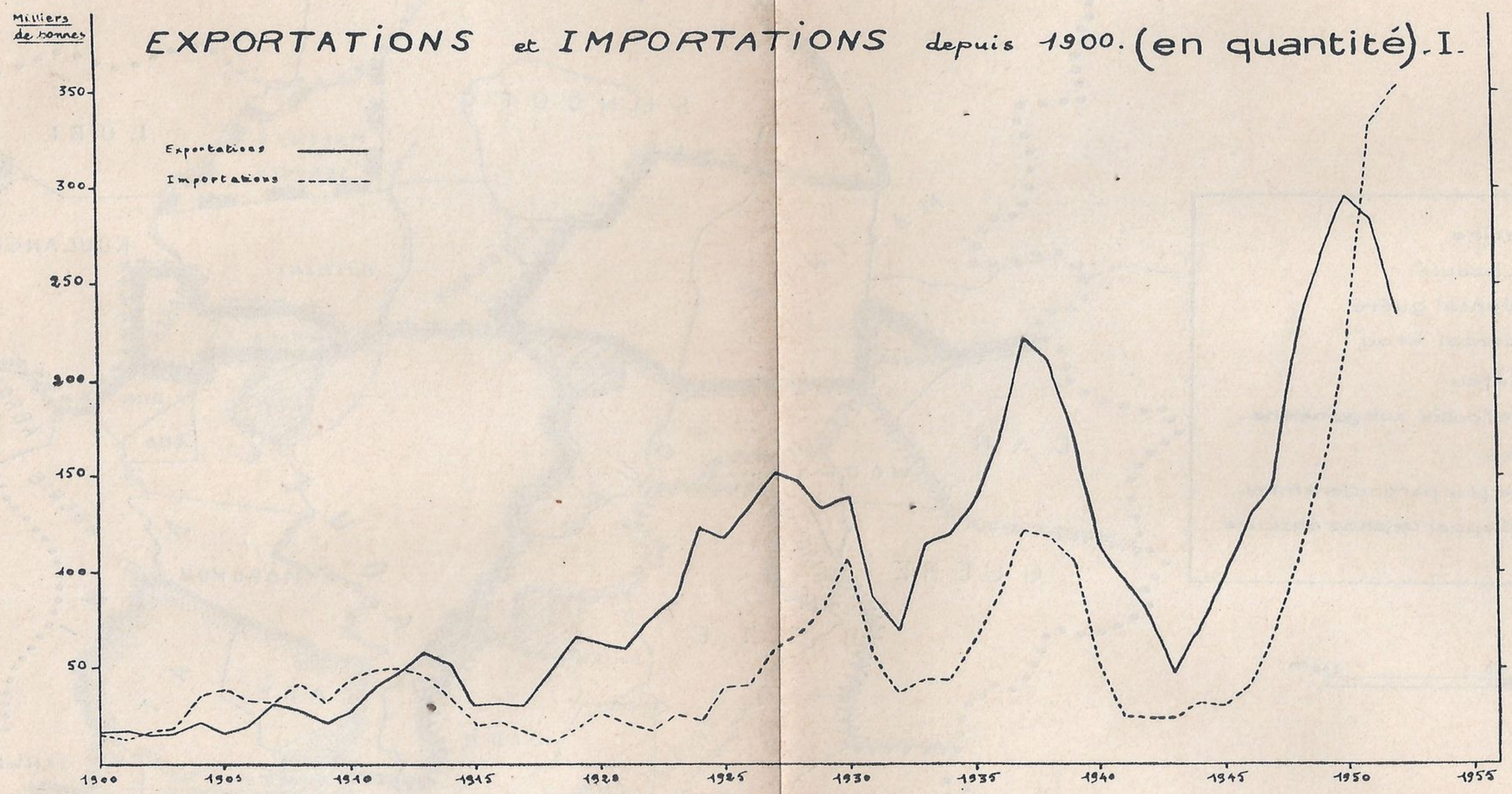
EXPORTATIONS et IMPORTATIONS depuis 1900. (en quantité). I.
Milliers de tonnes
Exportations
Importations
350
300
250
200
150
100
50
1900
1905
1910
1915
1920
1925
1930
1935
1940
1945
1950
1955

Exportations de l'A.O.F et de la Côte d'Ivoire (en valeur)

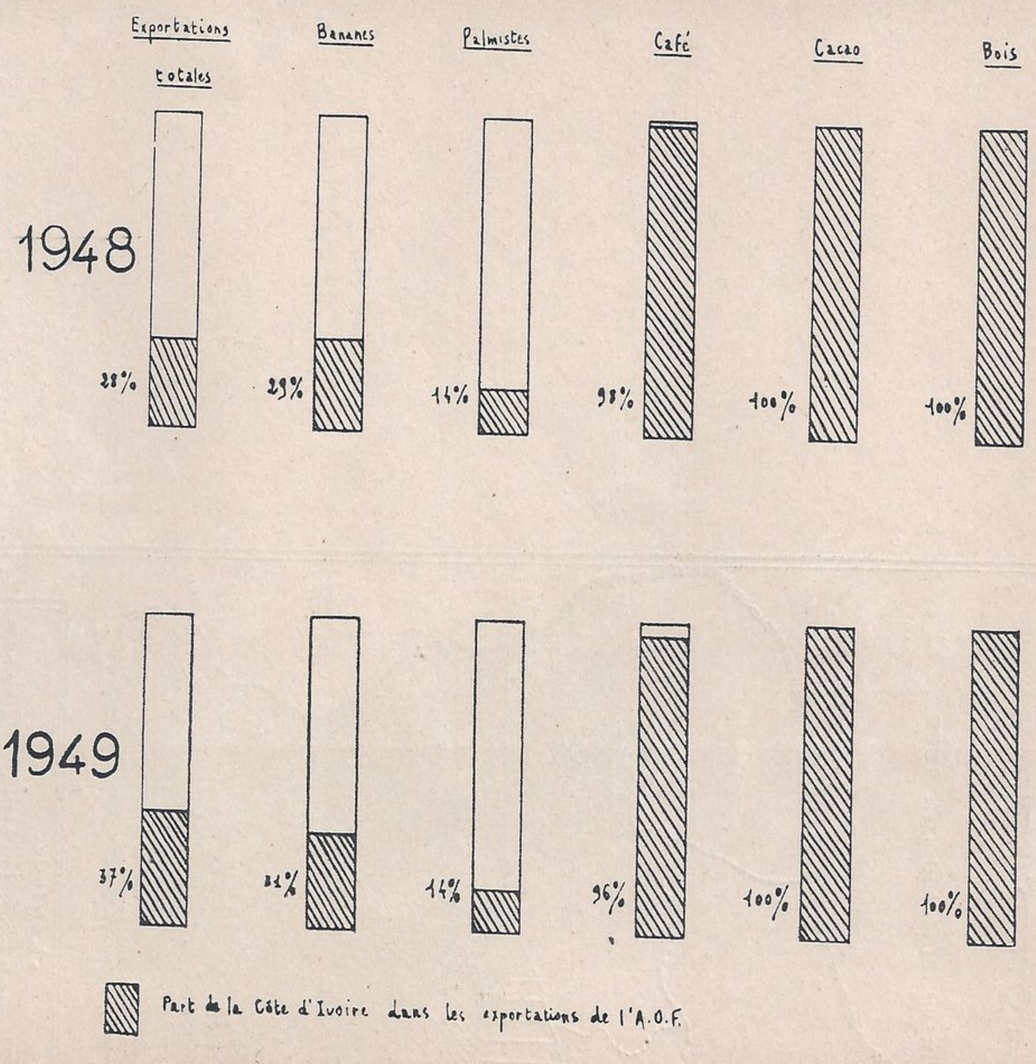

Importations de l'A.O.F et de la Côte d'Ivoire (en valeur)

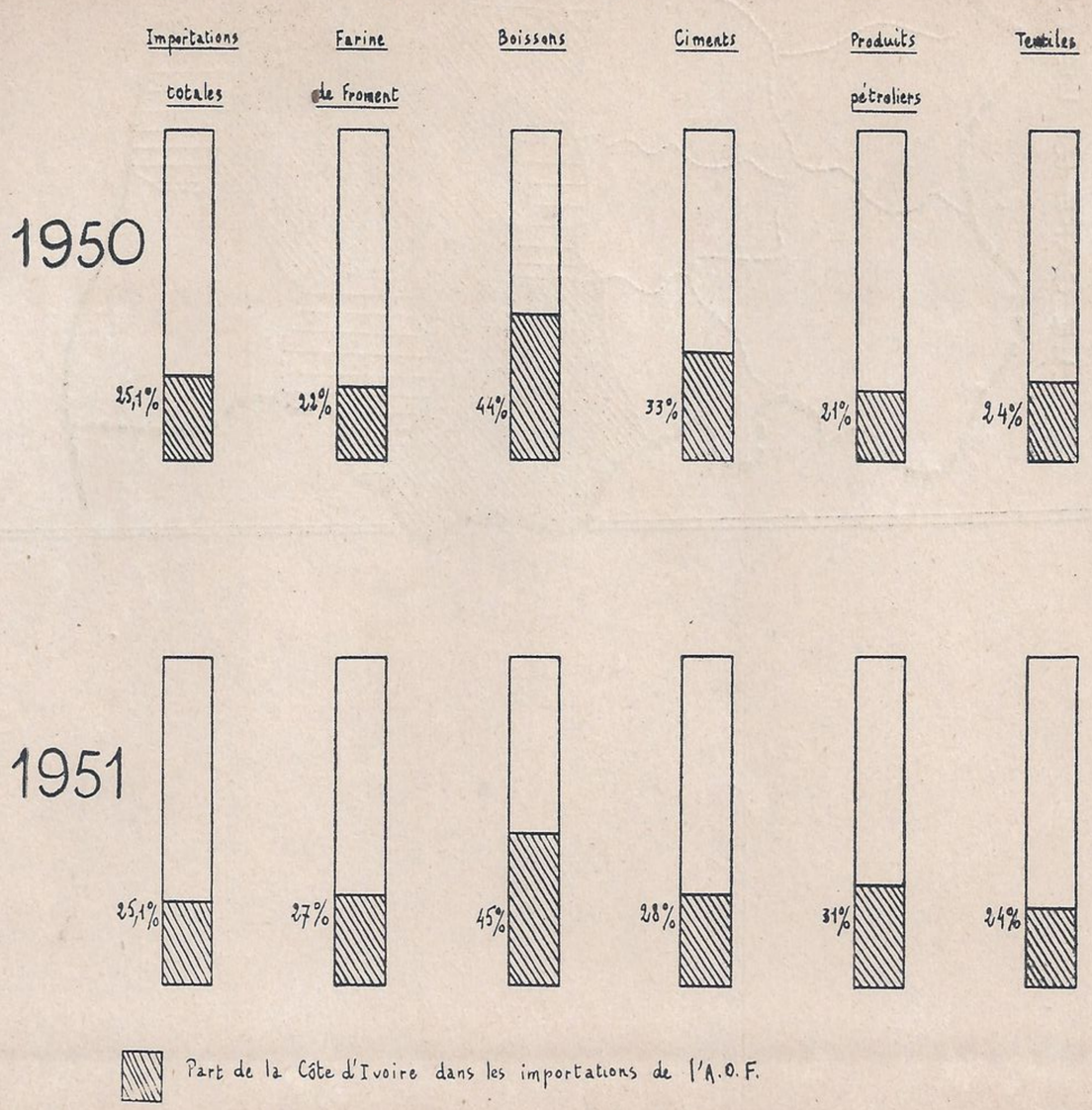

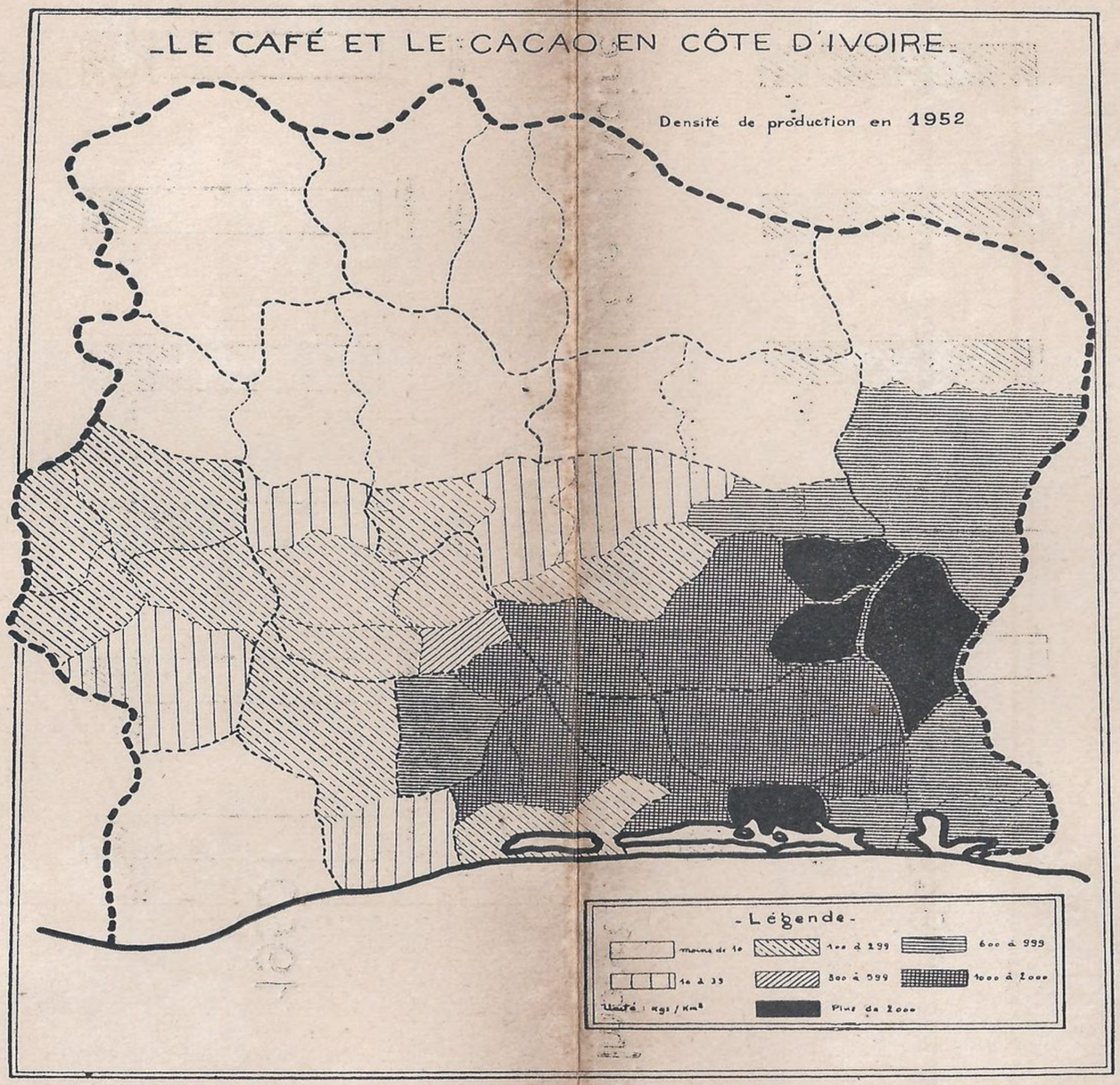
LE CAFÉ ET LE CACAO EN CÔTE D'IVOIRE
Densité de production en 1952
Légende
Moins de 10
10 à 33
100 à 299
300 à 599
600 à 999
1000 à 2000
Plus de 2000
Unité : Kgs / Km²

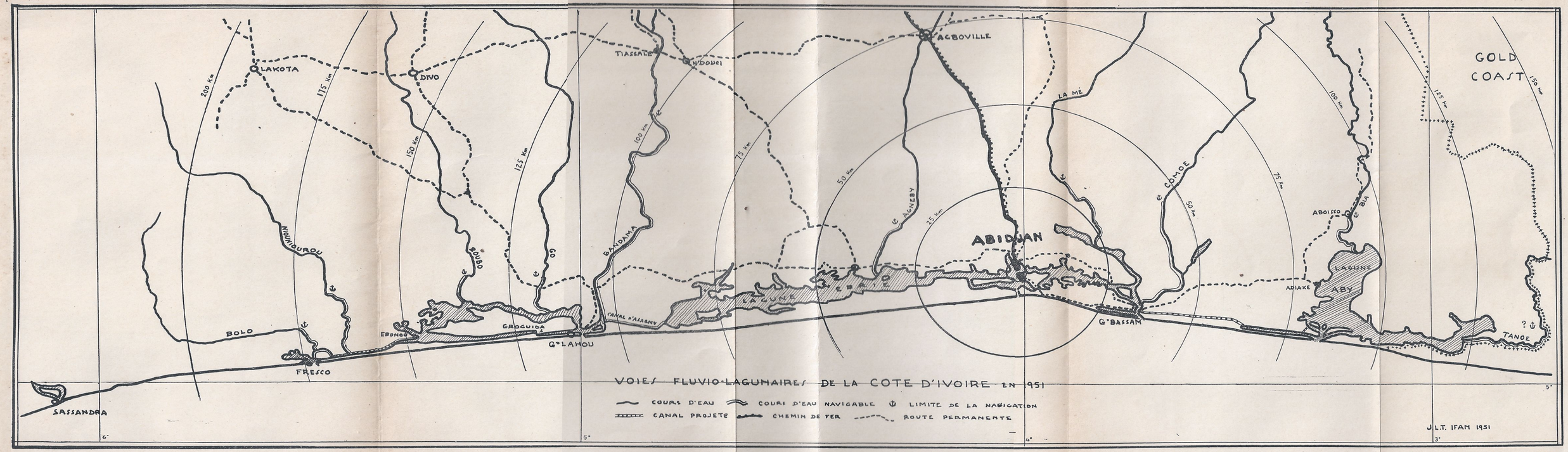
VOIES FLUVIO-LAGUNAIRES DE LA COTE D'IVOIRE EN 1951
COURS D'EAU
COURS D'EAU NAVIGABLE
LIMITE DE LA NAVIGATION
CANAL PROJETE
CHEMIN DE FER
ROUTE PERMANENTE
GOLD COAST
SASSANDRA
FRESCO
BOLO
NIOKWABOU
EBONOU
BOUBO
GROGUIDA
G° LAHOU
CANAL D'ASAGNY
BANDAMA
LAKOTA
DIVO
TIASSALE
YOBOUE
ACBOVILLE
LA MÉ
AGNEBY
ABIDJAN
COMOE
G° BASSAM
ABOISSO
BIA
ADIAKE
LAGUNE ABY
TANOE
200 Km
175 Km
150 Km
125 Km
100 Km
75 Km
50 Km
25 Km
6°
5°
4°
3°
J.L.T. IFAN 1951

LES RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SANTÉ

Pour l'année 1952, le rendement des formations sanitaires se résume dans le tableau suivant :

— Consultants	1.735.000
— Consultations	6.101.000
— Hospitalisés	45.600
— Journées d'hospitalisation	868.500
— Accouchements	20.985

Les statistiques du premier trimestre 1953 confirment ces résultats, avec une nette progression des hospitalisations et des accouchements, due très certainement à l'ouverture des nouvelles formations sanitaires et des maternités sur le Territoire.

Nous comptons, pour le 3 premiers mois de 1953 :

— Consultants	407.300
— Hospitalisés	14.200
— Accouchements	6.450

Les quelques résultats que nous venons de donner se passent de tout commentaire et le graphique ci-joint montre le chemin parcouru en cinquante ans, surtout depuis 1950.

LES RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SANTÉ
RENDEMENT GÉNÉRAL DES FORMATIONS SANITAIRES

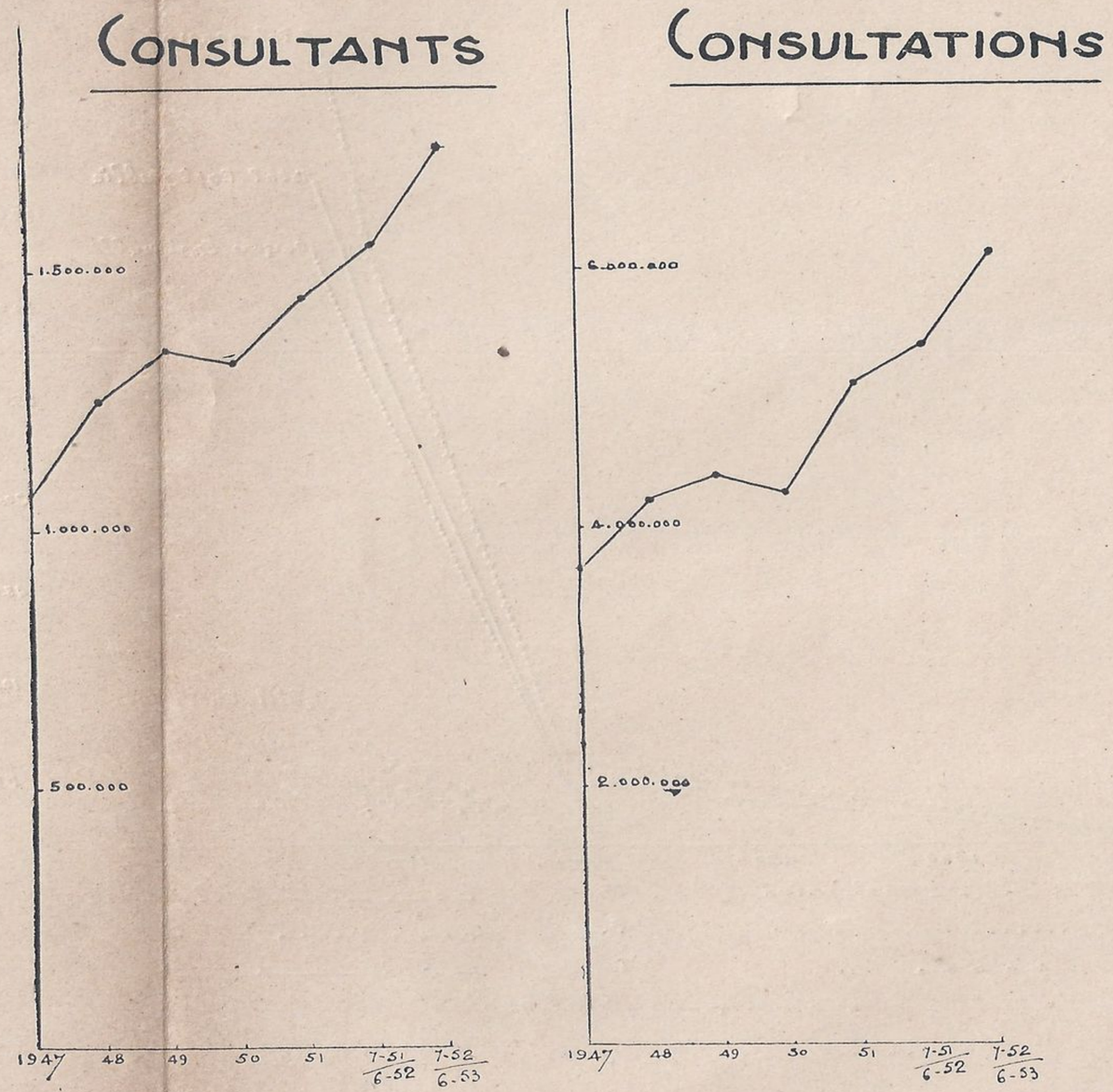

POPULATION TOTALE : 2.200.000 environ

ENSEIGNEMENT DU 2e DEGRÉ

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION SCOLAIRE

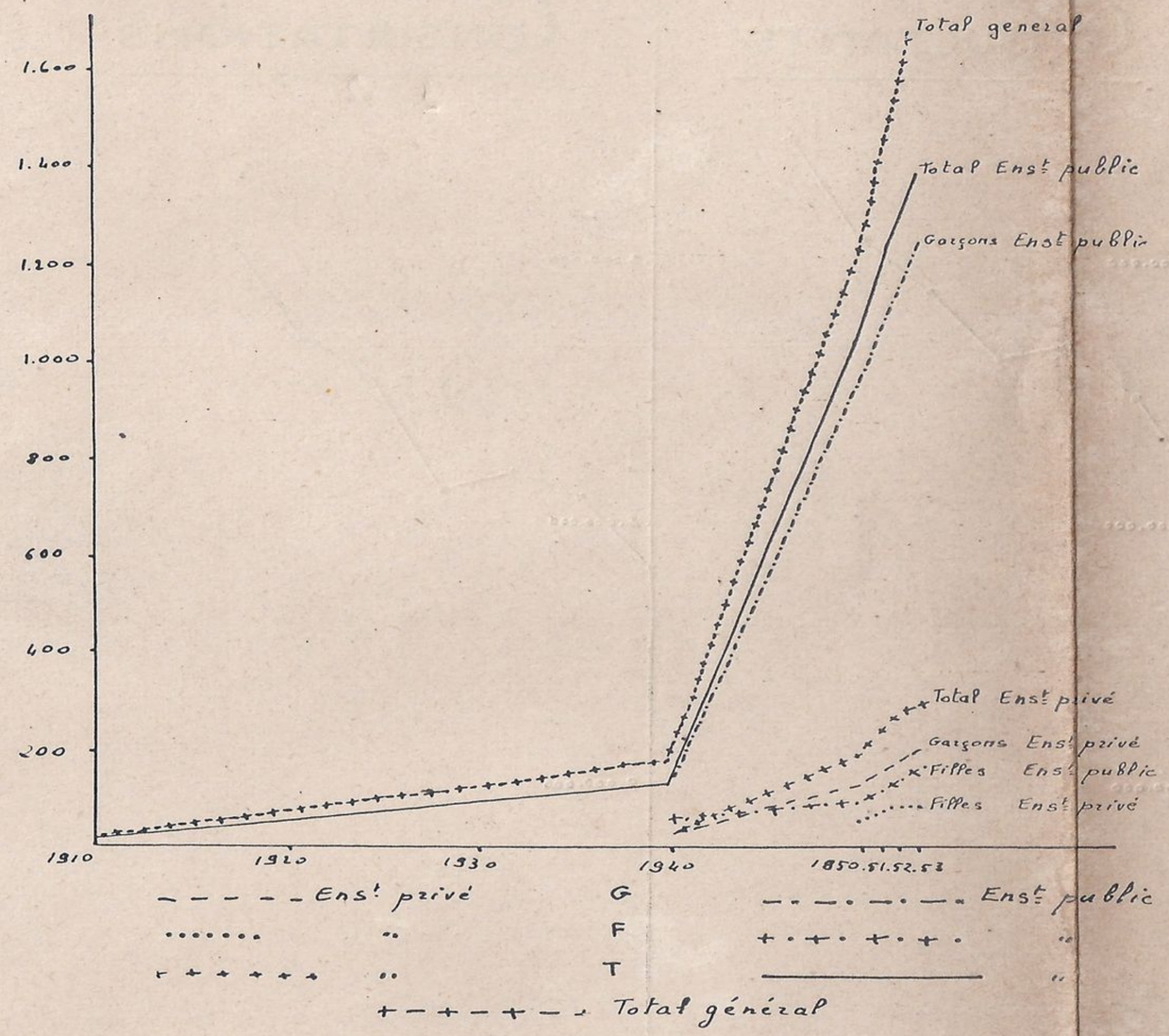

ENSEIGNEMENT DU 1er DEGRÉ

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION SCOLAIRE

JUSQU'EN 1948 : COTE D'IVOIRE + HAUTE-VOLTA
DEPUIS 1948 : COTE D'IVOIRE SEULE

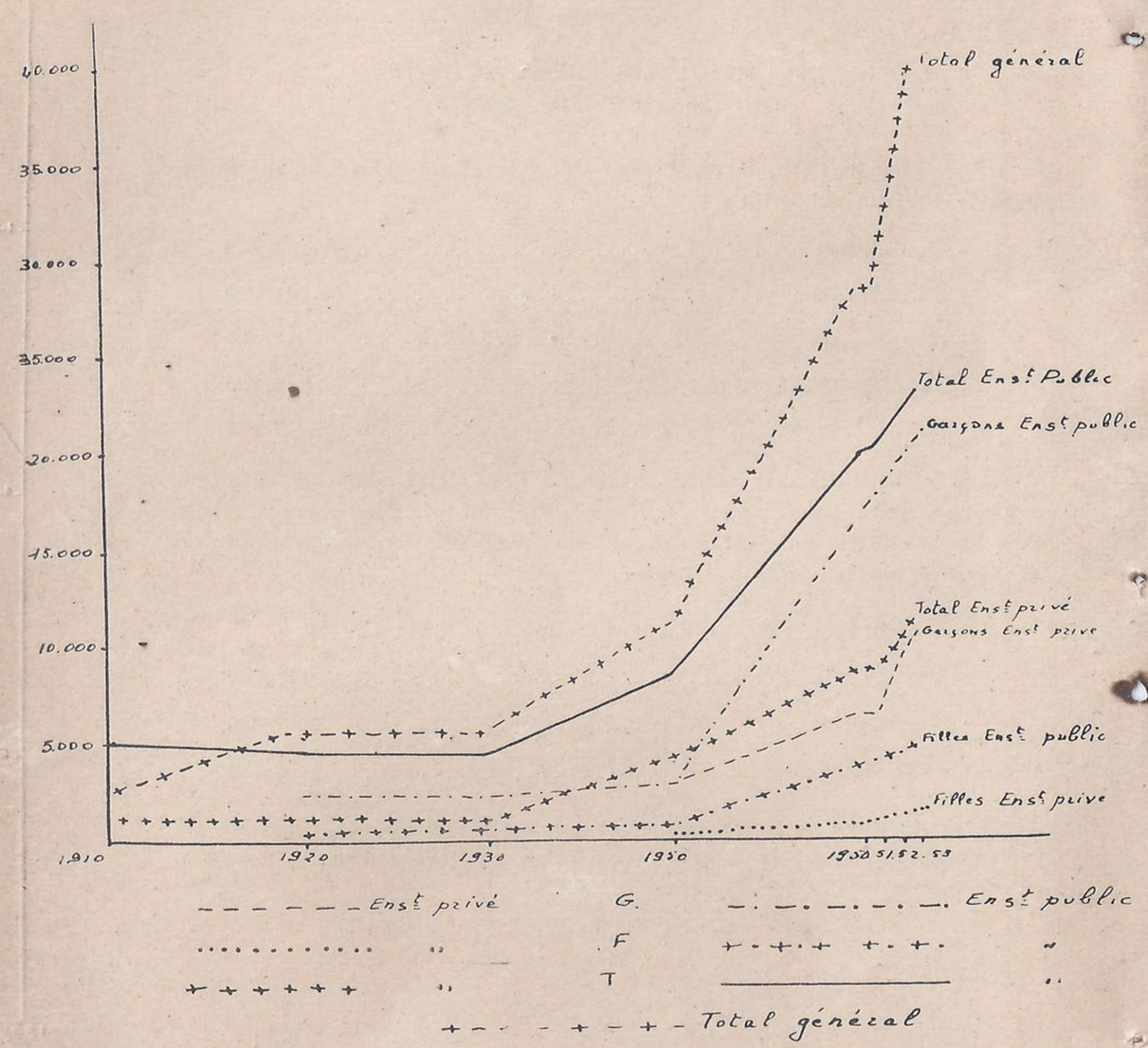

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION SCOLAIRE

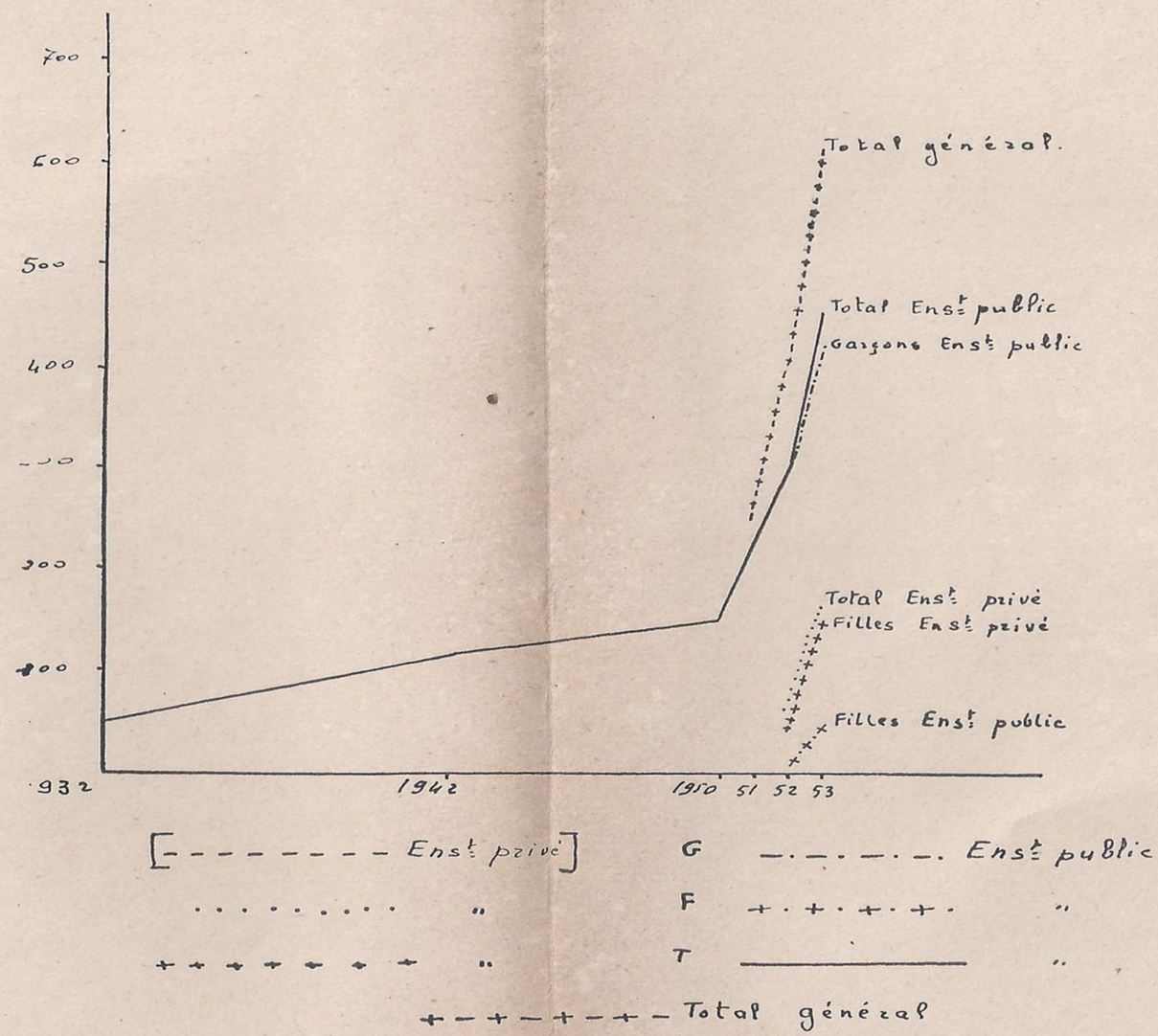

CÔTE D'IVOIRE
GOLFE
ODIENNÉ
Boundiali
KORHOGO
Ferkessédougou
Téhini
BATIE
Bouna
BEYLA
Touba
SÉGUÉLA
MAN
Danané
GUIGLO
Duékoué
Toulépleu
Issia
DALOA
Zagoréta
BOUAFLÉ
Tiébissou
Zuénoula
Mankono
Bébumin
BOUAKÉ
DABAKALA
Katiola
Bondoukou
Mbahiakro
Bocanda
DIMBOKRO
Bongouanou
ABENGOUROU
Sunyani
Goaso
Wiawso
Enchi
Taï
Gagnoa
Divo
Lakota
Soubré
Tiassalé
AGBOVILLE
ABIDJAN
BINGERVILLE
ABOISSO
Adiaké
GRD BASSAM
GRD LAHOU
SASSANDRA
Grabo
San Pédro
TABOU
HARPER
Cap Palmas
Buyo
Vavoua
Fresco
Tchien (Swadhru)
Brovia
Nana Krou
Sass Town
Gr. Cesa
Garraway
Plantation de caoutchouc
Béréby
Kabiadé
Conakry
Dakar
Moussadougou
Koro
Sifié
Ouaninou
Lola
Nzo
Sinfra
Toumodi
Ourné
Didiagué
Guéhio
Guiberoua
Dabou
Port Bouet
Alangouassou
Yamoussoukro
Bassou
Ndouci
Bakanda
Azaguié
Memni
Kouadio
Kouakoukro
Kouadio
Kouroukoro
Diapé
Adzopé
Akoupé
Zaranou
Jabeso
Bibiani (Mines d'or)
Wiawso (Mines d'or)
Dormaa Ahenkro
Agnibilékrou
Anoumabo
Kotobi
Ouellé
Koun
Berekum
Nkoranza
Kambélé
Gombélé
Laoudi
Pélégodi
Dédi
Kakpin
Kong
Bania
Vonkoro
Nassian
Badikaha
Ngolodougou
Niangbo
Séguéré
Boron
Kiémou
Kadioha
Kanaroba
Longuédougou
Ganaoni
Bako
Sirana
Kimbirila
G'Bon
Siempurgo
Naplé
Sinematiali
Varalé
Pic de Komono
Pic de Niangba
Mt Tiouin
Mt Korgo
Mt Nimba
Mt Nieté
Mt Oroumbo-Boka
Pic de Tio
Pont de lianes
(Cascade)
(Rapides)
Lagune Aby
Newtown
Half Assini
Esiama
Axim (Château)
Preste (Mines d'
Frambo
Bonoua
Sanokwella
Gedy
Réserve intégrale
293 M
415 M
243 M
276 M
700 M
808
912
1443
1520
1782
1540
Chaîne

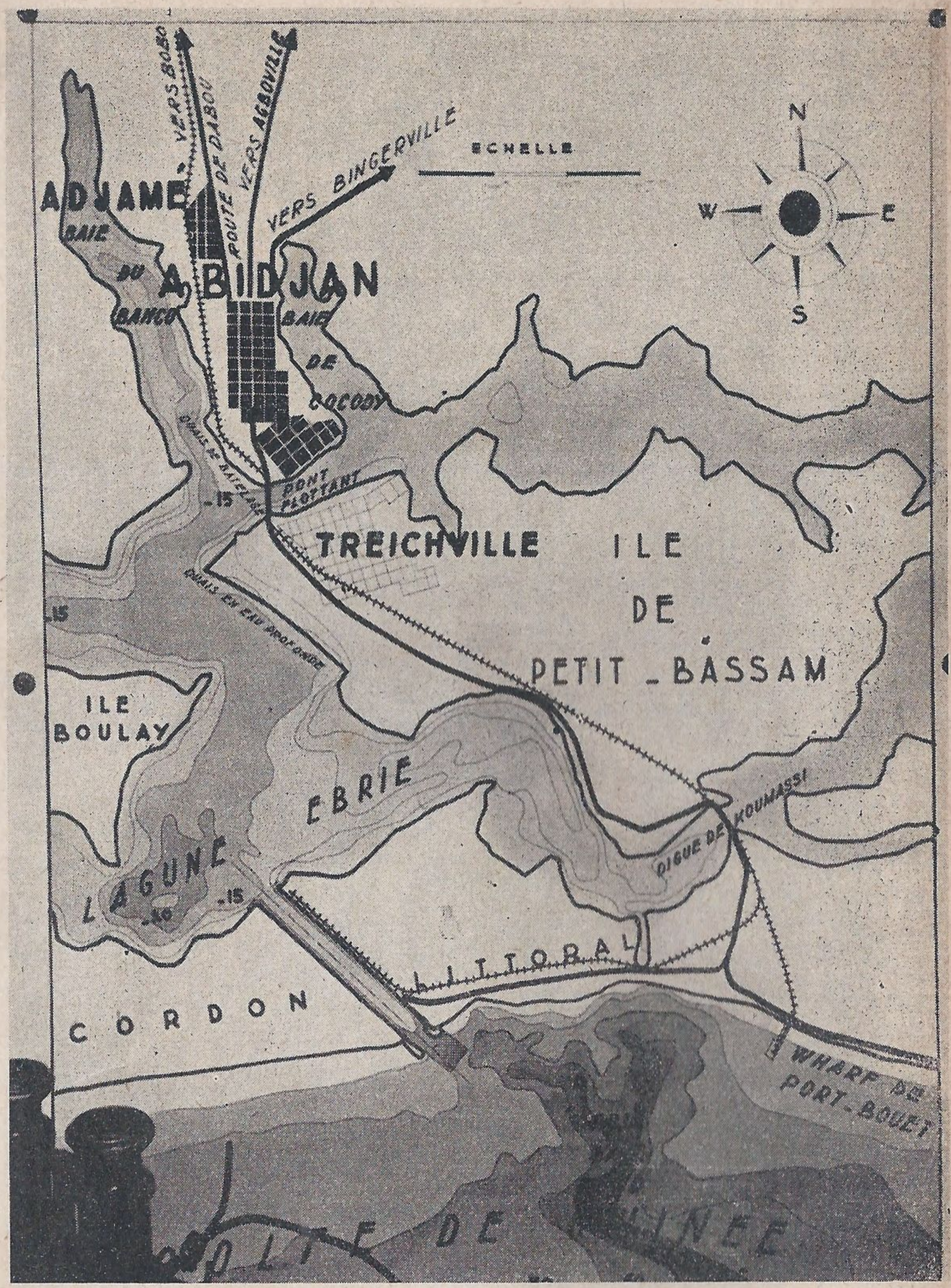
VERS BOLO
ROUTE DE DALOA
VERS AGBOVILLE
VERS BINGERVILLE
ADJAME
BAIE DU BANCO
ABIDJAN
BAIE DE COCODY
DIGUE DE MAGLAN
PONT FLOTTANT
-15
TREICHVILLE
ILE DE PETIT-BASSAM
DIGUE EN EAU PROFONDE
ILE BOULAY
EBRIE
LAGUNE
-10
-15
DIGUE DE KOUMASSI
CORDON
LITTORAL
WHARF DE PORT-BOUET
SCHELLE
N
W
E
S

IMPRIMERIE DE LA COTE D'IVOIRE — ABIDJAN